UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

Diplôme national de Master 2/ Année universitaire 2015-2016

Louise
MARTY

Manager les risques

La professionnalisation de la sécurité au sein des ONG

UFR 11 – Science Politique
Mémoire de Master 2

Mention : Master 2 Science Politique
Spécialité : Relations Internationales
Parcours : Recherche

Sous la direction de M. Grégory DAHO
(en co-tutelle avec M. Gilles DORRONSORO)

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu positivement à mes demandes d'entretien et qui m'ont par la suite accordé leur temps, leur patience et leur confiance. La réalisation de ce mémoire leur doit beaucoup.

Merci également à Grégory Daho mon directeur de mémoire, pour la « boîte à outils » théorique et méthodologique que ses cours m'ont apportés cette année mais surtout pour ses conseils, sa disponibilité et sa franchise.

Merci aux enseignants de l'Université Paris 1 dont j'ai eu la chance de suivre les cours ces trois dernières années. Je remercie particulièrement les professeurs Gilles Dorronsoro et Olivier Grojean pour leurs recommandations et pour tout ce que j'ai appris en suivant leurs séminaires.

Merci à mes amis, malgré leurs tentatives répétées de me détourner de ce travail. Merci, merci, merci à Clotilde et à Tobias pour leurs relectures patientes.

Merci enfin au clan Criaud-Marty, pour son soutien moral, financier, culinaire, inconditionnel durant toutes ces années d'études et plus encore. Merci d'avoir été là dans les moments difficiles et merci de m'avoir encouragée dans chacun de mes choix.

Liste des abréviations

ACTED : Agence pour la Coopération Territoriale et le Développement

ACF : Action Contre la Faim

CICR : Communauté Internationale de la Croix Rouge

DFID : Department For International Development

ECHO : Service humanitaire et de protection civile de l'Union Européenne

EISF : European Inter-agency Security Forum

FIDH : Fédération Internationale de la Ligue des Droits de l'Homme

MSF : Médecins Sans Frontière

MDM : Médecins du Monde

OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ODI : *Overseas Development Institute*

ONU : Organisation des Nations Unies

UE : Union Européenne

UNDSS : *United Nations Department of Safety and Security*

URD : Groupe Urgence Réhabilitation Développement

USAID: *United States Agency for International Development*

Sommaire

Remerciements **2**
Liste des abréviations **3**
Sommaire **4**
Avant Propos **8**
Introduction générale **9**
- **« An increasingly hostile environment » : le consensus sur la hausse de l'insécurité dans le champ de l'humanitaire** **10**
- **Construction de l'objet et éléments de problématique** **13**
- **Méthodes et techniques d'enquêtes** **15**
- **Limites méthodologiques** **17**
- **Plan de recherche** **19**

PARTIE 1 LES GESTIONNAIRES DE LA SECURITE : ANCRAGE D'UN NOUVEAU GROUPE PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP DE L'HUMANITAIRE **21**
Chapitre 1 **23**
La genèse du poste de « security advisor » **23**
A. L'INITIATIVE DU CICR ET DES NATIONS UNIES ET LE SUCCES DES PREMIERS GUIDES PRATIQUES 23
B. L'ACCELERATION DE LA TENDANCE APRES LES ATTENTATS DE BAGDAD (2003) 26
C. UNE PROFESSIONNALISATION DE LA SECURITE AUJOURD'HUI GENERALISEE ? L'EXEMPLE DE MSF 28
Chapitre 2 **33**
Diversité des trajectoires et multipositionnement : un métier aux contours flous **33**
A. LE MODELE TYPIQUE ANGLO-SAXON : LA RECONVERSION D'ANCIENS MILITAIRES 34
B. LE MODELE TYPIQUE FRANÇAIS : LE REPOSITIONNEMENT APRES UNE EXPERIENCE SUR LE TERRAIN 37
C. LA CREATION DE FORMATIONS COMME ETAPE SUPERIEURE DE LA PROFESSIONNALISATION 41
Chapitre 3 **45**
Un déplacement des clivages au sein des organisations **45**
A. DE NOUVELLES TENSIONS ENTRE LE SIEGE ET LE TERRAIN 46
B. DES EFFETS SUR L'ORGANIGRAMME DECISIONNEL 48
C. LA PERCEPTION DE LA SECURITE, MIROIR DU CLIVAGE GENERATIONNEL` 49
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 52

PARTIE 2 MANAGER LES RISQUES : LA DIFFUSION DES SAVOIRS ET DES NORMES ANGLOSAXONS AU SEIN DU CHAMP HUMANITAIRE 53
Chapitre 4 56
Mesurer l'insécurité ? L'illusion de la neutralité scientifique 56
A. L'ARBITRAIRE DE LA STATISTIQUE 56
B. LE CHOIX DES RESPONSABLES 58
C. LA TECHNIQUE PREFEREE A L'ANALYSE 60
Chapitre 5 63
La diffusion d'une nouvelle norme 63
A. UNE EXIGENCE DES BAILLEURS DE FONDS 63
B. LA TRANSNATIONALISATION DES RESEAUX DE PROFESSIONNELS DE LA SECURITE ET L'APPARITION DE PLATEFORMES SPECIALISEES 66
C. « RENDRE DES COMPTES », LES AUTRES CAUSES DE LA SECURISATION 69
Chapitre 6 72
Une convergence des pratiques et des représentations 72
A. DES CONCEPTIONS DIFFERENTES DE LA SECURITE ? RESISTANCES ET DIVERGENCES INTER-ONG 72
B. LE DEBAT AUTOUR DE LA SECURITE : UNE STRATEGIE DE DIFFERENCIATION PLUTOT QU'UNE REELLE PRISE DE POSITION 74
C. L'UNIFORMISATION DES PRATIQUES SUR LE TERRAIN 76
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE 78

PARTIE 3 QUELLES TRANSFORMATIONS DU CHAMP DE L'HUMANITAIRE ? 79
Chapitre 7 80
Une confusion des genres 80
A. L'AFFAISSEMENT DES BARRIERES ENTRE MILITAIRES ET HUMANITAIRES 80
B. L'EXPANSION DU MARCHE DE LA SECURITE ET LE RECOURS AUX COMPAGNIES PRIVEES 83
C. LA « GESTION DES RISQUES » : UN LANGAGE COMMUN, DES METHODES PARTAGEES 86
Chapitre 8 89
La mise à distance du bénéficiaire 89
A. L'ACTION CONDITIONNEE AU RISQUE 89
B. DES CONTACTS REDUITS AVEC LES POPULATIONS SECOURUES 91
C. L'HOMOGENEISATION DES CONTEXTES 92
Chapitre 9 95
Du héros à l'expert, la troisième génération de l'humanitaire 95
A. UN PROFESSIONNALISME REVENDIQUE 95
B. VERS UNE REFONTE DES MODELES D'ORGANISATION ET DE DECISION 96
C. L'IMPARTIALITE DISCUTEE OU LE RETOUR DE LA PUISSANCE PUBLIQUE 98

Conclusion générale 101
Liste des entretiens 103
Bibliographie 105
Annexe 1« Mission Ready » - Module de Formation de l'institut RedR 112
Annexe 2 Catalogue de formations en sécurité humanitaire, Other Solutions 114
Annexe 3 Offre de stage au sein du département sécurité de ACTED 115
Annexe 4 Offre d'emploi « Expert sécurité et sûreté aux missions », ACF 118
Annexe 5 Schéma détaillant la procédure à suivre pour « manager la sécurité » du personnel en mission 120
Annexe 6 Table « d'analyse de risques » du guide de la sécurité de Save the Children 121

Avant Propos

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions devront être considérées comme propres à son auteur.

Introduction générale

Les violences, ciblées ou collatérales, à l'encontre des humanitaires ne constituent pas un phénomène inédit : elles accompagnent depuis toujours le quotidien des travailleurs humanitaires opérant de fait dans les zones les plus dangereuses, touchées par des conflits, des épidémies ou des catastrophes naturelles, où les menaces sont diverses et le risque permanent.

Pourtant, les vingt dernières années ont vu se développer une professionnalisation et une institutionnalisation de la sécurité au sein du champ de l'humanitaire[1] avec l'apparition de départements spécialisés et de nouveaux postes, tels que le « référent de sécurité », et la création de réseaux professionnels internationaux puis de plateformes fournissant informations et veille sécuritaire sur les terrains d'opérations les plus instables. Très vite, ces nouveaux experts de la sécurité mettent au point des procédures standardisées, développent des guides pratiques fournissant des recommandations sur la manière de réagir en cas d'embuscade ou de se protéger des grenades, alimentent des banques de données répertoriant les incidents de sécurité et assurent des formations internes destinées à améliorer et à renforcer la protection des travailleurs humanitaires.

En parallèle, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) multiplient les collaborations avec le secteur privé et le secteur public. D'abord en amont des opérations humanitaires, par le biais d'études de risques réalisées conjointement avec des Think Tanks et largement financés par des institutions publiques nationales ou internationales. Puis sur les terrains d'opérations, où des alliances et des formes de contractualisations inédites se font lors de la mise en œuvre des mesures de sécurité. Il n'est plus rare de voir des ONG faire appel à des sociétés de sécurité privées pour protéger leur personnel et leur matériel, de même qu'il est progressivement devenu acceptable pour certaines ONG d'être encadrées par l'armée depuis les interventions américaines en Afghanistan et en Irak.

[1] « Le champ littéraire (etc.) est un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent (soit pour prendre des points très éloignés, celle d'auteur de pièces à succès ou celle de poète d'avant-garde), en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces » Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991.
La notion de « champ » de Pierre Bourdieu nous semble appropriée pour décrire l'espace social constitué par l'ensemble des acteurs humanitaires : il correspond selon nous tout à fait à l'idée d'un « espace de jeu » doté de ses propres règles et composé d'agents en concurrence pour redéfinir ces mêmes règles, c'est-à-dire les enjeux et les frontières du champ. Bourdieu Pierre, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne», *Actes de la recherche en sciences sociales* 5/2013 (N° 200) , p. 4-37.

Ces collaborations au sein desquelles les acteurs se multiplient et les frontières entre le privé et le public, le national et l'international, le militaire et l'humanitaire, se délitent soulèvent de nombreuses questions. Il ne s'agit pas seulement d'une étape de plus dans le processus de professionnalisation de l'humanitaire, devenu plus que jamais « un monde de carrières professionnelles, de spécialisations expertes » pour reprendre les termes de Johanna Siméant[2]. Ces évolutions pratiques et organisationnelles témoignent - en même tant qu'elles la produisent - d'une transformation profonde des règles et des principes prégnants dans le champ de l'humanitaire. L'installation d'une culture de la sécurité dans cet espace est à interroger en tant qu'elle légitime de nouvelles pratiques qui ont des effets à la fois sur la prise de décisions et sur la division du travail au sein de ces organisations mais aussi sur la forme que prend l'action humanitaire, sur ses relations avec d'autres champs (militaire, politique, économique) et sur le rapport entre humanitaires et bénéficiaires de l'aide.

Comment la notion de « sécurité » s'est-elle imposée puis banalisée au sein d'un champ traditionnellement opposé au militaire et au policier ? Comment est-on passé d'un discours émergent à un discours dominant, avec des pratiques standardisées, routinisées et généralisées à l'ensemble de l'espace humanitaire ?

« An increasingly hostile environment » : le consensus sur la hausse de l'insécurité dans le champ de l'humanitaire

> *It seems that the world is a riskier place to be an aid worker. Although violence against aid workers was on the decline after 1996, it rose again in 2003–2005, and no improvement is in sight. The general security environment has clearly deteriorated in certain contexts, such as Afghanistan, Pakistan, Algeria, Chad, Somalia, Lebanon, Yemen, Palestine and Sudan. Armed conflicts are also tending to become more polarized and radicalized. Humanitarian agencies and their staff face a high risk of being rejected (perceived in some contexts as aligned with the government or the opposition group) or instrumentalized (humanitarian action is seen as one of the means employed to win the support of the population).*[3]

Chaque production littéraire traitant de la sécurité des travailleurs humanitaires, chaque livre, article, revue, guide ou rapport sur le sujet commence par un même constat : le monde a

[2] Johanna Siméant, « 6. La transnationalisation de l'action collective », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010

[3] Patrick Brugger, « ICRC operational security: staff safety in armed conflict and internal violence », *International Review of the Red Cross*, Vol. 91, N° 874, juin 2009

changé, il est devenu « plus risqué », plus « hostile ». Nous évoluerions depuis deux décennies dans un environnement incertain, où la nature de la guerre et les codes de la conflictualité seraient devenus mouvants, imprévisibles, les acteurs démultipliés et les risques décuplés. Les conflits seraient aujourd'hui plus complexes : la guerre interétatique remplacée par des « nouvelles » guerres[4], civiles, asymétriques, internationalisées, où l'on s'affranchirait plus volontiers des règles[5]. La violence semble attisée par les déficiences d'Etats « fragiles » ou « faillis » incapables d'assurer la sécurité de leurs citoyens[6]. A cela s'ajouteraient de nouvelles menaces[7] internes aux sociétés elles-mêmes, et capables d'exacerber les tensions sociales jusqu'à déclencher des conflits : des crises économiques favorisées par un néo-libéralisme sauvage[8], des dommages écologiques qui accroissent la compétition autour des ressources naturelles, des identités qui se polarisent et des idéologies radicales qui apparaissent ou réapparaissent, un intégrisme religieux à l'origine d'un terrorisme transnational[9], une technologie militaire moderne qui pousserait à la robotisation de la guerre etc. la liste est longue et presque infinie.

On peine pourtant à mettre des mots sur les transformations d'un monde post-bipolaire qu'on ne saisit pas encore tout à fait. Le concept de « sécurité » est contesté[10], sans que l'on ne puisse lui trouver de remplaçant. La vision traditionnelle de la sécurité défendue par la pensée réaliste qui l'associait à l'Etat, à la défense et à la guerre ne correspond pourtant plus à ces multiples changements. Mais faute de trouver un concept pertinent qui recouvrirait l'ensemble des réalités qu'on cherche à lui attribuer en les rangeant sous une même bannière,

[4] Mary Kaldor, *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*. Stanford University Press, Stanford 1999

[5] Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004

[6] Gerald B. Helman et Steven R. Ratner, « Anarchy Rules : Saving Failed States », *Foreign Policy*, vol. 89, N° 3, 1992

N. Chomsky, *Failed States: the Abuse of Power and the Assault on Democracy* , New York, Metropolitan Books/Henry Holt, 2006

Olivier Nay, "International Organisations and the Production of Hegemonic Knowledge: How the World Bank and the OECD helped invent the Fragile State Concept." *Third World Quarterly*, 35.2, 2014

Gaulme François, « « États faillis », « États fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *Politique étrangère,* 1/2011 (Printemps)

[7] Grégory Daho, « Nouvelles menaces », « nouvelles guerres » : la construction des discours sur le désordre international », *Les Champs de Mars*, La Documentation Française, N°20, avril 2009

[8] Alain Joxe, *Les guerres de l'empire global. Spéculations financières, guerres robotiques, résistance démocratique,* La Découverte, 2012

[9] Martin Van Creveld, *La transformation de la guerre*, Editions du Rocher, 1998

[10] Ken Booth, "Security and emancipation", *Review of International Studies*, 17(4), 1991

la sécurité reste la catégorie dominante. Elle change donc de définition, s'élargit[11], n'est plus seulement liée au militaire mais devient également sociétale, économique, environnementale et politique[12]. Elle cesse d'être cantonnée à l'urgence et recouvre désormais tous les aspects de la vie quotidienne[13]. Elle devient interdépendante et multisectorielle. Le langage sécuritaire prend ainsi une fonction performative puisque les problèmes sociaux envisagés comme des problèmes de sécurité le deviennent immédiatement[14]. Tout est question de sécurité et l'insécurité est partout.

Dans cet environnement toujours plus instable, complexe et menaçant depuis les années 1990, les humanitaires seraient de plus en plus exposés à de multiples dangers. Comme le rapporte Pierre Gassmann[15] ils seraient désormais des cibles de choix pour un certain nombre de groupes armés, et la négociation avec toutes les parties prenantes pour assurer leur protection deviendrait plus difficile que jamais entrainant à sa suite une hausse incontestable des attaques à leur encontre. Le constat est sans appel : puisque le contexte a changé, puisque l'insécurité a augmenté, il apparaît nécessaire aux organisations humanitaires de s'adapter c'est-à-dire de repenser en profondeur leur rapport à la sécurité. Pour répondre à ces nouveaux défis, il faut donc changer de vision, abandonner les pratiques en vigueur au sein du champ et revoir les mesures de protection qui ont été si longtemps sous évaluées par les ONG, pour ne pas dire inexistantes. Ce serait donc pour se plier aux transformations de l'environnement international que les organisations humanitaires se sécurisent : le monde a changé il faut changer avec lui. La théorie connaît un formidable succès et devient une vulgate, un leitmotiv repris par différents acteurs, du champ de l'humanitaire aux champs académique[16] et politique[17].

[11] Le courant des Critical security studies met en lumière une extension de la notion de sécurité après 1990. Il se décline en trois écoles : l'Ecole de Copenhague dont Barry Buzan et Ole Wæver sont les chefs de file et qui s'intéresse à l'élargissement du champ de la sécurité en s'appuyant sur l'analyse des discours, l'Ecole de Welsh portée par des auteurs comme Ken Booth qui se penchent sur la notion de « sécurité humaine » par opposition à celle de « sécurité étatique », et l'Ecole de Paris avec notamment Didier Bigo qui cherche à identifier les nouveaux acteurs du champ et leurs pratiques.

[12] Barry Buzan, *People, States and Fear : The National Security Problem in International Relations, International Relations,*Vol.40, 1985

[13] Barry Buzan, Ole Wæver, and Wilde de Jaap,. *Security. A New Framework for Analyis*. Boulder, CO, Lynne Rienner Publisher, 1998

[14] Jef Huysmans, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures & Conflits*, n°31-31, printemps-été 1998

[15] « *Senior officials in the largest agencies speak of a 'paradigm shift' in the threats facing humanitarian organisations*. » *Pierre Gassmann,* « Rethinking humanitarian security », *Humanitarian Exchange*, n° 30, juin 2005, p. 32

[16] Le Program On Humanitarian Policy And Conflict Research (HPCR) de l'Université d'Harvard publie ainsi régulièrement sur le sujet et évoque dans ses rapports une « évolution des défis de la

La professionnalisation de la sécurité au sein des ONG aurait une fonction, celle de parer à l'insécurité croissante à laquelle font face les travailleurs humanitaires. Seulement voilà, cette explication s'appuie sur un postulat de la nécessité : autrement dit, si la sécurité pénètre le champ humanitaire c'est parce qu'elle y est indispensable. C'est parce que les attaques à l'encontre des humanitaires « explosent » que les mesures de sécurité sont renforcées, que des postes sont créés au sein des organisations, que l'utilisation de guides pratiques, de matériel spécifique et de bases de données se généralise. Postuler que la sécurisation a eu lieu pour répondre à un besoin revient ainsi à accepter un « fonctionnalisme absolu » [18] selon lequel tout phénomène social nait et existe parce qu'il est utile, essentiel et dans le cas présent, vital. Pourtant selon Emile Durkheim :

> *« faire voir à quoi un fait est utile n'est pas expliquer comment il est né ni comment il est ce qu'il est car les emplois auxquels il sert supposent les propriétés spécifiques qui le caractérisent mais qui ne le créent pas »*[19]

En d'autre termes, ce n'est pas le besoin qui explique comment a débuté la professionnalisation de la sécurité, ni comment celle-ci s'est progressivement routinisée et/ou comment des pratiques se sont diffusées à l'ensemble du champ. Il faut donc dès lors chercher une autre explication à ce phénomène.

Construction de l'objet et éléments de problématique

Si la hausse de l'insécurité, réelle ou fantasmée, ne peut expliquer à elle seule le mouvement de sécurisation qui touche le champ humanitaire, que peut-on lui substituer ? Pourquoi y'a-t-il une professionnalisation et une institutionnalisation progressive de la sécurité à partir des années 1990 ? Puisque l'environnement dans lequel évoluent les acteurs humanitaires ne suffit pas à expliquer leurs changements d'attitudes à l'égard de la sécurité, ni l'impact de celle-ci sur les normes et les pratiques à l'œuvre au sein du champ, il nous faut alors nous tourner vers les acteurs eux-mêmes. Ainsi, la question n'est pas tant

sécurité » (« evolving security challenges »). Voir par exemple le *Security Management Initiative Progress Report* publié en 2005 : http://hhi.harvard.edu/publications/security-management-initiative-progress-report

[17] « Humanitarians are now killed as a technic of warfare » pouvait-on lire en Mai 2016 dans le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Sommet Humanitaire mondial : https://www.worldhumanitariansummit.org/key-documents#major-reports-linking

[18] Robert K. Merton, *Social Theory and Social Structure : Toward the Codification of Theory and Research*, Free Press, 1949

[19] Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1894, Flammarion, Paris, 1999

« Pourquoi une professionnalisation et une institutionnalisation de la sécurité ? » mais « Qui en est à l'origine ? » et « Comment en arrivent-ils à ce résultat ? ».

Notre approche s'appuie sur le paradigme de l'individualisme méthodologique : porté par Max Weber qui postule que l'individu est l'unique porteur d'un comportement significatif[20], l'individualisme méthodologique explique les phénomènes sociaux comme le produit d'actions individuelles. Pour expliquer l'installation d'une culture de la sécurité au sein de l'espace humanitaire, culture qui débouche sur la création de postes d'experts et qui légitime des pratiques spécifiques, il est donc nécessaire d'identifier les individus qui l'ont rendue possible.

En adoptant une démarche inductive, c'est à dire en partant des individus et de leur interactions, nous pouvons alors selon Michel Crozier et Erhard Friedberg [21] en déduire des hypothèses plus générales sur les transformations qui ont lieu au sein des organisations. Autrement dit, la rencontre entre représentations et comportements individuels convergents ou divergents et les stratégies des acteurs pour améliorer leur position influencent directement l'évolution de l'espace humanitaire. Dès lors, comment procéder pour comprendre les actions des individus ? Il est nécessaire, selon Raymond Boudon[22], de collecter un ensemble d'informations « sur leur passé, leurs ressources, leur situation ou le contexte social dans lequel ils se meuvent ». Il faut se pencher sur leurs formations, leur trajectoires [23] et leurs carrières, retracer leur socialisation et leurs échanges, déterminer leur positions au sein de leur champ respectif et détailler leur passage dans des institutions différentes. Il s'agit donc d'emprunter à la sociologie de l'engagement aussi bien qu'à celle des normes, des mobilisations et des groupes professionnels pour analyser les connexions entre divers acteurs qui favoriseraient la construction et la diffusion de la norme sécuritaire.

Cette approche nous permettra d'abord de voir si les travailleurs humanitaires partagent une même vision de la sécurité, renforcée par la création de plates formes d'échanges entre organisations qui favorisent la socialisation et la diffusion de nouvelles normes, ou si au contraire la sécurité produit des débats, voire des clivages à la fois au sein des ONG et entre

[20] Max Weber, *Economie et Société*, 1922, Plon, Paris, 1971
[21] Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, 1977, Seuil, Paris, 1981.
[22] Raymond Boudon, *L'inégalité des chances: la mobilité sociale dans les sociétés industrielles,* 1973, Hachette, Paris, 2001
[23] Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 31-1, 1990

différentes ONG. Va-t-on vers une convergence des représentations et des pratiques ou vers de nouveaux clivages au sein du champ ?

La résistance, si résistance il y a, de certains travailleurs humanitaires à la sécurisation de leurs activités entraine une autre question : cette institutionnalisation est-elle un phénomène voulu par les ONG ou imposé par leurs bailleurs de fonds ? Cela revient également à souligner à l'aide des Critical Security Studies l'élargissement du champ de la sécurité qui favorise une convergence entre acteurs appartenant à des univers sociaux antagonistes. C'est aussi la question de la circulation des normes et des politiques publiques internationales qu'il nous faut nous poser ici.

Enfin la question de l'encadrement sécuritaire des ONG et l'intérêt croissant d'institutions telles que l'Union Européenne (UE) pour le sujet[24] ne serait-il pas pour les autorités publiques une façon de s'imposer davantage dans les décisions de ces dernières et également une manière de justifier leur présence sur le terrain ? Y a-t-il réappropriation de la diplomatie humanitaire par les autorités publiques nationales et internationales ? Y a-t-il un retour de l'Etat et de la puissance publique ?

L'hypothèse que cette étude propose de démontrer est la suivante : un nouveau groupe professionnel des experts de la sécurité, portés par d'anciens militaires anglo-saxons et des humanitaires de carrière se constitue à la fin des années 1990 et fait son entrée au sein du champ de l'humanitaire. En nouant des alliances à l'international mais aussi en s'appuyant sur leurs réseaux et leur connexions avec divers secteurs sociaux, ils participent à légitimer puis à institutionnaliser la sécurité au sein du champ de l'humanitaire. Ce n'est pas une hausse l'insécurité et un environnement plus menaçant qui expliquerait la professionnalisation de la sécurité mais des engagements individuels en provenance d'espaces sociaux différents qui convergent pour installer au sein du champ humanitaire une culture sécuritaire.

Méthodes et techniques d'enquêtes

Pour réaliser ce mémoire, nous avons privilégié l'étude de guides et manuels de sécurité commandés et /ou mis au point par les ONG (telle que Care, World Vision le Comité International de la Croix Rouge), les instituts de recherche en action humanitaire français

[24] Voir le communiqué de presse de la Commission européenne du 19 août 2010 : « La sécurité des travailleurs humanitaires: une préoccupation essentielle de l'action humanitaire de l'UE » http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-10-379_fr.htm

(Groupe URD) et anglais (Overseas Development Institute) et les institutions publiques (l'UE, les Agences des Nations Unies). Nous avons ainsi passé en revue 12 guides écris entre 1999 et 2014.

Outre ces guides pratiques, nous nous sommes également intéressés à la littérature grise produite par différents acteurs et organisations, notamment aux articles parus dans des revues spécialisées telles qu'Humanitarian Exchange[25], Grotius[26] ou Irin News[27]. Nous avons aussi étudié les bases de données recensant les attaques à l'encontre des acteurs humanitaires, en nous concentrant principalement sur la base de données intitulée « Aid Worker Security Database » développée par le Think Tank anglais Humanitarian Outcomes (qui n'est autre qu'une « sous-direction » de l'Overseas Development Institute).

D'autre part, pour saisir les parcours et les caractéristiques des nouveaux « experts » de la sécurité humanitaire et pour mettre à jour la position des différents acteurs de l'humanitaire vis-à-vis de la sécurisation du champ, nous avons également mené des entretiens avec des responsables de la sécurité d'ONG, des consultants en sécurité mais aussi des logisticiens, des psychologues, des responsables juridiques, des directeurs d'opérations et d'anciens humanitaires. Nous avons interrogé au total 8 personnes, dont une qui a souhaité rester anonyme[28].

Enfin, afin d'observer les relations entre les « experts » de la sécurité humanitaire, nous nous sommes également intéressés aux lieux de rencontres et aux espaces de socialisation de ces derniers. Nous avons ainsi favorisé l'observation de nouvelles plateformes hybrides de coordination de la sécurité inter-ONG telle que la European Interagency Security Forum en Europe et l'InterAction aux Etats-Unis. Pensés comme des forums informels de dialogue permettant aux organisations de partager des informations sur les contextes d'interventions, ils évoluent rapidement pour devenir des organismes structurés et indépendants où travaillent d'anciens responsables de la sécurité des ONG.

[25] http://odihpn.org/publications/?q=hem
[26] http://www.grotius.fr/
[27] http://www.irinnews.org/fr
[28] Voir liste des entretiens

Limites méthodologiques

Les limites que posent l'approche que nous avons privilégiée, de même que les techniques d'enquête que nous avons utilisées, sont de deux types. Les premières se rapportent à la méthode elle-même, c'est à dire à l'accent donné aux parcours des acteurs et à leurs interactions. D'autres se rapportent au terrain d'étude, ou plutôt à l'absence d'enquête sur les terrains d'opérations.

D'une part si la démarche inductive privilégiée comporte de nombreux avantages que nous avons précédemment développés, elle comporte également un certain nombre de biais. En faisant reposer l'enquête sur les expériences individuelles et sur les relations entre différents acteurs, et en nous appuyant pour ce faire sur des entretiens semi-directifs et sur l'examen d'une littérature grise, nous prenons le risque de déduire des discours les pratiques effectives de ces mêmes acteurs. Cela vaut aussi bien pour les entretiens, où le sujet interrogé peut chercher à se mettre en avant ou au contraire à minimiser ses actions en vertu de la « sacralité de la face » qui sous-tend toute interaction sociale[29], que pour les guides pratiques ou les articles rédigés par ces nouveaux professionnels de la sécurité qui témoignent parfois davantage d'une stratégie de différenciation avec d'autres travaux - d'une compétition en somme - que d'une réelle prise de position.

A ce premier biais s'ajoute le danger pour nous de surestimer l'intentionnalité des acteurs en cherchant à tirer une conclusion de leur propos et de leurs actes. Nous ne pouvons en effet être certains que les acteurs agissent par intérêt, de même que nous pouvons mettre en doute le fait qu'ils aient à leur disposition toutes les informations pour effectuer un calcul parfait déterminant l'action qui les servirait[30]. Si cependant leurs actions étaient bel et bien guidées par un calcul rationnel, qu'en serait-il du résultat final ? Les actions superposées d'individus aux intentions différentes n'aboutissent pas à la somme de ces intentions, c'est à dire à un résultat qui bénéficierait également à tous les acteurs impliqués, mais plutôt à un mélange des rationalités dont le résultat final ne correspondrait pas nécessairement aux intentions de départ

[29] Selon Erving Goffman les individus sont des acteurs qui cherchent à contrôler l'impression qu'ils produisent. La règle primordiale de toute interaction en face à face est donc celle de la *sacralité de la face* c'est à dire la volonté de chaque individu de ne pas perdre la face (entendue comme la valeur sociale positive revendiquée par l'individu) et de préserver celles des autres. Erving Goffman, *Les Rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, Paris, 1974

[30] Herbert Simon, *Models of Man: Social and Rational. Mathematical Essays on Rational Behavior in a Social Setting*, Wiley, New York, 1957

des individus selon Raymond Boudon[31]. Nous ne pouvons ainsi affirmer avec certitude que le résultat final produit par les intentions diverses des professionnels de la sécurité ne finisse pas par leur échapper.

Enfin, si la démarche inductive cherche à partir de l'individu à « monter » en généralisation en formulant des hypothèses plus générales sur les transformations du champ humanitaire, cette généralisation est limitée à la fois par le nombre d'entretiens que nous avons réalisés, mais aussi par le nombre d'ONG que nous avons choisi d'observer, pour la plupart françaises. Nous ne nous sommes également entretenus qu'avec des travailleurs humanitaires français qui, bien qu'ils aient travaillé avec des organisations diverses au cours de leur carrière, partagent à n'en pas douter des traits communs ne seraient-ce que via leur socialisation, par exemple leur passage dans des institutions françaises. Afin d'apporter plus de poids à nos conclusions, il aurait été intéressant d'interroger des travailleurs humanitaires de différentes nationalités et de multiplier les organisations observées.

D'autre part, nous n'avons pas effectué d'enquête de terrain pour des raisons pratiques. Nous sommes conscients de n'avoir pu échapper à un certain nombre de biais au cours de notre enquête en ne pouvant observer directement sur les terrains d'opérations comment étaient perçues, reçues et appliquées les différentes mesures de sécurité. De la même façon que « l'anthropologie en fauteuil » dénoncée par Bronislaw Malinowski[32] conforte les préjugés et l'ethnocentrisme, une « sociologie en fauteuil » ne permet peut-être pas de s'écarter complétement de ses pré-notions. De plus, étudier l'impact concret des règles de sécurité dans un contexte opérationnel précis aurait peut-être permis de mieux saisir, plutôt que de l'effleurer à travers les entretiens, la réelle distance entre les discours et les pratiques. Les règles décidées au siège des ONG sont-elles respectées dans les zones d'intervention ? Et si oui, quels en sont les effets sur le déroulement des programmes et sur l'évolution de la relation entre l'humanitaire et le bénéficiaire de l'aide ? Les entretiens et la littérature ont pu nous renseigner partiellement, mais une observation ethnographique aurait sans doute pu compléter, vérifier ou invalider nos interprétations.

Cependant l'adoption d'une position critique a également été facilitée par le fait même que nous n'avons pas été confronté aux situations que nous décrivons. Il est ainsi plus facile

[31] *«* Expliquer un phénomène social, c'est souvent montrer qu'il peut être vu comme l'effet non voulu d'actions rationnelles *»,* Raymond Boudon*, Effets pervers et ordre social,* PUF, Quadrige, 1993
[32] Bronislaw Malinowski, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1989 [*1922*]

de s'interroger sur le recours à certaines techniques, à certaines méthodes de protection lorsque l'on n'a pas expérimenté la peur, le stress et la pression subit par certains humanitaires même si l'on court le risque de minimiser les risques perçus ou encourus par les travailleurs humanitaires en étant soi même « à distance ».

De plus, l'une des hypothèses que nous défendons au cours de ce mémoire est justement que le contexte situationnel influe peu sur le spectre des mesures de sécurité adoptées dans tel ou tel pays. Les mesures de sécurité mises en place à Haïti sont par exemple largement similaires à celles déployées en Centrafrique. Les guides de sécurité les plus utilisés au sein des ONG se veulent par ailleurs transversaux, universels, et les conseils prodigués seraient applicables en toute situation. On trouvera par exemple les mêmes règles de conduite régissant les transports et plus particulièrement les trajets en voiture au sein de toutes les ONG et dans tous les contextes. S'agit-il de bon sens, de règles reconnues par tous comme indispensables après des années d'expérience sur le terrain et plusieurs graves accidents ? L'objet de ce mémoire est exactement d'étudier comment le « bon sens », loin d'être la cause de la sécurisation du champ humanitaire, a été et est toujours mis en avant pour expliquer ou pour légitimer cette dernière.

Plan de recherche

Ce mémoire se compose de trois grandes parties : l'ancrage d'un nouveau groupe professionnel au sein du champ de l'humanitaire, la diffusion d'une culture de la sécurité au sein de cet espace et les effets de cette nouvelle norme sur la redéfinition de l'identité humanitaire et des règles régissant le champ.

La première partie étudie ainsi l'intégration de nouveaux experts de la sécurité au sein des organisations humanitaires. Le premier chapitre est consacré à la genèse de la création de postes de responsable de la sécurité puis à sa généralisation. Le second chapitre retrace la diversité des parcours de ces experts pour mieux interroger les capitaux mis en avant par ceux-ci pour se légitimer. Enfin le troisième chapitre s'intéresse aux tensions internes aux organisations créées ou déplacées par l'arrivée de ces nouveaux acteurs.

La deuxième partie se penche sur la diffusion d'une culture de la sécurité au sein de l'espace humanitaire et s'interroge sur ses modalités. Le quatrième chapitre est consacré à l'usage de la technique et de la statistique comme mesure de l'insécurité ainsi qu'aux biais qui

les accompagnent. Le cinquième chapitre s'interroge à la fois sur les engagements individuels et sur les interactions qui ont rendu possible la diffusion de la norme sécuritaire à travers l'étude des espaces de socialisation des professionnels de la sécurité. Enfin le sixième chapitre revient sur le débat autour de la sécurisation au sein du champ, pour déterminer si celui-ci a pour conséquence une différenciation des pratiques et des représentations entre organisations.

Pour finir, la troisième et dernière partie cherche à saisir les conséquences de la diffusion d'une norme sécuritaire et des pratiques qui l'accompagnent. Le septième chapitre met l'accent sur les dangers d'une confusion des genres et d'un affaissement des barrières entre humanitaire, militaire et privé facilités par le recours au langage du risque. Le huitième chapitre interroge ce que cela implique pour la relation entre humanitaire et bénéficiaire de l'aide. Pour finir, le neuvième chapitre vise à décrire l'émergence d'une troisième génération de l'humanitaire, qui s'oppose à la précédente et pour qui la sécurisation des pratiques n'est plus une question mais une nécessité.

PARTIE 1

LES GESTIONNAIRES DE LA SECURITE : ANCRAGE D'UN NOUVEAU GROUPE PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP DE L'HUMANITAIRE

Dans cette partie nous essaierons de déterminer qui sont ces nouveaux professionnels de la sécurité, quel est leur parcours, leur formation et quelle légitimité ils avancent pour se positionner. Par « professionnels de la sécurité » nous incluons à la fois les responsables de la sécurité travaillant au sein des organisations humanitaires (que ce soit au siège ou sur le terrain), les consultants indépendants engagés ponctuellement mais aussi les auteurs de guides pratiques prodiguant des recommandations sur la sécurité des humanitaires. Il n'est cependant pas rare de voir ces trois catégories se confondre, certains professionnels cumulant plusieurs de ces fonctions. Nous nous interrogerons notamment sur ce que représente une telle porosité des frontières entre ces positions.

Avant cela, il est nécessaire de se poser la question des conditions de naissance du poste de responsable de la sécurité au sein des ONG. Quelles ont été les organisations pionnières et pourquoi se sont-elles dotés de tels postes ? Est-ce à la suite d'évènements traumatisants, d'accidents, de kidnappings ou d'assassinats de leurs employés ? Et jusqu'à quel point ces organisations pionnières ont-elles facilité la généralisation de la création de ces postes à l'ensemble de l'espace humanitaire ?

Nous nous pencherons également sur les dispositions et les motivations individuelles des professionnels de la sécurité. Pourquoi choisit-on de devenir responsable de la sécurité d'une organisation humanitaire et comment le devient-on ? Est une stratégie de reconversion à la suite d'une première carrière ou devient-on responsable de sécurité par conviction, après avoir constaté un manque ou vécu une expérience difficile sur le terrain ? Quels capitaux sont utilisés pour légitimer l'accès à cette position ? Surtout, est-on professionnel de la sécurité avant d'être humanitaire ? L'expertise sécuritaire s'inscrit-elle dans la carrière humanitaire ou se veut-elle transversale ? La question de l'engagement en humanitaire se pose ici plus que jamais.

Il faudra enfin déterminer ce que l'entrée de ces nouveaux experts produit au sein des organisations. Y a t-il création ou déplacement de tensions et de clivages ? Et si oui où se produisent-ils, entre le siège et le terrain, entre différentes fonctions, entre différentes générations ? Comment sont reçues les mesures de sécurité par ceux qui doivent les appliquer ? Comment sont-elles reçues par ceux qui n'ont en jamais vraiment eues ou ont appris à « vivre sans » ?

La réflexion centrale qui guide cette première partie est celle des engagements individuels qui ont « poussé » - et qui poussent aujourd'hui - à la fois la professionnalisation et la routinisation de la sécurité au sein des organisations humanitaires.

Chapitre 1

La genèse du poste de « security advisor »

A. L'initiative du CICR et des Nations Unies et le succès des premiers guides pratiques

Il est difficile de dater l'apparition des premiers postes de responsables de sécurité. Nombreuses sont les ONG qui avaient recours plus ou moins formellement à des spécialistes pour assurer leur sécurité ou les conseiller en la matière avant les années 1990. Pourtant, un mouvement d'institutionnalisation de la sécurité commence à émerger au milieu de la décennie avec la création par deux organisations internationales de référence de départements spécifiquement dédiés à la protection du personnel humanitaire. Le CICR est le premier à mettre en place en 1994 une « Cellule Sécurité et Stress » rattachée au département des opérations, dont le rôle d'abord purement consultatif gagne rapidement en importance pour prendre en charge – outre le soutien psychologique des humanitaires de retour de mission – des aspects centraux de la sécurité tels que le suivi des situations, la formation des employés et la définition des politiques de sécurité.[33] En 1997, l'organisation franchit une étape supplémentaire avec la signature de l'Accord de Séville qui renforce la coordination entre les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, leur Fédération internationale et le CICR. L'article 5.3 de l'accord stipule que ce dernier exercera désormais la fonction d'institution directrice « dans les situations de conflits armés internationaux et non internationaux, de troubles intérieurs et de leurs suites directes ». Le CICR acquiert ainsi :

> « *la responsabilité spécifique « [d'] adopter et [de] faire appliquer toutes les mesures pouvant être nécessaires pour garantir dans toute la mesure du possible la sécurité physique des personnes engagées dans les opérations de secours sur le terrain* ». [34]

Si sur le terrain les chefs de délégations continuent de jouir d'une grande autonomie en matière de sécurité puisqu'ils restent en charge de décider des règles et de les faire respecter, l'Accord de Séville amorce une certaine centralisation de cette dernière en attribuant plus de

[33] Patrick Brugger, "ICRC operational security: staff safety in armed conflict and internal violence", *International Review of the Red Cross,* Vol. 91, N° 874, juin 2009

[34] Accord sur l'organisation des activités internationales des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge - Accord de Séville, *Revue internationale de la Croix-Rouge*, N° 829, 26-11-1997

responsabilités au « Délégué à la sécurité » placé au siège du CICR. Par ailleurs, le fait que poste soit intégré à la Direction des opérations lui confère une position proche de la prise de décision, notamment celle d'intervenir ou non dans certains pays ou de se retirer de situations critiques.

Dans le même temps, les Nations Unies[35] semblent se préoccuper de plus en plus de la sécurité de leurs employés : le 9 décembre 1994 est adoptée la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, dont l'article 7. 2 engage les Etats signataires de la convention à prendre « *toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé* » et à punir ou à extrader le cas échéant les auteurs d'attaques contre le personnel onusien[36]. La Résolution 52/167 du 16 décembre 1997 des Nations-Unies sur la « Sûreté et sécurité du personnel humanitaire » vient confirmer la volonté de l'organisation internationale de mieux protéger son personnel et débouche sur la création en 1998 d'une direction transversale en charge de la sécurité, l'Office of the United Nations Security Coordinator (UNSECOORD). Le bureau tente d'amorcer une coordination de la sécurité des agences onusiennes : il est à l'origine en 2001 du « Minimum Operating Security Standard » (MOSS), une feuille de route établissant des standards de sécurité communs à tous les employés des Nations Unies. Basée sur une analyse des risques prévalent dans le pays concerné – identifiés au préalable par un « Security Risk Assessment » (SRA) – le MOSS se présente sous la forme d'une liste de mesures adoptéess pour faire face à ces risques : on y trouve par exemple la liste des équipements nécessaires, des téléphones satellitaires aux radios VHF en passant par les véhicules blindés[37].

Cependant si ces initiatives démontrent une volonté certaine de la part du CICR et des Nations Unies de renforcer la sécurité des acteurs et des activités humanitaires, celle-ci tarde encore à être coordonnée aux sein même de ces organisations. Dans le cas du CICR, les mandats et le partage des responsabilités restent flous, et entre le délégué terrain et le délégué à la sécurité basé au siège de l'organisation, il est encore difficile de déterminer à qui revient la prise de décision. De même, si les Nations Unies ont fait un premier pas décisif en matière de coordination inter-agences, la sécurité reste l'apanage de trois services bien distincts :

[35] Nous précisons ici que si les Nations Unies ne peuvent être considérées comme une organisation humanitaire non gouvernementale, elles représentent cependant la « première puissance humanitaire mondiale » pour reprendre les termes de Sylvie Brunel (« *Les Nations unies et l'humanitaire: un bilan mitigé.* », Politique étrangère 2/2005). Leur actions ont donc un impact certain sur l'ensemble du champ de l'humanitaire, qu'il nous est indispensable de prendre en compte.

[36] *Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé*, New York, 9 décembre 1994

[37] Voir Annexe 1

l'UNSECOORD, l'UN Security and Safety Services et la division sécurité du Departement of Peacekeeping Operations dont les règles de fonctionnement diffèrent sensiblement[38]. Bien qu'inabouties, les mesures prises par le CICR et par les Nations Unies inspirent d'autres ONG, notamment anglo-saxonnes, telles que Care ou Save the Children, qui commencent à se doter elles aussi de départements spécialisés dans la sécurité du personnel et créent des postes correspondants. Les pratiques des organisations dominantes commencent ainsi à affecter l'ensemble du champ de l'humanitaire et contribuent à diffuser ces dernières selon un schéma déjà décrit par Johanna Siméant et Pascal Dauvin[39].

Pourquoi ces initiatives conjointes ont-elles lieu au milieu des années 1990 ? Le CICR et les Nations Unies justifient tous deux l'adoption de nouvelles mesures et instruments - de même que la création de départements spécialisés - comme une réponse à la fois à la hausse de l'insécurité globale et à l'augmentation des violences envers les travailleurs humanitaires en particulier. La Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé débute en effet de la façon suivante :

> *« Les Etats parties à la présente Convention, profondément préoccupés par le nombre croissant de morts et de blessés causé, parmi les membres du personnel des Nations Unies et du personnel associé, par des attaques délibérées ;»*

Et l'explication est la même pour le CICR, dont l'ancien Délégué à la sécurité Patrick Brugger[40] écrit :

> *« Il est de plus en plus dangereux de conduire des activités humanitaires, surtout dans les zones de conflit. Toute organisation humanitaire rencontre de graves problèmes de sécurité, ce qui constitue une menace pour son personnel et nuit aux activités dont les victimes de conflits armés et d'autres situations de violence armée ont cruellement besoin. »*

Les faits viennent en partie confirmer ces explications : la création de la Cellule Sécurité et Stress intervient après l'assassinat d'un employé du CICR en Bosnie en 1992 et divers incidents en Afrique de l'Ouest (Liberia et Sierra-Leone) et en Somalie. L'Accord de Séville est lui ratifié après la mort de trois délégués du CICR, tués au Burundi l'année précédente. Pourtant, les accidents ou les attaques mortelles contre les travailleurs humanitaires ne sont

[38] Peter J. Hoffman et Thomas G. Weiss, *Sword & Salve: Confronting New Wars and Humanitarian Crises,* Rowman & Littlefield Publishers, 2006, 272 p

[39] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.

[40] Patrick Brugger, "ICRC operational security: staff safety in armed conflict and internal violence", *International Review of the Red Cross,* Vol. 91, N° 874, juin 2009

pas un phénomène nouveau, ni pour le CICR, ni pour les Nations Unies, et aucun n'avait jusqu'ici débouché sur la création de départements et de postes spécialisés.

La sécurisation est en tout cas bel et bien une tendance « qui prend » à partir de la fin des années 1990. En témoignent le succès du premier manuel de sécurité du CICR paru en 1999 et intitulé sobrement *Staying Alive*, mais aussi celui des suivants développés par le Groupe Urd[41] ou encore l'ONG World vision[42]. En 2000, le guide écrit par Koenraad Van Brabant[43] - ancien humanitaire reconverti à la recherche au sein de l'institution de recherche anglais Overseas Development Institute - connaît un succès fulgurant. Il est encore considéré aujourd'hui comme une « référence biblique » [44] de la sécurité humanitaire et son célèbre triptyque « acceptation, protection, dissuasion » est utilisé par tous les humanitaires pour élaborer leur stratégie de sécurité[45]. En l'espace de quelques années, de nouvelles pratiques voient donc le jour : des postes sont créés et des départements mis en place pour gérer la sécurité du personnel humanitaire tandis que les guides pratiques se multiplient.

B. L'accélération de la tendance après les attentats de Bagdad (2003)

En août 2003 le bombardement du siège des Nations Unies à Bagdad qui ôte la vie de vingt-deux personnes, puis celui du bureau principal du CICR en octobre agissent comme un électrochoc qui pousse l'ensemble des acteurs humanitaires, et plus seulement une partie d'entre eux, à repenser leur rapport à la sécurité.[46] Jan Egeland, directeur du Norwegian Institute of Humanitarian Affairs décrit les attentats comme les catalyseurs d'un changement brutal des approches vis à vis de la sécurité, la période d' « imprudence » laissant place à une

[41] François Grunewald, *Sécurité du personnel en mission humanitaire. Entre compréhension, protection, dissuasion et acceptabilité, Quelques éléments de Stratégie*, Groupe URD, 1999
[42] Charles Rogers and Brian Sytsma, *World Vision Security Manual. Safety Awareness for Aid Workers*, World Vision 1999
[43] Koenraad Van Brabant, *Operational Security Management in Violent Environments,* Overseas Development Institute, 2000
[44] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016
[45] Ce triptyque illustre trois grands types de stratégies de sécurité. « L'acceptation » est basée sur les relations de confiance que l'ONG noue avec différents acteurs sur le terrain et sa capacité à se fondre dans le décor, la « protection » elle demande des moyens techniques et matériels accrus et la « dissuasion » repose sur l'utilisation de gardes armés ou bien l'association avec des groupes armés.
[46] Pierre Gassmann, « Rethinking humanitarian security », *Humanitarian Exchange*, n° 30, juin 2005, pp 32

période de « bunkerisation » rapide du personnel des ONG[47]. Les acteurs humanitaires sont à n'en pas douter profondément marqués par ces bombardements les visant explicitement. L'idée selon laquelle ils passeraient du statut de victimes collatérales (touchés parce que présents au mauvais endroit au mauvais moment) au statut de cible, visés notamment par des groupes djihadistes ou des milices qui demandent une rançon, gagne du terrain au sein du champ[48]. Il est clair pour beaucoup que la neutralité affichée par les acteurs humanitaires ne semble plus garantir leur sécurité. Sandra Bernhardt, ex employée d'Action Contre la Faim[49] rapporte ainsi :

> *« Tu vois avant, quand tu étais un humanitaire, tu passais les check points sans problèmes.. aujourd'hui c'est plus compliqué, la voiture doit être discrète, sans logo, on doit croire que tu es un local. Aussi avant tout le monde portait un tee shirt de l'ONG, comme Médecin sans Frontières, Médecins du Monde.. Porter le tee shirt c'était une protection, maintenant être humanitaire n'est plus une protection »*

Le mouvement de sécurisation débuté à la fin des années 1990 s'accélère alors. En 2004 l'UN Department of Safety and Security (UNDSS) se substitue à l'UNSECOORD, à l'UN Security and Safety Services et la division sécurité du DPKO. Sir David Veness, ancien chef du contre-terrorisme à Scotland Yard[50] est nommé à la tête de l'UNDSS en qualité d' « Undersecretary general for the department of security and safety ». Ses prédécesseurs seront eux aussi, à l'exception de quelques uns, d'anciens policiers ou militaires. De leur côté, les ONG renforcent leur dispositifs de sécurité en suivant le modèle du CICR et des Nations Unies, tout en affirmant suivre leurs propres règles :

> *« Quand j'ai commencé chez ACF, il n'y avait pas du tout de référent sécurité, la sécurité était gérée par le chef de mission, le logisticien ou bien chacun sur place de façon individuelle. Aujourd'hui la gestion est beaucoup plus stricte… On se base un peu sur les niveaux de sécurité mis en place par l'ONU et la Croix Rouge.. Mais eux sont très stricts, dès qu'il y a un petit incident ils lèvent le camp. Nous on va rester plus longtemps.. Mais les situations ont empiré, du coup la sécurité est devenue un élément vraiment très important pour les ONG.. »*[51]

Le recrutement de responsables de sécurité commence à se généraliser au sein des ONG alors qu'une nouvelle génération de guides pratiques voit le jour. L'ONG Save the

[47] http://www.irinnews.org/report/92459/aid-policy-staff-security-%E2%80%9Cbunkerization%E2%80%9D-versus-acceptance
[48] Larissa Fast, *Aid in Danger. The Perils and Promise of Humanitarianism,* Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014
[49] Entretien avec Sandra Bernhardt, réalisé le 5 février 2016.
[50] Larissa Fast, *Aid in Danger. The Perils and Promise of Humanitarianism,* Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014
[51] Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016

Children publie son guide en 2003, Care en 2004. Cette même année, l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) publie à son tour un *Guide générique de la sécurité pour les organisations humanitaires*. Ces guides se veulent plus complets que les précédents et mettent davantage l'accent sur la manière de prévenir les risques : le CICR publie ainsi en 2005 une version mise à jour de son guide qui intègre de « nouvelles menaces– comme les armes chimiques, biologiques et nucléaires – et comprend de nouveaux chapitres, notamment sur les premiers secours, la santé en mission et la protection que le droit international humanitaire accorde aux agents humanitaires. » [52] En 2010, c'est au tour de Koenraad Van Brabant de rééditer son manuel pratique : il y réserve une plus grande place à la partie consacrée à l'analyse des risques, avancée comme indispensable pour mettre en place des mesures de sécurité pertinentes. Le contenu des guides de sécurité évolue donc sensiblement puisqu' il ne s'agit plus seulement de recommandations pour éviter de poser le pied sur une mine ou de conseils pour gérer les conséquences des incidents ; désormais les guides commencent à rationnaliser l'insécurité en montrant aux travailleurs humanitaires et aux organisations qu'il est possible de quantifier, calculer et donc prévenir les accidents.

L'assassinat de dix-sept membres d'Action Contre la Faim en 2006 au Sri Lanka, puis le bombardement du quartier général de l'ONU à Alger par Al-Qaeda l'année suivante qui fera également dix-sept morts, contribuent à renforcer le sentiment que les humanitaires sont dorénavant des cibles pour les parties en conflit et les groupes armés divers. Ces attaques sont interprétées comme la preuve que les organisations humanitaires ont sous-évalué les risques et ne sont pas suffisamment équipées pour assurer la sécurité de leur personnel[53]. La gestion de la sécurité, auparavant confiée au chef de mission sur le terrain et dans certains cas plus ou moins supervisée à distance par le directeur des opérations au siège, se professionnalise rapidement et devient graduellement une fonction à part entière au sein des organisations.

C. Une professionnalisation de la sécurité aujourd'hui généralisée ? L'exemple de MSF

La professionnalisation de la sécurité et sa centralisation progressive n'ont pas été acceptées de la même manière dans toutes les ONG. Afin de vérifier nos hypothèses sur la

[52] David Lloyd Roberts, *Staying alive: safety and security guidelines for humanitarian volunteers in conflict areas,* Publication du CICR, 2005
[53] Damien McElroy, « Top British official quits UN over Algeria bombing blunders », *The Telegraph*, 25 juin 2008

généralisation aujourd'hui aboutie de la professionnalisation de la sécurité au sein du champ nous avons donc choisi de l'illustrer par une étude de cas. Le choix de Médecins Sans Frontières se justifie d'abord par la position particulière que l'organisation occupe dans le paysage humanitaire. Nombreux sont les auteurs à avoir souligné la volonté de l'ONG internationale - et particulièrement de sa section française - de cultiver un esprit critique, frondeur, faisant de l'organisation l'arbitre de tout changement interne au champ. Elsa Rambaud a ainsi montré comment la critique - critique de l'humanitaire et de ses acteurs et critique de l'organisation elle-même – était valorisé chez MSF au point d'être érigée en norme institutionnelle, encourageant les membres de l'ONG à s'interroger sur les pratiques de leurs pairs et à s'en distancier si nécessaire[54]. Le retrait à la dernière minute de MSF du Sommet Humanitaire Mondial, organisée par les Nations Unies en mai dernier, pour dénoncer l'inertie des acteurs politiques face aux crises humanitaires[55] s'ajoute à la longue liste de controverses suscitées par l'organisation et vient confirmer son inclinaison à mettre en lumière les erreurs ou les faiblesses du milieu. L'importance de la critique chez MSF, véritable étendard de l'ONG et partie intégrante de son identité, laisse penser que la professionnalisation de la sécurité n'a pu passer inaperçue au sein de l'organisation. La méfiance de MSF à l'encontre des cadres partagés par l'ensemble des acteurs du champ nous amène ainsi à supposer que l'institutionnalisation de la sécurité a fait l'objet – plus qu'ailleurs - d'oppositions et de résistances de la part de l'organisation.

D'autre part, le fait que MSF ait été bâtie, selon les termes de Bernard Kouchner[56], par des « aristocrates du risque » en quête d'aventure et de frissons semble aller à l'encontre de toute valorisation d'une culture de la sécurité – et plus encore de toute formalisation de règles de sécurité. La Charte de MSF[57] reflète encore aujourd'hui la vision de l'humanitaire de ses fondateurs, pour qui le risque faisait fondamentalement partie de la profession. Un paragraphe de cette Charte illustre particulièrement la position tranchée de MSF en matière de protection de son personnel :

> *« Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation, autre que celle que l'organisation sera en mesure de leur fournir. »*

[54] Elsa Rambaud, « L'organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières », *Revue française de science politique,* 2009/4
[55] Ben Parker, « MSF se retire du Sommet humanitaire mondial », *Irin News*, 5 mai 2016
[56] Bernard Kouchner, *Le Malheur des autres*, Odile Jacob, Paris, 1992
[57] La Charte de MSF peut-être trouvée sur le site internet de l'organisation à l'adresse suivante : http://www.msf.fr/association/charte-medecins-sans-frontieres

Ces deux aspect clés de l'identité de l'organisation – valorisation de la critique et culture du risque – explique ainsi que les nouveaux professionnels de la sécurité aient eu plus de mal que dans d'autres ONG à s'implanter. Lorsque MSF est créé, personne n'est officiellement en charge, au siège ou sur le terrain, d'assurer la sécurité du personnel. Dans les années 1980 alors que les attaques se multiplient en Afghanistan, en Ethiopie, en Somalie ou au Tchad, la réponse de l'organisation aux incidents est une réponse locale, souvent improvisée, et la protection des humanitaires est assurée par des accords passés avec des groupes rebelles, comme en Afghanistan[58]. Lorsque la négociation ne suffit pas, notamment en cas d'enlèvements, MSF compte alors sur l'opinion publique pour susciter l'indignation et faire réagir les responsables politiques. Enfin, lorsque la situation devient trop dangereuse, MSF prend la décision de se retirer, comme en Ouganda en 1981 ou encore en Iran en 1982[59].

Cependant, à partir des années 1990, la question de la sécurité commence à se poser pour MSF autant que pour les autres organisations humanitaires. Le premier débat autour des mesures de protection à adopter pour assurer la sécurité du personnel apparaît au sein de MSF avec le recrutement de gardes en Somalie en 1991, véritable rupture avec les pratiques habituelles de l'organisation. A l'issue de ce débat MSF adopte alors des « Règles d'or » de la sécurité : l'accent est mis sur la nécessité de comprendre le contexte et de mieux faire comprendre le travail d'MSF sur le terrain ainsi que sur l'importance de ne jamais compter sur la position d'impartialité affichée par l'organisation humanitaire. Surtout, la décision de se retirer ou non d'une situation dangereuse revient au responsable sur le terrain et non au siège. Ainsi, alors que d'autres ONG commencent à recruter des responsables de sécurité, cette dernière règle démontre un refus catégorique de MSF à la fois de centraliser et de professionnaliser la gestion de la sécurité : celle-ci est donc partagée sur le terrain entre le chef de mission qui fixe les règles et le logisticien qui est charge de les faire respecter. Si cette mesure semble donner « au terrain » une certaine marge d'indépendance, elle pose en fait un certain nombre de problèmes aux chefs de mission et aux logisticiens puisqu'ils sont parfois amenés, en plus de leurs autres tâches, à faire « *la police* » [60] ce qui peut créer des tensions au sein de l'équipe. Ils ont surtout l'immense responsabilité d'assurer la sécurité de leurs collègues, tout en prenant des décisions basées uniquement sur leur instinct en l'absence de règles venant « d'en haut ». Les comptes rendus des chefs de mission présents en Somalie en

[58] Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016
[59] Ibid.
[60] Entretien avec M., logisticien au sein de Médecins Sans Frontière France, réalisé le 8 février 2016

1993 illustrent ainsi à quel point les mesures de sécurité reposent sur les perceptions : confrontés à la même situation certains évaluent la présence de gardes armés comme nécessaires quand d'autres jugent que cela accroit l'insécurité et que l'on ne peut faire confiance à des mercenaires.[61]

Mais malgré les réticences de l'organisation française à céder aux sirènes de la professionnalisation de la sécurité, les assassinats de membres de MSF en 2008 et en 2011 en Somalie viennent ébranler les règles qu'elle s'était fixées[62]. La section française de MSF finit par rejoindre les autres sections telles que MSF Hollande qui avaient avant elle amorcé de profonds changements dans leur rapport à la sécurité. MSF France développe donc ses propres guides puis créé en 2013 le poste de « security focal point » au siège, appelé familièrement au sein de l'organisation « Monsieur Sécurité ». Si le Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH), véritable institution critique au sein de MSF, continue d'être très soupçonneux à l'égard de la professionnalisation de la sécurité – comme en témoigne la parution en mars dernier d'un ouvrage consacré à ce sujet – le Conseil d'administration et les membres de MSF sont eux aujourd'hui convaincus de la nécessité d'adopter des règles, des procédures, des guides, et de confier à une ou plusieurs personnes le soin de tenir à jour les bases de données recensant les incidents, de développer des formations et des outils, de donner des conseils opérationnels et de gérer les incidents quand ils se produisent[63]. Les référents sécurité de MSF France sont depuis la création du poste des humanitaires travaillant depuis de longues années au sein de l'ONG et non des experts de la sécurité extérieurs à l'organisation. De plus, le chef de mission et le logisticien sur le terrain continuent de jouir d'une certaine marge de manœuvre, donnant l'impression qu'il n'y a pas chez MSF de « *règles imposées par le haut* » et que la sécurité reste majoritairement basée sur « *la relation de confiance avec les locaux* »[64]. Pourtant la gestion de la sécurité s'est bel et bien professionnalisée au sein de MSF France : elle est désormais centralisée, hiérarchisée et normalisée, ce qui aurait été encore impensable quelques années auparavant.

[61] Laurence Binet, *Somalie 1991-1993: guerre civile, alerte à la famine et intervention "militaro-humanitaire" de l'ONU,* Prises de Parole Publiques de MSF, 2013
[62] Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016
[63] Entretien avec Michaël Neuman, directeur d'études au Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH), Fondation Médecins Sans Frontières, réalisé le 8 avril 2016
[64] Entretien avec André Jincq, Responsable des programmes adjoint chez Médecins Sans Frontières, réalisé le 18 février 2016

Fruit des initiatives simultanées de deux organisations de référence au sein du champ humanitaire, puis relayée par de grandes ONG anglo-saxonnes telles que Care ou Save the Children, la professionnalisation de la sécurité commencée au milieu des années 1990 s'est donc aujourd'hui généralisée à l'ensemble du champ malgré les réticences initiales de certaines organisations. Reste à déterminer cependant qui sont les nouveaux professionnels de la sécurité qui intègrent les organisations humanitaires et comment ils parviennent à s'y faire accepter.

Chapitre 2

Diversité des trajectoires et multipositionnement : un métier aux contours flous

La présence de responsables de la sécurité dans des organisations à vocation humanitaire apparaît à première vue être une suite logique de la professionnalisation du domaine et de la division du travail amorcée dans les années 1990 et 2000, soulignées notamment par Johanna Siméant et Pascal Dauvin[65]. Pourtant, on peut hésiter à qualifier ce poste de « métier » au vu de l'absence de règles le régissant et de reconnaissance officielle, au contraire des directeurs financiers, des chargés de communication ou encore des responsables juridiques qui ont intégrés les ONG au cours de ces vingt dernières années. Il s'avère d'ailleurs souvent difficile de repérer le poste de responsable de la sécurité au sein de l'organigramme tant le nom change d'une organisation à l'autre. Au CICR, on parle de « délégué à la sécurité », pour ACTED de « conseiller sécurité » et dans d'autres ONG, notamment anglo-saxonnes, il est devenu plus courant de parler de « spécialiste de la gestion des risques ».

Ces variations de langage ne sont pas anodines : elles révèlent d'abord que les attributions ne sont pas toujours les mêmes d'une organisation à l'autre car si certains se contentent de prodiguer des conseils et de partager des informations, d'autres ont un rôle décisionnel déterminant. L'intitulé du poste révèle également les évolutions entourant le débat soulevé par le renforcement des mesures de la sécurité au sein de l'espace humanitaire : le terme de « sécurité », encore connoté négativement car associé au militaire et au policier, est ainsi progressivement remplacé par celui de « gestion des risques » qui apparaît comme davantage neutre et recouvre un ensemble de réalités plus larges[66].

[65] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.

[66] « *Le nom de sécurité change, passe en « gestion des risques », j'ai vu le nom de « conseiller résilience », des « conseillers accès humanitaires ».. donc on sort vraiment de ce concept de sécurité qui est quelque chose d'assez figé et qui renvoie toujours à cette image de gardes armés.. qui renvoie dans l'imaginaire à une image négative.. donc les ONG essaient de changer ce terme* » Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016

Le poste de responsable de sécurité est donc un poste aux contours flous et non réglementés. Il n'existe pas de formation type, ni d'examens à passer ou de diplôme à obtenir pour exercer ce métier et il ne bénéficie pas d'une reconnaissance par l'Etat. Comment ces nouveaux experts se sont-ils progressivement intégrés aux ONG en l'absence de tels cadres ? D'où tirent-ils leur légitimité et y-a-t-il concurrence entre différents types de légitimité ?

A. Le modèle typique anglo-saxon : la reconversion d'anciens militaires

Un des premiers guides de sécurité à l'attention des humanitaires, le guide élaboré par CICR, a été rédigé par David Lloyd Roberts, un britannique diplômé de la Royal Military Academy de Sandhurst. Il a également bénéficié des contributions d'anciens colonels et majors de l'armée britannique. Après avoir servi au sein du Parachute Regiment de l'armée britannique pendant de très nombreuses années, David Lloyd Roberts rejoint le CICR en 1993 en tant que conseiller en sécurité opérationnelle (« operational security adviser »)[67], poste qu'il exercera sur différents terrains d'opérations, comme l'Afghanistan, l'Angola, le Bangladesh ou encore la Corée du Nord. La préface du guide insiste sur sa double expérience – celles de militaire et celles d'humanitaire – qui lui donneraient une perspective unique, en plus de compétences techniques, et ferait de Lloyd Roberts le plus à même de donner des conseils pertinents en matière de sécurité humanitaire. En se plaçant comme un expert de la sécurité plutôt qu'un militaire ou un humanitaire, Lloyd Roberts parvient ainsi à réconcilier des univers sociaux que tout oppose et à occuper des positions dans ces deux champs distincts[68].

La compétence sécuritaire semble donc favoriser l'accès à la multipositionnalité : ainsi les militaires, parmi les premiers à développer des guides pratiques pour faire profiter les organisations humanitaires de leur expertise, font également partie des premiers responsables de sécurité au sein des organisations humanitaires, majoritairement anglo saxonnes, qui commencent à se doter de tels postes[69]. Larissa Fast relie l'entrée des militaires dans le champ

[67] David Lloyd Roberts, *Staying alive: safety and security guidelines for humanitarian volunteers in conflict areas,* Publication du CICR, 2005
[68] Luc Boltanski, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, Vol 14, 1973
[69] Claude Bruderlein et Pierre Gassmann, « Managing Security Risks in Hazardous Missions : The Challenge of Securing United Nations Acces to Vulnerable Groups », *Harvard Human Rights Journal*, vol 19, 2006

humanitaire à la fin de la Guerre Froide[70] : la disparition de l'ennemi soviétique entraine une réduction conséquente des effectifs des armées occidentales qui poussent ces derniers à la reconversion professionnelle. Dans sa thèse consacrée à l'institutionnalisation de la coopération civilo-militaire au sein de l'armée française, Grégory Daho met en lumière les stratégies alors développées par les hauts gradés qui mettent à profit leur capital militaire et symbolique pour débuter une seconde carrière dans des organisations internationales, aux Nations Unies ou encore à l'OSCE[71]. Cette nouvelle donne pèse de la même façon sur les sous-officiers qui vont également chercher à se reconvertir en se dirigeant, entre autres, vers les carrières humanitaires. La question qui se pose alors est-celle de l'engagement : la notion de carrière telle qu'envisagée par les sociologues de l'interactionnisme Everett Hugues[72], Howard Becker [73] ou encore Erving Goffman[74], est associée à celle de l'engagement de l'individu, dictés par son image de soi et ses représentations intimes. Le militaire qui se reconvertit à l'humanitaire le fait-il par choix, parce qu'il se reconnaît dans l'éthique et les règles du champ ou par nécessité, parce qu'il ne peut poursuivre sa carrière dans l'armée ? Si l'humanitaire semble à première vue opposé au militaire, dans son éthique et dans ses pratiques, il partage cependant avec ce dernier de nombreux points communs parmi lesquels la mobilité internationale ou encore le goût du risque, de l'aventure – autant de caractéristiques trans-sectorielles[75] qui agissent comme des passerelles permettant de relier ces deux champs et autorisent les militaires à se reconnaître dans un univers social antagoniste[76].

Ce sont également ces points communs, associés à une professionnalisation de l'humanitaire valorisant les compétences « techniques » au sein du champ, qui facilitent la reconversion professionnelle des militaires. Alors que la sécurité devient pour les ONG une préoccupation de premier plan à la fin des années 1990, ceux-ci peuvent faire jouer leur expérience et leurs compétences techniques en la matière pour occuper les postes qui

[70] Larissa Fast, *Aid in Danger. The Perils and Promise of Humanitarianism,* Philadelphia, University of Pennsylvania Press 2014

[71] Grégory Daho, *Une revanche des généraux. L'institutionnalisation de la coopération civilo-militaire en France,* thèse de doctorat en Science Politique, sous la direction de Michel Dobry, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013 (page 518)

[72] Everett Cherrington Hugues, *Men and their Work*, the Free Press of Glencoe, 1958

[73] Howard Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, 1963, Éditions Métailié, Paris, 1985

[74] Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, 1961, Éditions de Minuit, Paris, 1979

[75]Grégory Daho, « La socialisation entre groupes professionnels de la politique étrangère », *Cultures & Conflits*, 98, 2015

[76]Peter Berger, Thomas Luckmann, *La Construction sociale de la réalité*, 1966, Paris, A. Colin, 2006

commencent à se créer au sein des organisations humanitaires, alors majoritairement américaines et anglaises. Cependant l'habitus professionnel[77] des militaires et celui des humanitaires diffère sensiblement, malgré l'homologie de leur trajectoires respectives. Les représentations du monde et les pratiques d'un militaire peuvent se trouver en confrontation avec celle d'un humanitaire et créer des clivages au sein des organisations[78] :

> « *Les anciens militaires si ils arrivent encore avec une vision trop militaire de la sécurité, trop rigide, basée beaucoup plus sur la protection que l'acceptation ça pose problème.. et une posture militaire qui jure un peu avec l'atmosphère générale des ONG..*
>
> *Q : Ça crée des tensions du coup ?*
>
> *C'est surtout qu'ils ne sont pas recrutés. Au moins dans les ONG françaises et on va dire européennes du sud. Il n'y a pas de militaires, enfin de militaires qui se voient. Genre carré, rigide. Moi je trouve dangereux d'avoir ce genre de personne à ces postes là ça créé tout de suite une méfiance.. il y a de la confusion ensuite.. »*

Ainsi si le militaire peut convertir son capital militaire en capital symbolique et faire valoir ses compétences techniques en matière de sécurité, il ne peut conserver au sein du champ humanitaire une posture ou une apparence trop « marquée » par le référentiel militaire. Il doit « s'adapter », c'est à dire adopter un vocabulaire et des codes vestimentaires différents pour ne pas être perçu comme trop « carré » et trop « rigide ». Il doit en somme utiliser un langage sécuritaire sans avoir recours au langage militaire. Mais les différences entre des habitus professionnels antagonistes ne sont en elles-mêmes pas un frein à l'entrée des militaires dans le champ humanitaire, du moins pour ce qui est des organisations humanitaires anglo-saxonnes : elles finissent plutôt par se gommer au fur et à mesure que les militaires acquièrent au cours de leur socialisation professionnelle un nouvel habitus. La notion de carrière morale développée par Erving Goffman[79] trouve ici un écho puisque le système de représentation et la personnalité du militaire vont évoluer au cours de sa carrière humanitaire.

Pourtant si les militaires parviennent à la fois à accepter et à faire accepter leur reconversion professionnelle au sein d'un nouveau secteur, ils ne sont dans un premier temps recrutés qu'au sein des ONG anglo-saxonnes. Utiliser le concept de modèle typique nous

[77]Bourdieu définit l'habitus comme l'ensemble des schèmes de perception, d'appréciation et d'action des individus acquis via la socialisation et qui agissent comme « un principe générateur (et unificateur) de pratiques reproductrices des structures objectives » Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève 12, Librairie Droz, « Travaux de Sciences Sociales », 1972

[78]Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016

[79]Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, 1961, Éditions de Minuit, Paris, 1979

permet ainsi de retranscrire des observations tirées de nos entretiens et de nos recherches de manière plus générale. Il ne s'agit bien sûr pas d'affirmer que tous les responsables de la sécurité sont d'anciens militaires au sein des ONG anglo-saxonnes tandis qu'en France aucun militaire n'y aurait accès, mais plutôt d'expliciter une tendance. Les ONG américaines et anglo-saxonnes ont été les premières à embaucher des militaires pour pourvoir les postes de responsables de la sécurité nouvellement créés. D'autres ONG, notamment françaises ont été – et sont toujours - plus réticentes à cette idée comme le souligne Jean Renouf :

> *« je pense qu'en Europe continentale, donc soit l'Allemagne, l'Italie, la France, ce sont plus des gens de terrain comme moi qui ont commencé à s'intéresser aux questions de sécurité et qui sont graduellement devenus responsables de la sécurité.. tandis que dans les ONGs anglo-saxonnes c'est plus .. une approche où on a besoin d'un responsable de la sécurité, on regarde, on recrute de manière plus large qui pourrait être compétent sur la sécurité et dans ce cas là il y a souvent un biais qui .. diminue pour être honnête.. mais qui a longtemps favorisé dans le milieu anglo-saxon les militaires comme étant supposément les experts en question de sécurité. »*[80]

L'entrée des militaires en humanitaire correspond donc à une demande et à un besoin : demande du militaire qui cherche à se reconvertir lorsque ses perspectives de carrière s'amenuisent au sein du champ militaire et besoin de l'organisation qui repense son organisation interne et ses pratiques pour répondre à de nouveaux impératifs de sécurité. Les ONG anglo-saxonnes ont été les premières à suivre l'exemple du CICR et des Nations Unies et il est rapidement devenu la norme de recruter d'anciens militaires. Au sein des ONG « d'Europe continentale », et surtout au sein des ONG françaises, un autre modèle s'est développé en parallèle.

B. Le modèle typique français : le repositionnement après une expérience sur le terrain

Dans les ONG françaises, peu convaincues au premier abord de la nécessité de créer des postes de responsables de la sécurité et dont la méfiance à l'égard du militaire[81] est plus affirmé que dans les organisations anglo-saxonnes, le responsable de la sécurité vient plus souvent de l'organisation elle-même que de l'extérieur, et encore plus rarement du champ militaire. Les premiers responsables de la sécurité sont donc à l'origine des « *gens de*

[80]Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

[81]*« Il y a dix ou quinze ans quand on parlait de sécurité beaucoup d'humanitaires étaient réticents et critiquaient le concept en disant 'on n'est pas des militaires on fait pas de la sécu' »* Entretien avec Jean Renouf

terrain »[82] qui cherchent à « *convaincre* »[83] l'organisation à laquelle ils appartiennent de créer ces postes en s'appuyant pour ce faire sur leurs liens interpersonnels et leur expérience institutionnelle. Ainsi Emmanuelle Strub, référente sécurité au sein de Médecins du Monde, explique avoir « *fait quatre ans de lobby interne* » pour vaincre la résistance au sein de l'ONG à créer ce genre de poste, perçu comme « *bloquant* » et associé à « *des gardiens, des barbelés, des procédures, des interdictions de sortir pour aller boire* ». Le fait que la sécurité soit encore un tabou au sein des organisations françaises est par ailleurs renforcé par l'arrivée de militaires dans les organisations anglo-saxonnes, qui contribue à donner de cette dernière une image négative.

Quelles sont alors les motivations des humanitaires français qui appellent à la création de tels postes ? Toutes les personnes interrogées affirment avoir été frappées par le manque d'encadrement et de mesures de sécurité dès leur premières missions, puis lors des suivantes, ce qui a parfois eu de lourdes conséquences :

> *« En Angola aussi, je suis parti une semaine avant l'explosion d'une mine qui a tué toute l'équipe.. C'était en 2003. Avant de partir j'avais fait un plan des champs de mines, je l'avais filé au chef de mission. Et bien il l'a pas regardé, une semaine après, mes amis se faisaient tuer. C'était totalement traumatisant de me dire qu'on aurait pu éviter ça. En fait je crois que c'est ce qui m'a motivé à me spécialiser dans la sécurité. Il y avait une telle insécurité, tout le monde sous estimait les risques..* »[84]

Mais les risques sont alors encore perçus comme intrinsèquement lié à la profession : ainsi ceux que l'insécurité dérange ne repartent pas après la première mission tandis que ceux qui veulent « *continuer* » acceptent que le risque fasse « *partie du métier* »[85]. Il est donc nécessaire de se distancier de l'hypothèse d'une prise de conscience grandissante du risque pour expliquer les motivations des premiers responsables de sécurité. D'autres raisons sont à chercher, parmi lesquelles le repositionnement après une longue expérience sur le terrain: le poste de référent sécurité est ainsi vu par les humanitaires français comme une façon de travailler au siège des ONG - où les places sont chères et réservées à ceux qui font partie de l'organisation depuis de nombreuses années. La création d'un nouveau poste est un moyen de

[82]Ibid.
[83]Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016
[84]Entretien avec François Pelcran, humanitaire et consultant indépendant en sécurité, réalisé le 11 février 2016.
[85]Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

contourner la règle et d'accéder au siège lorsque l'on souhaite prendre ses distances avec le terrain ou « *se poser* »[86]:

> « *Comme je devais rester à Paris pour des raisons familiales, j'ai eu un enfant, j'ai pris l'angle de la gestion de la sécurité et des risques de manière globale.. Avec une vraie conviction qui est importante..* »

Si rien ne prédisposait ces humanitaires à devenir responsables de la sécurité ils vont cependant peu à peu constituer un savoir, façonner une expertise qu'ils vont revendiquer pour mieux se positionner :

> « *Aujourd'hui chaque ONG a son propre guide de sécurité, élaboré souvent par des chefs de mission. Mais ces gens n'ont pas d'expertise dans le domaine, seulement leur propre expérience et ils donnent parfois des conseils dangereux..* »[87]

L'enjeu est ici de se différencier des responsables traditionnels de la sécurité sur le terrain, de faire comprendre qu'ils amènent à l'organisation une plus value, un savoir expert indispensable au bon déroulement des opérations. Les référents sécurité sont de fait en compétition avec les chefs de missions ou les logisticiens et doivent sans cesse convaincre de l'utilité de leur poste et de la nécessité de centraliser la gestion de la sécurité. Ils se trouvent également en compétition directe avec les anciens militaires qui commencent à intégrer certaines organisations humanitaires françaises : mais ceux-ci se révèlent aussi être des alliés essentiels pour convaincre le siège et l'ensemble des acteurs humanitaires que la sécurité est une expertise dont la gestion doit par conséquent être dévolue à des professionnels.

Cependant si tous les responsables de la sécurité se retrouvent sur la notion d'expertise, la capacité à acquérir cette expertise fait elle débat en l'absence de formation et de qualification officielle. L'enjeu est de se démarquer des autres en mettant en avant la spécificité de son propre parcours pour se légitimer. Certains vont mettre en avant la pluridisciplinarité de leur formation qui leur confèrerait une meilleure capacité d'analyse quand d'autres se servent de leur proximité avec d'autres milieux professionnels :

> « *Ça ne s'invente pas le métier de responsable sécurité, il faut suivre une formation spécifique. Moi j'ai des certificats de sécurité, dont un du ministère de la Défense. Mes guides de sécurité sont universellement utilisables, ils ont été validés par des médecins, des militaires, des scientifiques.* »

[86] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016
[87] Entretien avec François Pelcran

Certains soulignent encore une grande « polyvalence » quand d'autres revendiquent une technicité accrue, une maitrise des moyens technologiques et matériels. Malgré la diversité des parcours et des légitimités, retrouve-t-on des caractéristiques communes chez ces nouveaux référents de sécurité ? Johanna Siméant et Pascal Dauvin avaient isolé chez les humanitaires des régularités, telles que l'éducation religieuse ou la scolarité moyenne[88]. On ne retrouve pas chez les référents de sécurité interrogés ces dernières, mais d'autres sont encore prégnantes, telles que l'appétence pour l'international ou bien le goût du voyage. On retrouve également l'envie de « faire de l'humanitaire »[89], de rejoindre un projet ou une destination plutôt que de rejoindre une ONG spécifique:

« *Moi j'adorerais par exemple bosser je sais pas moi.. pour Oxfam au Sri Lanka ou pour une autre ONG au Kazaghstan, ou je sais pas moi le Costa Rica, c'est des pays qui m'attirent vraiment..* »[90]

Au delà de ces maigres dispositions individuelles, rien ne semble prédestiner ces humanitaires à devenir responsables de la sécurité. L'âge, le sexe ou le milieu social ne déterminent pas l'accès à la position ou les motivations des individus même s'il nous faudrait d'étudier un échantillon plus large pour en tirer de réelles conclusions.

La question de l'engagement a également sa place ici : si ces nouveaux gestionnaires de la sécurité au contraire des militaires restent dans leur champ et poursuivent une carrière humanitaire, la reconversion professionnelle est tout de même facilitée par l'expertise qu'ils acquièrent progressivement en matière de sécurité ce qui diminue les coûts de l'engagement en humanitaire. Par exemple, François Pelcran offre ses services de consultant en sécurité à la fois à des ONG (Triangle Génération Humanitaire, Handicap International, Médecins du Monde..) mais aussi à des agences de développement (GIZ), des instituts de formation en action humanitaire (Bioforce, IFAID Aquitaine, école 3A/ILERI) et des entreprises privées (International SOS qui accompagne les entreprises internationales en cas d'incidents dans les pays où elles sont implantées). Il a également travaillé au sein du ministère de la Défense dans le domaine du civilo-militaire.[91] La transversalité de la sécurité en tant que compétence

[88] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002

[89] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016

[90] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

[91] *« Je formais les acteurs du civilo militaire. Les officiers supérieurs. Je leur expliquais un peu comment fonctionne le monde de l'humanitaire et comment collaborer mais aussi comment bien respecter les mandats de chacun ».* Entretien avec François Pelcran

technique permet ainsi aux nouveaux entrants du champ d'envisager une reconversion aisée vers d'autres secteurs professionnels, notamment le monde de l'entreprise ou le militaire. Comme pour les militaires, l'expertise sécuritaire offre ainsi aux humanitaires l'opportunité d'être multi-positionné.

C. La création de formations comme étape supérieure de la professionnalisation

Si aucun de ces nouveaux responsables de la sécurité au sein du champ de l'humanitaire n'a suivi la même formation ni reçu la même éducation, la création de formations spécialisées semble être la suite logique de la professionnalisation du secteur. En effet, ces dix dernières années ont vu une véritable explosion du nombre de formations aux métiers de l'humanitaire et du développement : nous avons recensé, en parcourant les sites Internet et les brochures d'écoles ou d'universités, près de 140 formations de Bac + 2 à + 5 menant à différentes professions de l'humanitaire. Certaines formations sont davantage théoriques, empruntant aux sciences sociales comme les relations internationales ou la sociologie, quand d'autres se veulent plus pratiques, vouées à apporter des compétences précises en logistique, en ressources humaines ou encore en management de projet[92]. Pourtant, en dépit d'un très large spectre d'offres de formation, pas une seule d'entre elles n'est jusqu'à aujourd'hui entièrement consacrée à la sécurité. Cette absence est d'ailleurs déplorée par certains humanitaires comme François Pelcran[93] :

> « *Il n'y a pas de formation spécifique à la sécurité pour les humanitaires, c'est une honte. Il y a seulement des cours, et encore il y a plein de masters ou ce sujet n'est même pas traité* ».

On pourrait attribuer cette absence de formation au caractère relativement récent de la création puis de la généralisation des postes de responsables de la sécurité au sein des ONG. La conséquence serait un décalage entre le besoin et l'offre, se traduisant dans ce cas précis par la création de formations spécifiquement dédiées à la sécurité. Comme pour d'autres secteurs, ce sont les écoles privées dont l'existence repose essentiellement sur les frais de scolarité déboursés par leurs élèves et qui se doivent de miser sur les nouvelles demandes qui

[92] Telle que l'école Bioforce, particulièrement reconnue dans le domaine de l'humanitaire : http://humanitaire.institutbioforce.fr/fr/node/441

[93] Entretien avec François Pelcran, humanitaire et consultant indépendant en sécurité, réalisé le 11 février 2016

commencent à développer ces formations. Ainsi l'école privée 3A propose dans son Master en Relations Internationales et Action Humanitaire des cours tels que « Sécurité des biens et des personnes », « Conflits armés et action humanitaire » et « Prévention des conflits liés à l'eau ». Ces cours sont décrits par ceux qui les dispensent, tel que François Pelcran[94], comme apportant une plus value par rapport à d'autres écoles du secteur :

> « *En sortant de Bioforce on sait démonter un moteur mais… ça suffit plus pour être humanitaire aujourd'hui. 3A a une approche différente, moins technique et un peu plus polyvalente. Plus d'innovation.. Aujourd'hui un humanitaire doit savoir négocier, il doit avoir des notions de politique, comment fonctionne l'ONU, les organisations internationales, il doit savoir appréhender, comprendre des situations.. Beaucoup d'humanitaires passent à côté de ces aspects et se plantent complétement, ça peut être catastrophique. Un étudiant de 3A aura une propension à mieux comprendre comment fonctionne le monde, qui sont les différents acteurs. Bioforce, c'est un peu l'humanitaire à l'ancienne.* »

Mais si l'offre de tels cours se multiplie et accroit la compétition entre différentes écoles, elle reste pour le moment anecdotique. Il s'agit davantage de donner aux élèves des « clés » pour comprendre l'environnement de l'humanitaire que d'une formation appuyée qui pourrait leur permettre d'accéder directement à des positions de responsables de la sécurité.

L'offre de formation est plus développée lorsque l'on se tourne vers la formation continue, c'est à dire vers des formations de quelques jours à quelques mois qui s'adressent à des humanitaires souhaitant acquérir de nouvelles compétences. L'institut Bioforce en France propose par exemple des formations en sécurité de courte durée, de même que RedR son équivalent anglais qui a même développé une formation en ligne, s'inspirant des méthodes du e-learning et de l'univers des jeux-vidéos et intitulée « Mission Ready » :

> *« Mission Ready is a unique online training course giving field staff a foundation in field security management. Using gaming technology, Mission Ready challenges the learner to make decisions using video scenarios. Mission Ready pushes the limits of e-learning: a serious security training delivered in an engaging and accessible format, which responds intelligently to each user's choices.*
>
> *Developed by security experts from across the humanitarian sector, including Oxfam, CAFOD, War Child and RedR UK, Mission Ready will get every member of your team thinking about and applying the essential security protocols needed to keep staff safe while on mission. »*[95]

L'outil développé en coopération avec des ONG, des agences de développement nationales, des compagnies privées et des forums de sécurité inter-ONG, propose d'acquérir

[94] Ibid.
[95] Voir Annexe 1

des compétences spécifiques en « *analyse de contexte* », en « *gestion sécuritaire des équipes* » ou encore en « *gestion d'incident* » et rédaction de *« rapport* ». Il offre également des modules destinés à engranger des connaissances sur *« les menaces, les vulnérabilités et les risques »* ou sur *« les stratégies de gestion de la sécurité »*. A la fin de la formation, les participants sont invités à appliquer leur apprentissage grâce à des scénarios interactifs : confrontés à une scène « *de la vraie vie* », ils doivent alors prendre les bonnes décisions pour « *garder toute l'équipe en sécurité* ».

La formation prise en exemple n'est qu'une formation parmi les nombreuses formations continues proposées par RedR. Mais d'autres organismes proposent eux aussi des entrainements et des formations, dont la durée, le format ou le contenu varient, et délivrent à l'issue de ces formations des « certificats en sécurité », qui ne sont autres que des certificats de participation. Des compagnies privées comme le britannique HumaniTrain[96] ou le cabinet de conseil Other Solutions[97] sont particulièrement prisés par les ONG et leurs responsables de la sécurité à qui ils offrent des entrainements spécifiques pour faire face à des enlèvements ou encore pour se déplacer en zone de combats. Certaines ONG elles-mêmes proposent des formations, telle que Care qui délivre un « Certificate in Operational Security Management ». Enfin, il est également possible de se former auprès d'instituts de recherche réputés qui publient depuis plusieurs années de nombreux articles sur le sujet, tels que le Program on Humanitarian Policy and Conflict Research de l'Université d'Harvard qui propose un certificat intitulé « Humanitarian Security Management & Access in a Changing Security Environment Certificate ».

Si l'offre de formation explose, c'est parce qu'il devient de plus en plus important pour les responsables de sécurité de démontrer des capacités techniques comme l'explique Jean Renouf :

> *« Il y a vraiment une tendance qui s'observe dans le milieu.. où effectivement de plus en plus ils doivent démontrer leurs connaissances techniques alors qu'ils ont … je sais pas moi… passé avec succès les examens pour être certifiés ISO31000 en gestion des risques. Donc de plus en plus il y a cette demande »*

L'expérience seule n'est donc plus un gage de compétence pour les ONG qui recrutent de plus en plus leur référents de sécurité à l'extérieur de leur organisation voir à l'extérieur du champ de l'humanitaire. Il faut donc des attestations qui jouent comme autant de plus-values sur un marché du travail de plus en plus compétitif. Mais ces attestations reflètent aussi à quel point

[96] Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de la compagnie : http://humanitrain.com/
[97] Voir Annexe 2

la sécurité s'est normalisée au sein des ONG, au point que sa professionnalisation est, plus que reconnue, encouragée et recherchée. Reste à déterminer ce que produit cette professionnalisation au sein des organisations.

Chapitre 3

Un déplacement des clivages au sein des organisations

La gestion de la sécurité, auparavant dévolue plus ou moins formellement à plusieurs personnes au siège et sur le terrain, se centralise et s'institutionnalise graduellement depuis les années 2000. Elle est désormais confiée à des responsables de la sécurité, le plus souvent placés au siège de l'ONG qui ont le pouvoir de déterminer des règles de conduite et de conditionner de nouvelles pratiques. Ce transfert de responsabilités n'est pas sans effet sur les relations interpersonnelles au sein des organisations puisqu'elle induit un certain nombre de changements institutionnels : le terrain perd une certaine marge d'indépendance au profit du siège, tandis qu'au siège lui-même le responsable de sécurité déstabilise la hiérarchie organisationnelle en prenant de plus en plus part à la prise de décision. En cela, la professionnalisation de la sécurité produit un certain nombre de tensions et de bouleversements internes qui transforment en profondeur les manière de faire et les manières d'être des ONG et de leur personnel.

D'autre part en se professionnalisant, la gestion de la sécurité se désindividualise. Ce n'est plus à l'employé ou au volontaire de l'ONG d'être responsable de sa sécurité sur le terrain mais à une autre personne, qui prend les décisions et décide des règles qui ont des effets sur chaque aspect de sa vie quotidienne. Ce qui est vu par certains comme une avancée, une amélioration des droits de travail et un progrès qui relève du bon sens, est vertement critiqué par d'autres, qui y voient une atteinte à leur liberté de mouvement et une augmentation du contrôle qu'exerce l'organisation sur son personnel. Ici, la professionnalisation de la sécurité révèle des tensions existantes plus qu'elle ne les produit, en se faisant le miroir du clivage générationnel au sein du champ de l'humanitaire.

A. De nouvelles tensions entre le siège et le terrain

L'idée selon laquelle les préoccupations sécuritaires des organisations humanitaires seraient récentes est contredite par l'historien Bertrand Taithe[98] : au XIXe siècle, c'est à dire aux débuts de l'humanitaire, la notion de « management des risques » est déjà utilisée par les administrations de ces organisations qui s'inquiètent des risques financiers ou réputationnels que pourraient entraîner des incidents touchant leurs travailleurs humanitaires. Mais jusqu'à la fin du XXe siècle, le siège ne peut réellement avoir de prise sur ce qui se passe sur les terrains d'opérations : l'information met du temps à circuler et est par conséquent plus facile à dissimuler. Les choses changent à partir des années 1990 grâce au développement exponentiel des nouvelles technologies de communication et d'information qui facilitent l'échange entre le siège et le terrain. Les contraintes matérielles disparaissant, le siège est désormais plus à même de contrôler ce qui se passe sur le terrain et surtout de mieux comprendre l'évolution des situations, malgré la distance. Pour Michael Neuman[99], si auparavant la distance entre le siège et le terrain forçait les premiers à laisser une certaine autonomie à leur personnel, l'accès à une certaine forme d'immédiateté de l'information et de la communication remet en cause l'indépendance de facto du personnel sur le terrain et permet à la direction non seulement d'imposer plus facilement ses règles mais surtout de vérifier leur implémentation. En matière de sécurité, il devient plus aisé pour le siège d'avoir son mot à dire et de donner des directives. En résulte selon Neuman, un manque de confiance et une prise de contrôle croissante du siège sur le terrain.

Pourtant le développement de mesures de sécurité et de protection plus importantes semblent être « poussées » davantage par le terrain que par le siège dans un premier temps. Nous avons en effet montré dans le chapitre précédent qu'une grande partie des responsables de la sécurité, notamment dans les ONG françaises, étaient d'abord des humanitaires « de terrain » ayant accumulé de nombreuses expériences sur différents terrains d'opérations et sur différentes parties du globe. Ce sont eux qui demandent que la sécurité soit mieux prise en compte au sein des organisations et surtout qu'elle ne soit plus individualisée comme le montre certains de nos entretiens[100] :

> *« Je n'étais vraiment pas un fana de sécurité au début. Ce n'est pas que j'étais contre mais je ne venais pas là pour ça, je venais pour faire de l'humanitaire. (..) Il y a pas*

[98] Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016
[99] Ibid.
[100] Entretien avec François Pelcran, humanitaire et consultant indépendant en sécurité, réalisé le 11 février 2016

mal de gens inconscients, qui ne réalisent pas du tout les risques, qui idéalisent le métier. Moi même, pendant ma première mission je me souviens qu'on faisait du vélo en pleine guerre civile au Sri Lanka alors que ça tirait de partout.. Donc en fait on était responsable de notre propre sécurité, et on prenait des risques inconsidérés. »

Les partisans de la professionnalisation de la sécurité se heurtent alors à des résistances au sein du siège comme l'explique Emmanuelle Strub[101], référente sécurité de Médecins du Monde :

« Q : Les résistances venaient plutôt du terrain ou du siège ?

Non sur le terrain, les gens comprennent la nécessité, le besoin.. au siège c'est plus compliqué parce que les personnes sont plus âgées, la culture de la sécurité est quelque choses d'assez récent.. Les humanitaires de la vieille époque c'est « mais non mais moi j'ai traversé à cheval l'Afghanistan et j'avais pas peur.. ». Mais ça n'a rien à voir, ce n'est pas une question de peur.. »

La demande ne vient cependant pas seulement des responsables de la sécurité, mais également de plus en plus des nouveaux entrants du champ de l'humanitaire selon Sandra Bernardt[102] qui a un temps travaillé au sein des ressources humaines d'Action Contre la Faim :

« Les gens ont bien pris conscience que les risques ont augmenté. Avant on ne se posait même pas la question des risques, maintenant dans les entretiens de recrutement on dit plus souvent qu'on ne veut pas aller dans tel ou tel pays. . Ça a un rapport avec la professionnalisation de l'humanitaire je pense, avant on avait des gens qui partaient sur un coup de tête, à l'aventure, maintenant c'est un métier. »

Cette tendance est confirmée par Emmanuelle Strub :

« (...) j'ai l'impression que les étudiants quand ils me demandent où est ce qu'ils peuvent aller en stage sur le terrain sont toujours a demander « et au fait pour ma sécurité ? est ce qu'il faut une assurance ? ». Ils ne sont pas du tout dans la même démarche que moi quand j'étais partie. Et puis même chez Médecins du Monde il y a beaucoup de réticences.. Il y a ceux qui traversent les frontières à cheval et puis il y a ceux qui s'inquiètent très vite très fort. Par exemple après les attentas du 13 novembre, on avait une mission prévu en Algérie et les gens ne voulaient plus y aller.. Moi je ne vois pas le rapport..»

Il semble donc que les mesures de sécurité soit plus acceptées et même demandées par les humanitaires sur le terrain, notamment par les plus jeunes générations, que poussées exclusivement par le siège. Cependant, que la sécurité soit imposée par les acteurs du siège ou

[101]Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016

[102]Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016

sollicitée par les acteurs du terrain, elle est dans un cas comme dans l'autre source de tensions en tant qu'elle accentue des oppositions déjà prégnantes au sein des organisations.

B. Des effets sur l'organigramme décisionnel

La sécurisation a aussi des effets très concrets sur l'organigramme de l'ONG. La position de responsable de la sécurité varie selon les organisations et il est parfois très difficile de situer le poste au sein de la hiérarchie institutionnelle. Dans certains cas le responsable de sécurité est un poste « vide » qui sert davantage à rassurer les bailleurs de fonds ou le personnel de l'organisation – nous y reviendrons plus loin – qu'à prendre de réelles mesures de sécurité. Cependant le poste gagne de manière générale une importance croissante au sein des organisations humanitaires en se rapprochant davantage de la direction des opérations, qui peut être comparée à l'Etat major des ONG et à qui revient la prise de décision. Notre entretien avec Emmanuelle Strub révèle ainsi les échanges de coup et les négociations de longue haleine des responsables de sécurité avec leurs collègues au sein du siège pour être intégrés à la direction des opérations :

> *« Q : Vous êtes seule chez Médecins du Monde ?*
>
> *Oui, je suis seule avec un combat pour changer ma position dans l'organigramme pour qu'elle se rapproche beaucoup plus des opérations. Pour moi ce poste doit être le bras droit du directeur des opérations internationales. Et je pense qu'on y arrive petit à petit. »*

En se rapprochant de la direction des opérations qui prend les décisions et décide des orientations stratégiques de l'ONG, le conseiller en sécurité prend une place de plus en plus importante au sein de l'organisation. En tant que responsable de la sécurité du personnel son avis peut-être déterminant dans la décision d'intervenir ou non sur tel ou tel terrain d'opération : s'il évalue que les risques sont trop élevés pour des expatriés, l'organisation peut décider de ne pas mettre en place de programmes, de se retirer du pays ou encore d'engager plutôt des employés sur place.

Le responsable de la sécurité a aussi dans certains cas le pouvoir d'influer sur la carrière de certains employés ou volontaires s'il évalue, ou si un collègue de la direction des opérations le fait à sa place, que la personne a pris des risques inconsidérés ou a enfreint les règles de sécurité. Car les règles de sécurité pour qu'elles soient respectées s'accompagnent de sanctions qui peuvent aller jusqu'au licenciement de celui qui les a enfreintes. Un entretien

avec la responsable juridique de MSF France[103] nous a par exemple appris que de nombreux chauffeurs nationaux sur le terrain se font systématiquement renvoyer en cas de manquement aux règles de sécurité et que l'organisation n'hésite pas non plus à licencier des humanitaires qui ne respecteraient pas ces règles. Récemment, un couple d'humanitaires en mission pour soigner des malades d'Ebola a d'ailleurs été licencié après avoir eu des rapports sexuels, pourtant formellement interdits par MSF France par mesure de sécurité. Cette mesure, qualifiée d'exceptionnelle au sein de MSF, est pourtant acceptée par tous ses membres, même ceux figurant parmi les plus fervents critiques de la sécurisation de l'humanitaire comme les membres du CRASH[104], au motif que la gravité du virus mettaient directement la vie des employés et de leurs proches en danger et qu'il était par conséquent justifié de punir une telle faute.

La généralisation de la sanction, qui va parfois jusqu'à prohiber toute possibilité de rédemption, contribue à renforcer à la fois la normalisation de la sécurité mais aussi le pouvoir croissant des responsables de la sécurité au sein de leur organisation puisque ce sont eux qui sont en charge de penser et de développer les règles de sécurité. Ils contribuent ainsi indirectement à désigner les déviants[105] du champ humanitaire c'est à dire ceux qui ne pas respectent pas les règles par méconnaissance ou par choix. Enfin, en prenant graduellement en charge la formation du personnel avant le départ sur le terrain, le responsable de la sécurité participe à renforcer l'intériorisation de la norme sécuritaire au sein de l'institution et légitime ainsi sa place au sein de l'organigramme.

C. La perception de la sécurité, miroir du clivage générationnel`

Si la sécurisation a des alliés à la fois sur le terrain et au siège des organisations humanitaires, elle trouve cependant plus ou moins d'écho selon l'âge des individus. La réticence à adopter des mesures strictes de sécurité, à créer des postes de responsables de la sécurité ou encore à développer des guides et des formations pour mieux assurer la protection des employés vient essentiellement de la « seconde génération »[106] de l'humanitaire. Ceux qui ont rejoint ou créé des ONG dans les années 1970 et 1980 défendent en effet une autre vision

[103] Entretien avec Emma Smith, responsable juridique au sein de MSF France, réalisé le 31 mars 2016
[104] Entretien avec Michaël Neuman, directeur d'études au Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH), Fondation Médecins Sans Frontières, réalisé le 8 avril 2016
[105] Howard S. Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, 1963, Paris, Métailié, 1985
[106] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002

de l'humanitaire que ceux qui ont rejoint le champ dans les années 1990 et 2000. Pour les premiers, le risque fait intégralement partie de la profession, il est d'ailleurs recherché et valorisé, quand pour les seconds, il est un obstacle, une menace à éliminer.

Tandis que les humanitaires des années 1970 et 1980 s'engagent sur un « coup de tête », à « l'aventure »[107] les humanitaires de la génération suivante envisagent davantage l'humanitaire comme un métier et ne considèrent pas le danger comme quelque chose d'inéluctable, voire d'attrayant, même si la conscience du risque peut intervenir assez tard comme l'explique Emmanuelle Strub:

> *« A cette époque ça me paraissait absolument normal de prendre des risques, de souffrir .. parce que les gens aussi étaient dans la même situation. Je me mettais à risque.. j'avais aucune compréhension, aucune évaluation et aucune envie de penser aux risques .. c'est une façon un peu adolescente de prise de risque.. une sorte de passage a l'âge adulte, je me suis dit ça après coup. Mais c'était n'importe quoi .. mais c'est une démarche que beaucoup ont fait.. la conscience du risque est venue après quand j'ai travaillé avec des organisations plus structurées, comme Solidarités .. J'ai commencé à trouver anormal qu'on nous envoie sans briefing.. aucun éléments de contexte, rien pour communiquer.. c'était « ok tu pars et tu nous appelles la semaine prochaine pour savoir si tu es bien arrivée ».. ça paraissait un manque de professionnalisme.. tout était à l'avenant, très amateur dans la façon de faire.. la gestion de la sécurité était un des aspect amateur qui avait un impact sur la santé physique et mentale.. »*

Les débats autour de la sécurité révèlent donc en creux les différences entre la « seconde génération » et la nouvelle génération de l'humanitaire. Deux visions de l'humanitaire s'opposent et produisent deux visions de la sécurité. Pour les premiers la sécurité est un gage d'efficacité, un moyen de faciliter l'accès à des zones difficiles d'accès en permettant une meilleure prise en compte des risques et des mesures à prendre. C'est une somme une « prérogative opérationnelle »[108] plutôt qu'une contrainte. Pour les seconds au contraire, les mesures de sécurité limitent les mouvements des humanitaires sur le terrain et accroissent le contrôle de quelques individus sur le reste de leurs collègues. Tout se passe finalement comme si le précédent débat autour de la professionnalisation de l'humanitaire[109] s'était déplacé plus particulièrement sur la professionnalisation de la sécurité. Les arguments des partisans et des détracteurs de la professionnalisation de la sécurité sont effet les mêmes que ceux des partisans de la professionnalisation de l'humanitaire qui les ont précédés : pour

[107] Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016
[108] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016
[109] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.

les uns la professionnalisation est un gage d'efficacité, pour les autres elle va à l'encontre des principes humanitaires.

Le clivage générationnel sous-tendant le débat autour de la sécurisation du champ de l'humanitaire est un clivage que l'on retrouve également dans le champ de la sécurité lui-même. Selon Didier Bigo[110], il existe en effet au sein de ce dernier une « querelle des anciens et des modernes ». Les « anciens », occupant les fonctions traditionnelles de la sécurité tels que les magistrats, ont longtemps dominé le champ avant l'arrivée des « modernes », jeunes ou outsiders (journalistes, chercheurs, industriels, militaires) qui acquièrent des positions de plus en plus importantes au sein de ce champ. Ces « modernes » ont comme les nouveaux responsables de la sécurité dans l'humanitaire développé et mis en avant une « expertise » en matière de sécurité pour se légitimer. Ils défendent ainsi une vision de la sécurité qui s'oppose à la définition qu'en donnaient les générations dominantes précédentes et qui cristallise comme dans le champ humanitaires les tensions intergénérationnelles.

[110] Didier Bigo, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, N° 58, été 2005

Conclusion de la première partie

Le CICR et les Nations-Unies ont donc été les premières organisations humanitaires à créer des postes de responsables de la sécurité et à recruter d'anciens militaires. Les ONG anglo-saxonnes suivent rapidement l'initiative de ces organisations pionnières en se dotant à leur tour de guides de la sécurité et en recrutant des militaires de carrière. Les ONG françaises sont, elles, plus réticentes et la professionnalisation sera poussée « de l'intérieur » par des humanitaires sur le terrain qui cherchent à se repositionner au sein de l'organisation.

Les responsables de la sécurité, qu'ils soient d'anciens militaires ou des humanitaires vont par la suite trouver un terrain d'entente en revendiquant une capacité technique, qui sert avant tout à légitimer leurs positions d'experts dans le domaine de la sécurité. La multiplication de formations continues en sécurité humanitaire souligne par ailleurs à quel point cette expertise technique est de plus en plus demandée et reconnue dans le milieu humanitaire.

Pour autant la professionnalisation de la sécurité aujourd'hui aboutie ne fait toujours pas l'unanimité. Elle réactive des tensions entre le siège et le terrain, les nouvelles générations et les générations précédentes, et favorise la compétition en interne en bouleversant l'organigramme décisionnel. Si il existe de tels clivages, cela signifie que l'installation des nouveaux responsables de la sécurité dans le champ de l'humanitaire ne s'est pas faite de manière aisée. Les engagements individuels d'anciens militaires et de certains humanitaires ne suffisent donc pas à expliquer l'aboutissement de cette professionnalisation de la sécurité. De quels appuis ont-ils bénéficié pour que soient diffusées à l'ensemble du champ de nouvelles pratiques et de nouvelles normes ?

PARTIE 2

MANAGER LES RISQUES : LA DIFFUSION DES SAVOIRS ET DES NORMES ANGLOSAXONS AU SEIN DU CHAMP HUMANITAIRE

L'idée que l'environnement international aurait changé depuis la Chute du Mur de Berlin pour devenir plus menaçant et plus imprévisible s'est imposée progressivement dans le champ de l'humanitaire. Elle s'est accompagnée d'une acceptation et d'une routinisation de la sécurité et a entrainé un certain nombre de transformations internes aux organisations : les professionnels de la sécurité ont désormais une place reconnue au sein du champ, ce qui aurait été encore impensable quelques années auparavant.

Cependant l'entrée de ces nouveaux experts de la sécurité ne se suffit pas à elle-même pour expliquer la diffusion d'une culture de la sécurité au sein d'un espace traditionnellement opposé au militaire et où la prise de risque a longtemps été considérée comme faisant partie intégrante du métier. S'il est vrai que les générations qui ont intégré le champ à partir des années 1990 et 2000 semblent ne pas valoriser le risque comme l'ont fait les générations précédentes, et si les nouveaux responsables de la sécurité, qu'ils soient d'anciens militaires ou des humanitaires, ont poussé à la professionnalisation de la sécurité, ils n'ont pu à eux seuls « imposer » la diffusion d'une culture de la sécurité au sein de cet espace. Les résistances de la part des générations précédentes aussi bien que les tensions internes aux organisations auraient pu avoir raison d'une sécurisation encore balbutiante à la fin des années 1990. Comment alors est-on passé d'un discours de la sécurité émergent à un discours dominant ? Comment s'est diffusée au sein de l'espace humanitaire une nouvelle norme malgré les débats qu'elle a pu susciter ?

Nous verrons d'abord que la sécurisation du champ a été soutenue et légitimée par le développement de bases de données quantitatives recensant toutes les attaques et les incidents touchant les acteurs humanitaires. Ces bases de données, développées soit par des instituts de recherche majoritairement anglo-saxons soit par des ONG, apporteraient une preuve mathématique et donc supposée objective de l'insécurité croissante dont serait victimes les humanitaires.

Mais la sécurisation a aussi été facilitée par le soutien conjoint de différents types d'acteurs : les bailleurs de fonds, les réseaux de professionnels de la sécurité et les organisations humanitaires elles-mêmes. Pourquoi ces acteurs dont les intérêts, les manières de faire et les savoirs être diffèrent se rejoignent-ils sur la question de la sécurité ? Comment contribuent-ils chacun à diffuser des savoirs et des normes tirées d'organismes anglo-saxons au sein du champ de l'humanitaire ?

Enfin, si la culture de la sécurité se diffuse dans le champ humanitaire et si en somme le langage sécuritaire n'est plus tabou au sein de cet espace, les différents acteurs partagent-ils pour autant la même vision de la sécurité ? Si plusieurs définitions de la sécurité coexistent au sein du champ, peut-être alors entrainent-elles des pratiques différenciées selon les acteurs et les organisations. Nous verrons dans cette partie si le débat interne autour de la sécurisation de l'humanitaire s'accompagne effectivement d'une diversité des mesures de sécurité sur le terrain.

Chapitre 4

Mesurer l'insécurité ? L'illusion de la neutralité scientifique

A. L'arbitraire de la statistique

La professionnalisation de la sécurité s'appuie sur le développement depuis les années 2000 d'une importante production statistique. L'idée d'une hausse de l'insécurité à l'échelle globale et plus particulièrement d'une hausse des attaques touchant ou visant les humanitaires se verrait ainsi confirmée, preuve à l'appui, par des enquêtes quantitatives recensant tous les incidents subis par des travailleurs humanitaires. Ces enquêtes sont menées soit par les ONG elles-mêmes soit par des instituts de recherche et des Think Tanks majoritairement anglo-saxons. Une base de données en particulier est aujourd'hui considérée comme la « référence »[111] en la matière : l'Aid Worker Security Database[112] développée par le Think Tank anglais Humanitarian Outcomes et financée à la fois par les gouvernement canadien (Department of Foreign Affairs and International Trade - DFAIT); américain (the Office of US Foreign Disaster Assistance - OFDA/USAID); et irlandais (Irish Aid). Créée en 2005 par d'anciens humanitaires anglo-saxons, elle compile les incidents ayant touché les travailleurs humanitaires en mission de 1997 à 2016.

Les sources utilisées sont uniquement des sources secondaires de différentes natures tels que les communiqués des autorités publiques, des médias, des organismes de sécurité spécialisés et des organisations humanitaires elles-mêmes. Pour chaque incident, la base de données rapporte la date, la localisation précise de l'incident à l'aide de géocodes, le nombre de victimes et leur sexe, leur affiliation selon les catégories « Nations Unies », « Croix Rouge », « ONG » ou « autre » (incluant les agences de développement nationales) mais aussi si ces victimes sont des expatriés ou des travailleurs nationaux. La nature de l'attaque – embuscade, incursion armée, enlèvement – et son « résultat », c'est à dire si les victimes ont été blessées, tuées ou kidnappées, sont également précisés. Tous les trois mois, les cinq membres d'Humanitarian Outcomes en charge de mettre à jour la base de données disent vérifier les informations qu'ils publient directement auprès des « agences concernées » et

[111] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[112] La base de données peut-être consultée à l'adresse suivante : https://aidworkersecurity.org/incidents

précisent sur la base donnée quand une information n'est pas certifiée. L'AWSD collecte également des informations qui ne sont pas consultables par le grand public, notamment si l'organisation s'est retirée ou non de la région ou du pays après l'incident ou encore le motif présumé des assaillants.

Si ces statistiques sont présentées comme neutres et objectives, elles sont pourtant en elles mêmes biaisées en tant qu'elles reflètent une vision subjective de la réalité. Selon Daniel Gaxie[113] les statistiques ne sont autres qu'une simplification extrême de la réalité puisqu'elles créent un espace conventionnel d'équivalence factice en supposant que deux individus sont similaires à partir d'un critère bien défini tel que le sexe ou la date de naissance. Les statistiques et les catégories qu'elles utilisent, loin de refléter un résultat purement mathématique, « scientifique » et donc dénué de partialité, témoignent en réalité d'une façon de comprendre le monde social et reflètent ainsi le projet particulier des acteurs qui les produisent[114]. Tout comme les chiffres peuvent servir à légitimer une politique[115], ils peuvent aussi être utilisés dans ce cas précis pour légitimer l'action des nouveaux experts de la sécurité et leur présence dans le champ humanitaire. Les chiffres extraits de ces bases de données sont ainsi présentés comme des preuves irréfutables d'une hausse de l'insécurité bien qu'ils posent un certain nombre de problèmes méthodologiques.

En effet, affirmer que les violences et les accidents touchant les humanitaires ont augmenté ces vingt dernières années est dans les faits difficile à prouver. D'une part, les chiffres disponibles ne prennent en compte que les incidents s'étant produits à partir de la fin des années 1990 et ne donnent aucune information sur le nombre d'incidents ayant eu lieu avant cette date, et d'autre part, on assiste depuis 1990 à une « expansion sans précédent de l'industrie de l'aide » selon les termes de Mark Duffield[116] avec un nombre d'ONG et donc de travailleurs humanitaires qui explose. Or, comme le soulignent respectivement Monique Beerli et Fabrice Weissman,[117] les bases de données fournies par ces experts de la sécurité ne tiennent pas compte de ce changement puisque les chiffres sont donnés en valeur absolue et non en valeur relative : il est donc difficile de savoir ce que le nombre d'incidents vaut rapporté au nombre total de travailleurs humanitaires. Enfin, les sources utilisées pour

[113] Daniel Gaxie, *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*, 1978
[114] Bénédicte Reynaud, Nicolas Baverez et Robert Salais, *L'invention du chômage: histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980,* 1986
[115] Pierre Bourdieu, « L'Opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, 1973
[116] Mark Duffield « Challenging Environments: Danger, Resilience and the Aid Industry » in *Security Dialogue*, vol 43, N° 5, 2012, pp 475-492
[117] Monique J. Beerli, Fabrice Weissman in Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016

produire ces bases de données posent elles aussi problème : comment en effet vérifier l'exactitude des informations lorsque l'on a recours à des sources secondaires ? La difficulté d'obtenir des informations claires sur de tels terrains - où les acteurs sont par exemple difficilement identifiables - est accrue par le fait même que les experts en charge de produire ces bases de données sont eux-mêmes à distance et donc forcés de faire confiance à leurs sources secondaires.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner que parmi les ressources citées et utilisées par Humanitarian Outcomes figurent un certain nombre de guides pratiques que nous avons auparavant cités, dont le guide *Staying Alive* du CICR écrit par l'ancien militaire David Lloyds Roberts. Sont également énumérés divers organismes fournissant des informations ou des formations sur la sécurité humanitaire tels que le Think Tank britannique Overseas Development Institute (qui emploie par ailleurs l'auteur d'un autre guide de référence, Koenraad Van Brabant), ou encore l'institut de formations humanitaires RedR. L'étude des références avancées par Humanitarian Outcommes révèle d'abord le rôle de « légitimation réciproque »[118] de ces divers organismes spécialistes de la sécurité humanitaire. Reconnaître l'expertise de ces organismes, permet ainsi à Humanitarian Outcomes d'avancer et de diffuser l'utilisation de la statistique en tant que « bonne pratique » et l'usage des statistiques justifie et légitime en retour non seulement la présence mais aussi l'influence des experts en sécurité au sein du champ humanitaire.

Nous ne pouvons cependant pas affirmer qu'il s'agisse toujours d'une entreprise consciente de la part de ces derniers, c'est à dire d'une volonté de se servir de chiffres alarmants à des fins personnelles. Les responsables de la sécurité utilisent plutôt ces bases de données pour s'informer et pour informer en retour sans avoir nécessairement conscience des biais méthodologique qui les accompagnent.

B. Le choix des responsables

Au delà d'une simple légitimation des experts de la sécurité, ces bases de données ont d'autres effets performatifs. Les catégories utilisées pour classifier les victimes d'incidents et leurs auteurs révèlent, nous l'avons vu, les perceptions des acteurs qui choisissent « quoi » ou « qui » ranger dans ces catégories. Or, en désignant arbitrairement qui est une potentielle

[118] Sandrine Lefranc, « 14. Pacifier, scientifiquement. Les ONG spécialisées dans la résolution des conflits », in Marc Le Pape et al., *Crises extrêmes*, La Découverte « Recherches », 2006

victime, un humanitaire « national » ou un humanitaire « international » (comprendre ici expatrié), et qui est un potentiel responsable, les experts produisant les bases de données contribuent à normaliser ces catégorisations partiales. En résulte une vision dichotomique des incidents touchant les humanitaires comme le montre Larissa Fast[119] : « *most explanations of attacks locate the causes externally and maintain an image of aid workers as an exceptional category of civilians* ». En effet non seulement cette catégorisation induit une différenciation entre personnel local et personnel expatrié, mais elle contribue aussi à renforcer l'idée selon laquelle la violence à l'encontre des humanitaires ne peut venir que de la population dans un contexte donné. Aucune base de données ne recense par exemple les violences qui ont pu être commises par des acteurs humanitaires eux-mêmes, comme si ces derniers étaient effectivement une catégorie homogène dotée de bonnes intentions. En juillet 2015 pourtant, une humanitaire du nom de Megan Norbert déclenchait une polémique en racontant son viol par un de ses collègues, révélant ainsi les tabous encore à l'œuvre dans le champ humanitaire[120] :

> *« Most organisations would not send humanitarian workers into the field before discussing with them how to handle an incident of shelling or how to react when gunshots are heard. Why do we treat the risk of sexual violence differently? I wasn't given any training on how to prevent or handle acts of sexual violence. I have also never been told about any policies or procedures that might exist to handle complaints of sexual violence »*

Cet incident est pourtant loin d'être un incident isolé de l'avis des personnes que nous avons interrogées, tel que François Pelcran :

> *« Les gens qui sont mauvais ne se font pas sortir.. Et puis il y a autre chose qu'on ne prend pas du tout en compte.. les violences entre humanitaires. Surtout les violences sexuelles.. J'ai vu ça à plusieurs reprises sur le terrain et je me suis dit que c'était bizarre qu'il y ait un tel tabou, qu'on en entende jamais parler.. (...) Il y a encore l'illusion que tous les humanitaires sont des gens bien, qu'on pourrait faire beaucoup de mal si on en parlait ouvertement. Oui il y a un véritable tabou autour des violences qui viennent des humanitaires.. On vous parlera des morts, des blessés, un peu comme des héros mais on ne vous parle pas de ce qui vient des gens eux mêmes. Mais dans des terrains difficiles, ou on ne fait pas n'importe quoi en public, ou on vit caché comme en Afghanistan.. il y a beaucoup de frustration, ça se libère quand on fait une soirée entre humanitaires.. Dans ces pays beaucoup se joue dans l'arrière cour.. »*

[119] Larissa Fast, *Aid in Danger. The Perils and Promise of Humanitarianism, Philadelphia, University of Pennsylvania* Press 2014

[120] Megan Norbert, « Aid worker: I was drugged and raped by another humanitarian in South Sudan », *The Guardian*, 29 juillet 2015 http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/jul/29/aid-worker-rape-humanitarian-south-sudan-sexual-violence

La tendance à reproduire des « tabous » toujours prégnants au sein du champ dans le choix des catégories utilisées dans les bases de données est renforcée par le fait que les experts alimentant ces bases de données sont eux-mêmes à distance de leur objet d'étude, comme le souligne Jean Renouf[121]:

> *« le problème je crois ce n'est pas tant l'intention des chercheurs. A mon avis le problème est plus dans leur méthodologie, c'est à dire qu'ils utilisent pour rassembler leur données la presse.. ce qui est bien mais beaucoup de choses ne sont pas publiées dans la presse. Lorsque tu es sur le terrain tu te rends compte qu'il y a énormément de choses qui se passent, y compris des agressions sexuelles »*

Il est donc difficile à la fois de déterminer qui sont les victimes des violences mais aussi d'en identifier les responsables. Par ailleurs, en divisant le compte rendu de l'incident en terme de victimes et de coupables, l'analyse éclipse toute interrogation sur ce qui contribue à accentuer ou à réduire les violences. Aucune base de données ne cherche par exemple à comparer le nombre d'attaques touchant des ONG qui s'allient avec des armées occidentales ou des entreprises de sécurité privées avec des ONG qui choisiraient plutôt la discrétion en essayant de « se fondre » dans la population.

Les bases de données contribuent donc à renforcer des pratiques préexistantes sans informer leurs utilisateurs de l'impact qu'ont ces pratiques sur leur sécurité. En somme, les statistiques que contiennent ces bases de données reflètent une idée de la sécurité déjà dominante au sein du champ plutôt que d'apporter des informations objectives : ce ne sont pas les bases de données qui informent la décision de prendre telle ou telle mesure et transforment les perceptions de la sécurité, mais les perceptions de la sécurité qui accompagnent et formatent le développement des bases de données.

C. La technique préférée à l'analyse

L'engouement des acteurs humanitaires pour les statistiques, les bases de données mais aussi pour des outils technologiques, tels que les drônes, pour rendre compte des situations sécuritaires fait peu à peu disparaître l'analyse au profit de la technique. Ce passage d'une norme à l'autre au sein du champ humanitaire reflète une tendance générale affectant le champ de la sécurité : selon Didier Bigo[122] ce changement produit une « *criminalisation de*

[121] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[122] Didier Bigo, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, N° 58, été 2005

l'autre » et une « *surveillance massive* » qui multiplie le nombre de personnes à observer et dont il faut se méfier. Des outils cartographiques, tel que le Geographic Information Systems sont ainsi de plus en plus fréquemment utilisés par les ONGs pour repérer les endroits ou les personnes à éviter :

> « *Q : Et le GIS est aussi beaucoup utilisé ?*
>
> *Oui pas mal, les ONGs ont fait pas mal de progrès en terme de cartographie et donc GIS c'est un outil de cartographie qui permet d'identifier des points de références.. On peut identifier par exemple les marchés, les endroits où se sont produits les incidents de sécurité et donc on peut ensuite produire des cartes.. Après on peut dire.. « en Mars 2015 les incidents étaient majoritairement dans cette région là ».. C'est un aspect assez technique de la sécurité finalement. »*[123]

Pourtant, en favorisant la technique en lieu et place de l'analyse, un certain nombre d'ONG passe à côté d'informations cruciales pour assurer la sécurité de leur personnel. Stéphane Vinhas rappelle ainsi que la sécurité d'une ONG dépend avant tout de la façon dont elle perçue : l'ouverture d'un planning familial en 2011 au Yémen par l'ONG Médecins du Monde à part exemple été une « *source constante de tensions* » avec les autorités locales et ce qui n'a peut-être pas suffisamment été pris en compte dans la phase de développement du projet[124]. La capacité technique ne remplace donc pas la connaissance du terrain, des acteurs clés ou des règles en vigueur, de même que la compréhension des enjeux de la violence qui restent cruciaux pour évaluer les risques dans un société donnée. Pourtant, ces derniers semblent largement sous évalués au sein du champ humanitaire[125] :

> *« (…) tu vas entendre beaucoup d'humanitaires qui vont te dire « ah ouai moi j'ai fait le Sri Lanka, j'ai fait le Soudan, j'ai fait la Colombie et j'ai fait l'Irak ».. mais ils peuvent pas vraiment t'en parler même si ils y ont travaillé.. ils connaissent pas les acteurs, ni les dynamiques qui sous tendent le conflit etc.. Et moi j'ai remarqué à regret qu'il y avait dans l'ensemble de la communauté humanitaire assez peu d'intérêt géopolitique pour les contextes dans lesquels on intervient. »*

La prédominance de la technique dans l'analyse des risques contribue ainsi à renforcer le manque de prise en compte du contexte social et politique. Elle montre aussi une prise de distance de plus en plus marquée avec la stratégie de sécurité dite « d'acceptation », c'est à dire lorsque l'organisation humanitaire fait reposer la sécurité de son personnel sur les relations développées sur le terrain avec les différents acteurs. Les stratégies dites de « protection », voire de « dissuasion », d'abord encouragées par les anciens militaires

[123] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[124] Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », *Humanitaire*, N° 37, 2014
[125] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

occupant des postes de responsables de la sécurité dans des ONG anglo-saxonnes, commencent aujourd'hui à être privilégiées par un nombre croissant d'organisations. La technicisation de la sécurité conduit l'ensemble des ONG à investir dans de nouveaux outils de surveillance et de protection et dans du matériel technologique de pointe plutôt que d'investir pour former leur personnel à mieux prendre en compte l'environnement dans lequel ils évoluent. Certaines ONG pourtant commencent à relativiser l'importance de la technique selon Emmanuelle Strub :

> *« C'est aussi un truc qui change, il y avait avant une tendance à techniciser, une sorte d'usine à gaz d'analyse, avec des tableaux, des indicateurs, des niveaux, des formats de réponse .. un vocabulaire compliqué.. alors que ça se limite à « on est qui, on est où, quels sont les risques, qui fait quoi ? ». Il faut que ça reste basique. »*

Pourtant l'usage de la statistique et l'exploitation de données quantitatives ont encore pour beaucoup d'humanitaires et d'ONG une valeur informative de première importance : des outils d'abord développées par des organismes anglo-saxons se sont ainsi diffusés à l'ensemble du champ avec succès. Le danger est de ne pas voir les biais que ces outils véhiculent en leur conférant une valeur scientifique objective. Si nous avons montré qu'il est impossible de prouver l'idée selon laquelle les incidents auraient augmenté, celle-ci est pourtant supportée par ces bases de données, des logiciels de surveillance et des applications cartographiques qui à leur tour appuient le développement de la technicisation de la sécurité.

Cependant, si cette technicisation de la sécurité est progressivement devenue la norme[126], c'est aussi parce qu'elle a bénéficié du soutien conjoint de plusieurs groupes d'acteurs : les bailleurs de fonds, les professionnels de la sécurité et les ONG elles-mêmes.

[126] *« La sociologie utilise normes pour désigner des manières de faire, d'être ou de penser socialement définies et sanctionnables. (...) Parce qu'elles supposent une possibilité de sanction, les normes sont expression de pouvoir et d'inégalité; pour autant elles constituent aussi une ressource que les acteurs sociaux tentent de mobiliser. Les normes ne se limitent pas à cet aspect catégorique; leur réception comme légitime appelle l'assentiment et les éloigne d'une simple manifestation de force sociale, sans que cette légitimité entraîne nécessairement obéissance normative »* Philippe Robert, Francis Bailleau, « Normes, déviances, réactions sociales sous le regard de jeunes sociologues français. », *Déviance et Société* 2/2005 (Vol. 29) , p. 99-101

Chapitre 5

La diffusion d'une nouvelle norme

A. Une exigence des bailleurs de fonds

En Mai 1998 la Commission Européenne publie un communiqué intitulé « *Security of relief workers and humanitarian space* »[127] dans lequel elle demande aux ONG qu'elle finance de démontrer dorénavant qu'elles s'intéressent de près à la sécurité de leur employés et volontaires, évaluent bien les situations dans lesquelles elles évoluent et prennent des mesures adéquates autant dans la formation du personnel que dans le suivi des incidents. L'Union Européenne vient appuyer par cette demande la sécurisation naissante du milieu humanitaire : sa position de premier bailleur de fonds de l'humanitaire mais également sa position au sein du système international en tant qu'organisation régionale de premier plan contribuent ainsi à diffuser la sécurité et sa technicisation en tant que nouvelles normes. Nombreux sont les auteurs à avoir montré que les organisations internationales et régionales loin d'être des « paravents vides »[128] sont des lieux de production normative et participent ainsi à véhiculer des changements à l'échelle internationale[129]. Si une culture de la sécurité a pu s'imposer au sein du champ humanitaire c'est donc aussi parce qu'elle a été « poussée » par des acteurs ayant un pouvoir déterminant sur les organisations humanitaires : les bailleurs de fonds, majoritairement des organisations internationales telles que l'OMC, la Banque Mondiale ou les Nations Unies mais aussi des organisations régionales telles que l'UE.

Le financement des ONG par les bailleurs de fonds est avant tout pour ces derniers un enjeu de légitimation (ou de re-légitimation dans le cas de la trinité OMC, Banque Mondiale, FMI comme la montré Johanna Siméant[130]). La préoccupation des bailleurs de fonds pour la sécurité n'échappe pas à cette logique : il s'agit bien pour ceux-ci de montrer qu'ils participent à protéger les travailleurs humanitaires et donc à mettre en avant leurs valeurs

[127] EU Commission – SEC Document, *Security of relief workers and humanitarian space*. Commission working document. SEC (98) 797 final, 14 May 1998

[128] Sandrine Lefranc, « Ce qui se joue à l'international. Les relations internationales à l'épreuve de la sociologie des crises politiques » in Myriam Aït-Aoudia, Antoine Roger (dir), *La logique du désordre : Relire la sociologie de Michel Dobry,* Presses de Sciences Po, Paris, 2015

[129] Olivier Nay, Franck Petiteville, « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, n° 53, 2011/4

[130] Johanna Siméant, « 6. La transnationalisation de l'action collective », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010

humanistes. Pour communiquer cette information au grand public, les bailleurs multiplient les communiqués sur les mesures prises pour renforcer la protection des ONG et de leur personnel. Par exemple un communiqué de presse de la Commission Européenne de 2010 relate les engagements pris par celle-ci pour protéger les organisations humanitaire, entre promotion du droit humanitaire international, production de guides pratiques en partenariat avec des instituts de recherche anglais, mise en place de cellules de sécurité sur les terrains d'opérations comme au Soudan du Sud et en Somalie, financement des plateformes de coordination de la sécurité et enfin mise à disposition de matériel et de moyens de transports tels que des hélicoptères[131].

Cependant, la question de l'encadrement sécuritaire des ONG et l'intérêt croissant d'institutions telles que l'Union Européenne pour le sujet ne seraient-ils pas également pour les autorités publiques une façon de s'imposer davantage dans les décisions de ces dernières et une manière de justifier leur présence sur le terrain ? Le soutien à la sécurisation de l'humanitaire pourrait alors s'inscrire dans le cadre d'une réappropriation de la diplomatie humanitaire de la part des autorités publiques nationales et régionales si l'on en croit certains auteurs[132]. Mais il pourrait aussi s'agir d'un moyen pour celles-ci de se décharger de leurs responsabilités et de masquer le fait qu'elles se désengagent progressivement des contextes où opèrent les ONG. David Chandler[133] a ainsi montré que le lien établit par les autorités publiques entre sécurité et développement (« Security Development nexus ») était moins le fruit d'un désir de reprendre la main sur les acteurs non gouvernementaux et sur des territoires fragilisés qu'une opportunité de transférer des responsabilités vers les ONG. S'enquérir de la sécurité de ces dernières relèverait donc pour les gouvernements comme pour les organisations internationales d'une stratégie de communication destinée à masquer leur

[131] *« Il incombe à la Commission européenne, qui est l'un des principaux fournisseurs d'aide humanitaire dans le monde, la responsabilité essentielle de veiller à ce que son personnel et ses partenaires puissent remplir leur mission dans des conditions optimales de sécurité. À cette fin, la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (ECHO) ne cesse de prendre des mesures concrètes tant au niveau opérationnel que politique. Dans le cadre de la campagne baptisée «Ne tirez pas! Je suis un travailleur humanitaire.», la Commission attire l'attention sur les diverses actions qu'elle a déjà entreprises. »* Voir l'intégralité du communiqué de presse de la Commission européenne du 19 août 2010, *«* La sécurité des travailleurs humanitaires: une préoccupation essentielle de l'action humanitaire de l'UE » : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-10-379_fr.htm

[132] Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004

[133] David Chandler, « The security–development nexus and the rise of 'anti-foreign policy' », *Journal of International Relations and Development,* N°10, 2007

propre inaction dans des pays en conflits ou affectés par des catastrophes naturelles ou des épidémies.

Plus généralement, le soutien des bailleurs de fonds internationaux, régionaux et nationaux à la sécurisation du champ humanitaire s'inscrit dans un processus plus vaste d'exigence d'efficacité et de résultats. Cette exigence est issue du succès et de l'expansion de la doctrine dite du New Public Management[134] qui prône l'optimisation des politiques publiques. En conséquence, les bailleurs de fonds ne financent plus depuis les années 1990 que les ONG et les programmes qui apportent des gages de professionnalisme et d'efficacité comme l'ont montré Johanna Siméant et Pascal Dauvin.[135] L'attention portée par les ONG à la sécurité de leur personnel et de leurs installations, et surtout la technicisation croissante de la sécurité humanitaire, sont ainsi perçues par les bailleurs de fonds comme un critère de professionnalisme et un gage de sérieux[136]. Les ONG qui renforcent leurs mesures de sécurité se verront donc octroyer des financements plus facilement que celles qui résistent au mouvement de sécurisation.

Ce phénomène a plusieurs effets : il contribue d'abord à renforcer les inégalités entre les grandes ONG qui ont les moyens de renforcer leur sécurité, d'acheter du matériel et d'embaucher des experts, et les petites ONG dont le budget ne permet pas de tels investissements. Pour ces dernières, les financements s'amenuisent voire disparaissent si elles ne montrent pas leurs efforts dans ce domaine. D'autre part, les bailleurs de fonds imposent aux ONG de rendre des comptes sur la gestion quotidienne de leur sécurité en faisant des rapports réguliers qui demandent aux ONG un investissement de plus en plus important en terme de temps et d'argent[137]. L'obligation de se conformer aux exigences des bailleurs conduit les ONG à considérer ces exigences comme des objectifs en soi et à perdre de vue la finalité ultime des mesures de sécurité :

> *« Ce qu'ils veulent c'est s'assurer que il n'y ai pas un chef de mission qui prennent les décisions n'importe comment. Ce qu'ils veulent c'est aussi si il y a un incident qu'on ne leur dise pas « ah oui mais tu les a financé alors que tu savais qu'il faisait*

[134] Béatrice Hibou, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Editions La Découverte, Paris, 2012

[135] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.

[136] *« Q :Et est ce que les bailleurs de fond poussent à ce qu'il y ai un référent de sécurité, des mesures de sécurité ? R :Ils poussent pas à avoir des mesures spécifiques ou un organigramme spécifique mais ils font de plus en plus attention à la façon dont est gérée la sécurité sur le terrain et ils lient de plus en plus le professionnalisme à ça. Celle qui n'a rien sur le terrain, qui ne demande pas de frais spécifiques pour la sécurité dans ses budgets va être considéré comme des guignols.. c'est qu'ils n'y ont pas pensé »* Entretien avec Emmanuelle Strub

n'importe quoi ». Et donc ils veulent se protéger aussi. Donc ils demandent à ce que les ONG produisent des documents .. mais beaucoup d'ONG ne comprennent pas la pertinence de ces documents, ils les produisent parce qu'il faut le faire .. (….)

Donc ca veut dire qu'il y a encore plein d'ONG qui ont un département de sécurité qui en fait est un peu vide .. c'est juste pour avoir des fonds ?

C'est pas qu'il est vide.. il fait son travail, mais le problème c'est que … tu vas pouvoir dire oui tous les documents sont là mais est ce qu'ils sont appliqués à ce moment là non.. est ce qu'ils savent quoi faire en cas d'accident, pas forcément… »[138]

Ainsi, les bailleurs de fond participent à légitimer la technicisation de la sécurité et à l'ériger en nouvelle norme au sein du champ de l'humanitaire. Les institutions internationales, régionales et nationales voient dans la sécurisation une preuve du professionnalisme de l'ONG et un gage d'efficacité et de sérieux qui va désormais conditionner leur financement. Les bailleurs cependant ne sont les seuls à diffuser une culture de la sécurité dans le milieu humanitaire : celle-ci est également relayée par des réseaux de professionnels de la sécurité humanitaire.

B. La transnationalisation des réseaux de professionnels de la sécurité et l'apparition de plateformes spécialisées

L'approche méso-sociologique en science politique s'appuie sur une sociologie des interactions entre communautés petites et fermées, formées au sein d'institutions ou d'associations, dans le monde du travail ou encore faites de relations inter-personnelles. Elle repose en somme sur une sociologie des réseaux[139] qui permet de mettre en évidence des préférences déconnectées des structures d'organisations et des catégories sociales couramment utilisées en sciences sociales. L'intérêt de l'utilisation de cette théorie dans le cadre de notre mémoire est de mettre en évidence les interactions entre les professionnels de la sécurité, de montrer comment celles-ci ont construit une communauté sur la base d'objectifs communs et comment elle s'est progressivement agrandie pour former aujourd'hui un groupe professionnel transnationalisé.

[138] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

[139] « *L'ambition de la sociologie des réseaux sociaux est donc de restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, et auxquels ils donnent sens en retour. Un « réseau social », dans cette perspective, c'est à la fois l'ensemble des unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement, ou indirectement, à travers des chaînes de longueurs variables* » Pierre Mercklé, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, « Repères », 2011

Dès la fin des années 1990, des plateformes plus ou moins formelles de coordination inter-ONG de la sécurité apparaissent, peu de temps après l'entrée dans le champ de l'humanitaire des premiers experts en sécurité. En 1997 est ainsi créé le « Security Advisory Group » (SAG), à l'initiative conjointe d'InterAction[140], un consortium d'ONG américaines regroupant entre autres CARE , Save the Children , International Rescue Committee et World Vision. Pensé d'abord comme un « forum » permettant aux ONG de partager leurs pratiques et leurs expériences en matière de sécurité, il s'institutionnalise rapidement avec le développement d'une « Security Unit » composée de professionnels de la sécurité, militaires autant qu'humanitaires. La page internet de l'organisation nous renseigne sur ses activités et surtout sur ses liens avec d'autres institutions :

> *"Over the past 10-15 years, the operational environment of NGOs has become increasingly dangerous. Serious incidents – killings, kidnappings, or attacks that cause serious injuries – are on the rise as are politically-motivated attacks against humanitarian workers. InterAction has been concerned about this trend and established a Security Unit to help members develop appropriate responses. Initiatives addressing security concerns have included a Security Management Training Course, which was developed with RedR and OFDA. InterAction has also developed Minimum Operating Security Standards (MOSS), and Security Standards for National Staff, and worked in partnership with UN Saving Lives Together. InterAction's Security Advisory Group (SAG) helped establish the International NGO Safety and Security Association (INSSA), which is intended to be a membership body for security professionals. The Security Unit also holds ad hoc meetings on developing security trends in countries such as Pakistan, Afghanistan, Sudan, Yemen and Haiti."*

Là encore la légitimité de l'organisation repose sur la reconnaissance réciproque qu'elle entretient vis à vis d'autres organismes de sécurité humanitaire, entre institut de formation (RedR) et agence spécialisée des Nations Unies (UNDSS). Elle participe aussi à la légitimation d'institutions qui se créent - tels que l'INSSA, première association professionnelle des experts de la sécurité humanitaire - tout en montrant du doigt les ONG qui ne se seraient pas encore dotées de tels experts aussi bien que de « standards » et de « systèmes » de sécurité performants :

> *"Systematic approaches to risk management have been developed and those systems have become the industry standard, which many of InterAction's members follow. However, many NGOs still do not have security management systems and this will be a priority in the coming years for InterAction's security team."*

Si l'initiative de telles plateformes vient encore une fois des ONG américaines et de leurs responsables de la sécurité, les responsables de la sécurité européens ne tardent pas à les

[140] https://www.interaction.org/work/security

rejoindre en créant en 2006 l'European Inter-Agency Security Forum (EISF)[141]. Hébergée dans les locaux de Save the Children à Londres, le forum est financé en plus des contributions de ses 81 membres par les gouvernements américain (Office for US Foreign Disaster Assistance), anglais (Department for International Development) et suisse (Swiss Agency for Development Cooperation). Au sein du comité directeur de l'EISF on trouve une grande diversité de responsables de sécurité [142] : certains sont d'anciens militaires (David Napier de Goal ou Fredrik Pålsson du Danish Refugee Council) et d'autres sont des humanitaires de carrière (Emmanuelle Strub de MdM France ou Virgile Debu de MSF Belgique). On retrouve ici les mêmes schémas que nous avions décrit précédemment : un initiative anglosaxonne qui finit par être suivie par l'ensemble des acteurs du champ et une proximité entre militaires et humanitaires qui vient confirmer l'émergence d'un nouveau groupe professionnel.

A ces forums inter-ONG dont le siège se trouve aux Etats-Unis ou en Angleterre, s'ajoute la création de plateformes de coordinations sur les terrains d'opérations fournissant des analyses, des informations et des conseils aux ONG. La première nait en 2002 en Afghanistan, à l'initiative encore une fois d'InterAction. L'Afghanistan NGO Safety Office (ANSO) est à ses débuts un forum informel, mais la proposition séduit : entre 2002 et 2010 quatre autres plateformes vont émerger en Somalie, sur la Bande de Gaza, en Irak et au Sud Soudan. L'International NGO Safety Organisation (INSO)[143] émerge enfin en 2011 et s'installe à Londres pour mieux coordonner les plateformes existantes mais aussi en créer de nouvelles[144].

L'apparition de telles institutions favorise la construction de nouvelles pratiques mais aussi leur diffusion à l'ensemble du champ. Elles utilisent et fournissent des bases de données, des index, offrent des formations. Elles sont fondées par des « experts » de la sécurité anglo-saxons et financées par les grands bailleurs de fonds de l'humanitaire (ECHO, USAID, DFID..). Agissant comme des « arènes de socialisation »[145] : elles sont régies par des codes et un vocabulaire spécifique, au centre duquel on retrouve la notion omniprésente de « management des risques ». Elles participent ainsi à consolider un nouveau groupe professionnel qui s'installe au sein du champ de l'humanitaire comme le montre la porosité

[141] *« The European Interagency Security Forum (EISF) is an independent network of Security Focal Points who represent European-based humanitarian NGOs operating internationally. »* *https://www.eisf.eu/*

[143] http://www.ngosafety.org/about

[144] La dernière a été créée en Ukraine en 2015

[145] Frederick G. Bailey, *Les règles du jeu politique*, 1969, Paris, PUF, 1971

des frontières entre différents organismes, de même qu'entre les différents « statuts » de professionnels de la sécurité (responsable au sein d'un ONG, auteur de guides pratiques et de bases de données, consultant indépendant) [146] . Ce nouveau groupe se caractérise par son caractère transnational: si les anglo-saxons l'ont fait émerger, toutes les nationalités sont aujourd'hui représentées dans les forums et les plateformes de coordination de la sécurité inter-ONG.

Que peut-on déduire de la transnationalisation de ce groupe professionnel ? Elle apporte selon nous la preuve qu'il existe des compétitions et des tensions internes aux organisations que l'on cherche à dépasser en cherchant des alliances à l'international[147]. L'entrée des responsables de sécurité dans le champ ne s'est pas fait sans heurts : au sein des ONG d'Europe du Sud, et surtout françaises, il du vaincre un certain nombre de résistances. Les liens des nouveaux responsables de la sécurité avec leurs collègues anglo-saxons ont donc été cruciaux pour légitimer leur présence. C'est là la « force des liens faibles » qui, selon Mark Granovetter[148], permettent aux individus de mobiliser des ressources pour trouver une position plus avantageuse ou simplement un nouveau travail grâce à leur réseaux.

C. « Rendre des comptes », les autres causes de la sécurisation

Les bailleurs de fonds et les nouveaux experts de la sécurité ont facilité l'installation d'une culture de la sécurité au sein du champ humanitaire en promouvant chacun la création de départements dédiés, la standardisation des pratiques et le recours systématique à des experts. Mais les organisations humanitaires de leur côté n'ont pas été passives face à ces transformations, car la sécurité recouvre d'autres enjeux auxquels les ONG sont de plus en plus confrontées. La sécurisation est ainsi un moyen peu coûteux pour les organisations de se prémunir contre les risques financiers et légaux qui entourent les attaques, les kidnappings ou les exécutions de leurs employés. Elle est aussi directement reliée à la réputation de l'ONG

[146] On notera à ce sujet l'existence d'un groupe intitulé « NGO Security Network » sur le réseau social professionnel LinkedIn. Il se caractérise par l'hétérogénéité de ses 6264 membres, tant dans la nationalité que dans le « statut » et le parcours professionnel affiché sur leur page personnelle. Il est également intéressant de souligner que les pages ou « profils » des experts de la sécurité français sont très souvent rédigées en anglais : ce détail confirme l'hypothèse selon laquelle ce groupe professionnel serait internationalisé, la compétition sur le marché de l'emploi se jouant à un niveau global plutôt que national.

[147] Didier Bigo, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », *Cultures & Conflits*, N° 58, été 2005

[148] Mark Granovetter, "The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited." *Sociological Theory* 1, 1983

puisque que les incidents touchant son personnel ont un impact médiatique conséquent. Emmanuelle Strub, Référente Sécurité au sein de Médecins du Monde rapporte ainsi :

> *« J'ai un focus par contre sur les risques de kidnapping.. qui est le risque qui aurait le plus d'impact sur notre structure. Je dirais que cyniquement un décès c'est gérable.. Une personne est morte, c'est tragique mais ça n'a pas d'impact en terme d'utilisation de ressources. Et en ce moment les kidnappings par des groupes jihadistes auraient un impact terrible pour l'organisation.. on serait manipulés politiquement, on a pas les moyens de le gérer opérationnellement.. Ça serait utilisé médiatiquement... »*

Les attaques contre les humanitaires sont donc particulièrement redoutées par les organisations parce qu'elles ont des répercussions directes sur ses rapports avec les autorités publiques, avec les parties prenantes sur le terrain et avec l'opinion publique. Au delà des conséquences d'un kidnapping sur la réputation de l'ONG - qui peut amener les bailleurs de fonds à retirer leurs financements ou bien les dons privés à diminuer – c'est surtout l'indépendance de celle-ci qui est remise en cause lorsqu'elle se voit obligée de négocier avec des acteurs politiques et militaires. A contrario, des mesures de sécurité inadaptées peuvent aussi se retourner contre l'ONG et avoir un impact important, voire dévastateur, en terme d'image :

> *« Imagine si Save the Children en gérant la sécurité.. si ils employaient des gardes armés, par erreur.. et j'ai vu des cas comme ça.. un gardien armé tire par erreur et imagine qu'il tue un enfant.. ça ferait les gros titres le lendemain « Save the Children kills the children » ! »*[149]

Coût financier, coup réputationnel et perte d'indépendance sont ainsi autant de menaces qui pèsent sur les ONG en cas d'enlèvements ou d'attaques visant leur personnel. Mais il peut également s'agir d'un coût légal si les familles des victimes, considérant qu'il y a eu faute de la part de l'organisation, décident de lui intenter un procès :

> *« Le but c'est la famille : si jamais il se passe quelque chose, on dit quoi à la famille ? On ne peut pas leur dire « on pensait que ça irait ».. non il faut leur montrer qu'on a bien évalué les risques. On ne peut pas garantir le risque zéro mais on peut s'assurer qu'on a bien tout pris en compte.. »* [150]

Ce fut le cas pour un ancien employé du Norwegian Refugee Council en 2012[151] : après avoir été enlevé et blessé alors qu'il était en mission au camp de Dadaab au Kenya, l'humanitaire

[149] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[150] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016
[151] « NRC kidnap ruling is 'wake-up' call for aid industry », IRIN News https://www.irinnews.org/fr/node/255755

décide d'intenter un procès à l'organisation. Un tribunal d'Oslo lui donne raison, estimant que l'organisation n'a pas pris les mesures nécessaires pour assurer sa protection et celle de ses collègues et force le NRC à verser des dommages et intérêts à l'humanitaire en question. Le procès fait beaucoup de bruit[152] dans le milieu mais est-il pour autant un cas isolé ? Selon Jean Renouf, si l'on entend peu parler de tels litiges juridiques, c'est bien souvent parce qu'ils sont réglés avant même de déboucher sur un procès :

> « *alors c'est une tendance difficile à chiffrer parce qu' il y a beaucoup de cas ou cela va être réglé avant d'en arriver au procès.. alors c'est réglé en catimini et personne ne le sait sauf si t'es impliqué dans le cas.. mais effectivement il y a cette tendance* »

S'il est difficile d'évaluer si le nombre de « procès » à l'encontre des organisations humanitaires augmente, c'est en tout cas une menace que les organisations prennent très au sérieux et que l'on retrouve jusque dans les contrats de travail des employés comme l'explique Michael Neuman : *« avant nos contrats faisaient une page, maintenant ils en font dix ! »*[153].

Au-delà des risques qui menacent les travailleurs humanitaires, il y a donc aussi un certain nombre de risques pour l'organisation elle-même en cas d'incidents de sécurité. Le risque n'est plus aujourd'hui considéré comme faisant partie intégrante de la carrière humanitaire : cela oblige les organisations à assumer une responsabilité supplémentaire, celle de protéger leur personnel. La sécurisation est donc avant tout un moyen pour les ONG d'assurer leurs arrières en terme d'image, de financements ou de plaintes de la part des victimes d'incidents ou de leurs familles. Reste à déterminer si cette responsabilisation des ONG produit une convergence de leurs pratiques et de leurs représentations de la sécurité.

[152] Entretien avec Emma Smith, responsable juridique à MSF France
[153] Entretien avec Michaël Neuman, directeur d'études au Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH), Fondation Médecins Sans Frontières, réalisé le 8 avril 2016

Chapitre 6

Une convergence des pratiques et des représentations

A. Des conceptions différentes de la sécurité ? Résistances et divergences inter-ONG

Alexander Wendt définit l'identité sociale des acteurs comme « *the sets of meaning that an actor attributes to itself while taking the perspectives of others* »[154]. L'identité est donc un « schéma cognitif » qui permet à l'acteur de se positionner dans une situation donnée. L'argument constructiviste nous amène donc à postuler que l'identité des acteurs humanitaires affectent la manière dont ils envisagent la sécurité. Cet argument vient ainsi remettre en cause la thèse de l'homogénéisation des pratiques au sein du champ puisque celles-ci relèveraient avant tout des différentes perceptions de la sécurité des individus mais aussi de la façon dont ils cherchent à être perçus eux-mêmes par leurs confrères en ayant recours à telle ou telle pratique de sécurité. Et il est vrai que les acteurs de l'humanitaire n'acceptent pas de façon homogène la sécurisation du milieu humanitaire : certains y sont même très hostiles comme nous avons pu le voir dans le chapitre 3. La « seconde génération » de l'humanitaire, profondément marqué par son engagement politique et sa recherche du risque et de l'aventure, s'oppose frontalement à la conception traditionnelle de la sécurité associée à l'Etat, à la défense et à « l'ennemi » [155] aussi bien qu'à des mesures qui pourraient restreindre l'indépendance et la liberté de mouvement des humanitaires sur le terrain. Cette vision de la sécurité n'est, elle, pas partagée par la génération suivante qui fait son entrée dans le champ à partir des années 1990. En résulte des divergences sur le terrain dans le respect des règles de sécurité[156] :

> *« Le problème c'est que les règles sont les mêmes pour tout le monde mais certains ne veulent pas les respecter. Une fois par exemple, il y a eu une grosse prise de tête.. Un mec voulait sortir, je lui ai dit non. Lui c'était un vieux de la vieille donc il ne comprenait pas les règles, il connaissait l'endroit.. mais une autre fille venait de*

[154] Alexander Wendt, "Collective Identity Formation and the International State", *The American Political Science Review,* Vol. 88, N° 2, June1994
[155] Deborah Avant, NGOs, « Corporation and Security Transformation in Africa », *International Relations* 2007, 21, 143
[156] Entretien avec M., logisticien au sein de Médecins Sans Frontière France, réalisé le 8 février 2016

débarquer de New York, c'était sa première mission, tu peux pas aller n'importe où quand tu ne connais pas. On ne peut pas avoir des règles pour chaque personne.. »

Au-delà des divergences individuelles, il existe également des différences identitaires marquées entre ONG qui peuvent conditionner le choix de stratégies de sécurité diverses. Plusieurs auteurs ont tenté d'établir des typologies des ONG en prenant différents critères de classification tels que leur date de création et les conditions de leur naissance, leurs mandats et leur secteur d'activité, leur taille, leur sources de financements, leur rapport à la religion, au pouvoir politique et leurs liens avec le champ académique, les pays dans lesquels elles opèrent et la localisation de leur siège etc.[157] Bien que l'usage de typologies soit une manière selon Pierre Bourdieu de « transfigurer des stéréotypes en types »[158], elles ont l'avantage d'expliciter des différences qui pourraient être autant de facteurs influençant le rapport à la sécurité des organisations.

Certaines ONG seraient par exemple favorables à l'adoption de mesures de protection voire de dissuasion tandis que d'autres se rapprocheraient plus de la stratégie dite de l'acceptation et refuseraient d'employer la force ou d'envisager un rapport technique à la sécurité. C'est le cas de MSF France qui chercherait davantage à se « *plier au local* » en nouant « *des relations de confiance avec les gens* » et en fournissant à son personnel des documents sur « *les coutumes locales, les choses à faire ou à ne pas faire* »[159]. Le CICR lui aussi met l'accent sur l'aspect relationnel de la sécurité :

> « *avant d'être technique, la sécurité est une question d'ordre politique. Aucune règle, aucune protection ne remplace l'établissement d'un réseau de contacts auprès de toutes les parties, afin qu'elles soient toutes convaincues de la neutralité, de l'impartialité et de l'indépendance du CICR. Dans la mesure où les responsables de troupes combattantes ont la perception d'un CICR « partisan », celui-ci devient potentiellement une cible. En revanche, la neutralité et, surtout, la perception de cette neutralité par les combattants — perception qui découle de l'indépendance et de*

[158] « Les typologies donnent tous les éléments du problème dans la mesure où elles charrient, plus ou moins consciemment, de la sociologie spontanée, c'est- à-dire tous (ou presque tous) les traits pertinents et, en même temps, elles occultent complètement les vraies questions et bloquent la recherche en transfigurant des stéréotypes en types. (…) Diverses questions sont soulevées par les usages de la notion de champ. Ces questions qui viennent de sociologues américains sont naïves mais, par leur insistance, elles obligent à expliciter des choses résolues apparemment. Par exemple quels sont les rapports entre la notion de champ ou de structure et la notion de type ou de typologie ? Ma réponse est que la notion et l'usage de la notion de type sont un des obstacles principaux à la construction d'objet dans les sciences de l'homme. » Pierre Bourdieu, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne», *Actes de la recherche en sciences sociales* 5/2013 (N° 200), p. 4-37

[159] Entretien avec André Jincq, Responsable des programmes adjoint chez Médecins Sans Frontières, réalisé le 18 février 2016

l'impartialité de l'institution — sont pour les parties en conflit les meilleures garanties que le CICR ne les menace pas. »[160]

A l'opposé, l'ONG française ACTED semble avoir développé une toute autre vision de la sécurité qui entraine des pratiques radicalement différentes. L'étude d'une offre de stage au sein du département de sécurité de l'ONG[161] nous apprend que le recours a un vocabulaire technique, qui se rapproche du vocabulaire militaire, est davantage privilégié avec des termes tels que « suivi des processus », « Plan Sécurité Pays » ou encore « Security Incidence report (SIR) ». Les outils utilisés sont eux aussi très techniques : outils cartographiques et de géolocalisation, bases de données, formulaires spécifiques et tableaux prévisionnels sont ainsi autant d'instruments utilisés par l'organisation humanitaire. Pourtant l'ONG n'est pas la seule à utiliser un tel référentiel et de tels instruments : une autre offre d'emploi pour un poste de responsable de la sécurité chez Action Contre la Faim[162] nous permet ainsi de voir que des procédures et des outils comme le « Plan Sécurité Pays » circulent à travers les organisations.

Ces exemples renforcent l'idée qu'il y aurait au sein du champ de l'humanitaire deux conceptions de la sécurité, une conception politique et une conception apolitique conditionnant en retour le recours à deux types de pratiques : l'analyse dans le premier cas et la technique dans le second.

B. Le débat autour de la sécurité : une stratégie de différenciation plutôt qu'une réelle prise de position

Si toutes les organisations s'accordent sur la nécessité d'adopter des mesures de sécurité pour protéger leur personnel dans les situations les plus périlleuses, c'est donc sur la définition de ces mesures que se concentrent certaines critiques. Faut-il avoir recours à des bases de données ? Doit-on engager des « experts en sécurité » ou employer des « gens de la maison » ? La critique de la sécurisation est donc une critique des pratiques, c'est-à-dire de la forme que la sécurisation prend, plutôt qu'une remise en cause du principe, c'est-à-dire un renforcement de la sécurité de manière générale.

[160] Philippe Dind, « Les opérations du CICR sur le terrain : la question de la sécurité », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, N° 830, 1998, pp. 359-370
[161] Voir Annexe 3
[162] Voir Annexe 4

Mais même lorsque la critique se concentre sur les pratiques, elle n'est pas suivie par une remise en cause de ces dernières. En réalité, la critique est parfois davantage une tradition organisationnelle liée à l'identité de l'ONG, qui lui sert à se démarquer d'autres ONG mais aussi à construire une loyauté en interne comme l'a souligné Elsa Rambaud[163], qu'un vecteur de changement. Critiquer la sécurisation du milieu de l'humanitaire est ainsi une façon de montrer que l'on est indépendant, que l'on a ses propres règles de conduite et ses propres pratiques et que l'on ne suit pas un schéma tout tracé. Mais dans les faits, comme nous l'avons montré dans le chapitre 1 de ce mémoire, la professionnalisation de la sécurité est belle et bien généralisée à l'ensemble du champ. Chaque ONG emploie aujourd'hui un responsable de la sécurité même si le titre du poste change d'une organisation à l'autre.

De même, s'il y a parfois sur le terrain des résistances ponctuelles lors de l'application de certaines règles, les protocoles de sécurité sont largement suivis, les codes de conduites sont respectés et les règles appliquées par le personnel humanitaire. Ces règles et autres mesures de sécurité sont de ainsi acceptées par les acteurs humanitaires et considérées comme normales. Elles proviennent même d'une demande de sécurité, d'une inquiétude face au risque des nouveaux entrants du champ de l'humanitaire qui transparait lors des recrutements selon Emmanuelle Strub :

> *« (..) il a aussi de vraies questions sur la réalité des risques lors des recrutements. Avant les gens se disaient « j'ai une question mais je vais la garder pour moi sinon je vais passer pour un con ». Là les gens osent plus, ils demandent « qu'est ce que vous faites si je me casse la jambe ? », « quels sont les risques ». Il y a des vraies inquiétudes sur les mécanismes de réponses.. »*

En retour les organisations elles aussi évaluent le rapport à la sécurité des nouveaux entrants lors des entretiens de recrutement [164] :

> *« Après il y a en a toujours qui sous estiment les risques, des jeunes comme des plus vieux. C'est sur que quand on a plus d'expérience on est plus prudent alors que quand c'est une première mission on a tendance à ne pas voir certains dangers. Du coup quand on fait un recrutement ça rentre en compte, on fait un entretien très poussé et on essaie de voir si la personne mesure bien les risques. On voit aussi si elle va être capable de résister au stress, comment elle va réagir si par exemple elle entend des coups de feu en pleine nuit. On passe plus de temps à évaluer ça. »*

[163] Elsa Rambaud, « L'organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières », *Revue française de science politique,* 2009/4

[164] Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016

Un individu qui sous évaluerait le risque, et donc serait plus à même de s'opposer aux règles de sécurité de l'organisation ne sera donc pas recruté par cette dernière. Le rapport individuel à la sécurité devient donc un critère de sélection tout aussi important que la motivation.

Au delà du rapport individuel à la sécurité qui est bien plus pris en compte lors des recrutements, les organisations préviennent aussi la transgression des règles de sécurité par la possibilité de sanction de cette dernière. Si c'est grâce à la sanction qu'on reconnaît l'intériorisation d'une norme[165], alors la sécurité est bel et bien devenue la norme puisque les sanctions sont sévères lorsque les employés ne respectent pas les règles. Celui qui déroge les règles est ainsi immédiatement puni voire dans certains cas, licencié[166].

C. L'uniformisation des pratiques sur le terrain

Les personnes interrogées nous affirment que chaque organisation aurait une perception de la situation différente sur le terrain. Ces différences se traduiraient par exemple dans le choix des « niveaux » ou « échelles » de risque adoptés par les organisations humanitaires pour évaluer le danger et déterminer si leur personnel doit ou non être évacué. Mais selon certains humanitaires, les niveaux de risque sont en réalité moins déterminés par les différences de perception des organisations que par leurs ressources financières, leur capacité matérielle et leur relations avec différents acteurs sur le terrain : *« on est plus restrictifs que le CICR ou MSF parce qu'on pas les mêmes réseaux d'informations ni les mêmes capacités d'intervention [167]».* Pourtant il est difficile d'établir un lien entre les ressources des organisations et les pratiques de sécurité de ces dernières sur le terrain. En reprenant l'exemple du CICR on s'aperçoit que les avis divergent sur les niveaux de risque adoptés par l'organisation. Pour certaines personnes interrogées et qui ont travaillé au sein du CICR[168], le niveau de risque est pris très au sérieux et le CICR est perçu comme une organisation prudente, voire frileuse. Pour d'autres au contraire, son plus gros budget couplé à une longue expérience des situations périlleuses lui permettent de développer des projets et d'envoyer du personnel dans les endroits les plus dangereux, là où d'autres organisations ne s'y risqueraient pas.

[165] Howard Becker, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, 1963, Métailié, Paris, 1985
[166] Entretien avec Emma Smith, responsable juridique au sein de MSF France, réalisé le 31 mars 2016
[167] Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016
[168] Emmanuelle Strub et François Pelcran

On peut donc remettre en cause l'existence d'un lien de cause à effet entre d'un côté les perceptions de la sécurité et les ressources de l'ONG et de l'autre ses pratiques sécuritaires. Malgré leurs différences, les ONG tendent plutôt à homogénéiser ces dernières en utilisant les mêmes concepts et les mêmes termes (« acceptation », « protection », « dissuasion » mais aussi « gestion des risques »), les mêmes méthodes (analyse préalable des risques, mise en place de plans d'évacuation, de protocoles, de codes de conduites etc.) et les mêmes instruments (radios, bases de données, outils cartographiques etc.). Sur le terrain, l'homogénéisation des pratiques est palpable à travers la restriction de l'accès à certaines zones, la mise en place de couvre-feu, la constructions de murs autour des résidences ou encore les règles régissant les moyens de transports (interdiction de conduire soi-même ou de prendre les transports en commun, règles strictes pour embaucher des chauffeurs sur place et dans certains cas interdiction de prendre des taxis)[169] :

> *« Q : Tout le monde a les mêmes règles en ce qui concerne les voitures, les transports ?*
>
> *Oui exactement, pour le port de la ceinture obligatoire, les chauffeurs etc etc .. et il y a aussi la généralisation d'un outil de gestion de risque, risk management… qui ..en fait toutes les ONG utilisent d'une manière plus ou moins consciente et donc clairement il y a homogénéisation à ce niveau là.. »*

Il y a donc bel et bien constitution de représentations et de pratiques communes au sein du champ de l'humanitaire. L'usage de manuels et de guides pratiques témoigne également de cette tendance. Si le guide élaboré par Von Brabant[170] est nous l'avons dit, une référence commune, chaque ONG a aujourd'hui son propre guide de sécurité donc le contenu varie peu : chaque guide contient en effet une partie sur l'analyse de risque et les procédures d'évaluation de la sécurité mais aussi sur les réactions à adopter si des incidents se produisent (incendie, urgences médicales, affrontement, vol, agression, saisie de véhicules, coups de feu, embuscade, bombardement, lancement de grenades, attentats à la bombe, engins explosifs, enlèvements et prise d'otage..).

Enfin, l'usage de l'écrit, la rédaction de rapports d'incidents et de compte rendus sur les situations sécuritaires et l'évolution des contextes opérationnels, prend une place de plus en plus importante au sein des organisations[171] :

> *« Q : Et est ce que vous avez l'impression que l'écrit est devenu quelque chose d'important ? c'est à dire de faire des rapports etc …*

[169] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[170] Koenraad Van Brabant, *Operational Security Management in Violent Environments,* Overseas Development Institute, 2000
[171] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

Oui, oui ! Même trop .. on passe énormément devant notre ordinateur.. on est essentiellement des gestionnaires de projet à ce niveau là.. plus tu montes dans la hiérarchie et plus tu passes du temps devant l'ordi, c'est clair et net. »

Cette tendance provient d'abord d'une demande des bailleurs de fonds à qui les ONG doivent rendre des comptes de manière croissante pour répondre aux exigences d'efficacité et de responsabilité (« accountability ») de ces dernières. Mais elle est aussi produite par la responsabilisation croissante des ONG en termes de protection de leur personnel : l'écrit est un moyen de prouver en cas d'incident que l'organisation n'a rien à se reprocher d'un point de vue légal. Il y a donc malgré le débat autour de la sécurité dans le milieu de l'humanitaire une uniformisation des pratiques sur le terrain qui vient contredire la thèse d'une différentiation inter-organisationnelle.

Conclusion de la deuxième partie

La professionnalisation de la sécurité s'est donc appuyée sur une importante technicisation de cette dernière. Poussée par des instituts de recherche anglo-saxons qui cherchent à mesurer, quantifier et donc à prévoir les incidents à l'avance, cette technicisation est également relayée par d'autres types d'acteurs : les bailleurs de fonds, les réseaux de professionnels de la sécurité et les organisation y trouvent ainsi chacun leur compte.

Si plusieurs définitions de la sécurité coexistent au sein du champ de l'humanitaire, il est cependant nécessaire de distancier les discours des pratiques. La définition de la sécurité continue de faire l'objet de débats mais la critique de la sécurisation est davantage un enjeu de différenciation pour les objets qu'une réelle remise en cause de ses principes. En témoigne l'homogénéisation progressive des pratiques sur le terrain, à commencer par l'usage généralisé d'outils techniques qui remplacent peu à peu l'analyse.

PARTIE 3

QUELLES TRANSFORMATIONS DU CHAMP DE L'HUMANITAIRE ?

Chapitre 7

Une confusion des genres

A. L'affaissement des barrières entre militaires et humanitaires

Le fait n'est pas nouveau, les expatriés en exil vont naturellement les uns vers les autres quels que soient leur profession, leur âge ou encore leur genre : cette action ne témoigne pas nécessairement d'un calcul rationnel mais davantage d'une reconnaissance mutuelle ou encore une réaction homophile qui pousse des individus ayant des caractéristiques communes, telles que la nationalité, à nouer des relations plus facilement. Le rapprochement de militaires et d'humanitaires peut donc relever davantage de l'action spontanée, inconsciente, que de la tactique mûrement réfléchie, même s'il peut être lourd de conséquences :

> « *On peut se retrouver entre expats français à boire des coups le soir.. (...) des fois j'entends « j'ai rencontré un soldat trop sympa il me prête sa jeep », je crie ! « Ils m'ont offert de me transporter ». NON ! « Il est trop cool il vient de ma région » Non plus, ça n'a rien à voir* ! »[172]

Et même lorsqu'une organisation humanitaire cherche effectivement à se distancier du milieu militaire, il est des relations qu'on ne peut éviter comme le révèle un entretien avec un logisticien de MSF France : « *on a pas de dentiste on va se faire soigner chez Sangaris* »[173].

Cependant, si ces relations entre militaires et humanitaires ne sont pas en soit un fait nouveau, le fait de les assumer au grand jour est lui relativement récent. Ainsi si les personnes que nous avons interrogées sont bien conscientes des risques qu'il y a à s'associer avec des militaires, en termes de perception de leurs activités respectives par les populations et en terme de perte d'indépendance, elles insistent toutefois sur la « nécessité » de collaborer avec l'armée[174] :

> *« Moi j'ai des amis qui sont dans l'armée et dans différentes forces de défense. J'ai également collaboré avec eux sur le terrain. Il y a besoin de cette interaction, c'est un échange.. c'est nécessaire. C'est pas nous qui allons protéger les populations de groupes armés. Mais effectivement il y a un état d'esprit différent du notre, ils n'ont pas notre indépendance, ils ont des modes de travail qui sont différents »*

[172] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016
[173] Entretien avec M., logisticien au sein de Médecins Sans Frontière France, réalisé le 8 février 2016
[174] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

D'autres vont plus loin en valorisant l'acquisition d'un certain savoir faire conféré par l'échange avec le monde militaire. Ils mettent en avant leur capacité à faire parler plusieurs mondes tout en expliquant que le contact doit être réfléchi et s'accompagner d'une certaine expertise pour ne pas commettre d'erreurs[175] :

> *« (...) je formais les acteurs du civilo-militaire. Les officiers supérieurs. Je leur expliquais un peu comment fonctionne le monde de l'humanitaire et comment collaborer mais aussi comment bien respecter les mandats de chacun.. Je partageais mes expériences. Il n'y a pas beaucoup de gens qui ont fait comme moi, qui bossent avec autant de gens différents, ça me donne une plus value de connaitre des gens de la Défense. Ça permet aussi d'avoir un regard critique, on peut avoir des infos et on peut comprendre comment ils fonctionnent. Mais il faut faire attention à ne pas perdre sa neutralité.. Moi j'ai vu des humanitaires balancer des infos aux réunions de l'ONU alors qu'il y avait des soldats, des entreprises privées… Les humanitaires de Bioforce par exemple ils balancent des infos du style « on a vu un groupe armé sur telle route.. ». Et ben le lendemain le groupe se fait bombarder par l'armée par leur faute.. On est plus du tout dans la neutralité. »*

Difficile en effet de tracer une ligne rouge à ne pas dépasser dans l'échange et dans ce que l'on choisit de partager avec les acteurs armés, d'autant que cela nécessite des capacités d'analyse que tous les humanitaires ne possèdent pas[176]:

> *« Ça exige un certain savoir faire avec ce type d'acteurs, l'armée ou d'autres personnes haut placées, c'est le chef de mission qui est en charge de ça. On essaie de cadrer le contact avec les forces armées.. (...) Cette capacité de dialogue, de compréhension des acteurs, de leur rôle, de notre rôle, ce qu'ils disent, ce qu'ils ne disent pas.. et avoir des capacités d'analyse, de communication de message, de savoir ce qu'on dit.. tout le monde n'a pas cette compétence là, ni la formation. Sur des ONG comme Médecins du Monde où on est assez peu nombreux sur le terrain c'est assez difficile d'avoir cette compétence sur le terrain et de désigner les personnes en charge de ça»*

Il semble d'autant plus ardu aujourd'hui de tracer des frontières entre l'humanitaire et le militaire que les autorités politiques s'emploient à les flouter depuis les années 1990, les interventions militaires internationales depuis la fin de la Guerre Froide étant dorénavant présentées comme des interventions « humanitaires ». Roland Marchal[177] parlait déjà en 1993

[175] Entretien avec François Pelcran, humanitaire et consultant indépendant en sécurité, réalisé le 11 février 2016

[176] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016

[177] « *La Somalie fournit un bon paradigme pour s'interroger sur les relations ambiguës qu'entretiennent le militaire et l'humanitaire. On pense immédiatement à l'intervention de décembre 1992 de l'United Task Force (UNITAF) dont le mandat, défini par la résolution 794 le Conseil de sécurité, permettait l'emploi de la force pour assurer la distribution de l'aide d'urgence aux mouroirs somaliens, et à ONUSOM II (Opération des Nations unies pour la Somalie), qui a pris la relève en*

de « *militarisation de l'humanitaire* » en utilisant l'exemple de l'intervention onusienne en Somalie pour prédire des interactions croissantes entre ONG et forces armées. David Ambrosetti a lui montré comment le prétexte humanitaire est utilisé par la France au Conseil de Sécurité de l'ONU pour légitimer ses interventions armées depuis le Rwanda, contribuant ainsi à ce que le référentiel humanitaire devienne une norme du discours au sein du Conseil de Sécurité[178]. Les interventions humanitaires qui se développent après la Chute du Mur vont donc recouvrir un large éventail d'activités et ouvrir le champ d'action des militaires qui vont par exemple être amenés à escorter des convois humanitaires ou encore à distribuer directement des denrées alimentaires ou des médicaments[179]. On parle dorénavant « d'opérations de maintien de la paix » et de « protection des civils », le changement de référentiel permettant une revalorisation du secteur militaire auprès des opinions publiques.[180] L'institutionnalisation des activités « civilo-militaires » des armées américaines[181], puis des armées européennes et notamment française[182], achève ainsi de relier les milieux humanitaires et militaires et entretient la confusion entre les différents acteurs sur le terrain.

Les autorités américaines vont même plus loin en faisant des ONG qu'elles financent des « vecteurs de l'influence normative américaine » selon Sami Makki : des ONG telles que Care, International Rescue Committe et World Vision vont voir leur marge d'indépendance se réduire considérablement au point de presque devenir des sous-directions de l'agence de développement nationale (USAID). Encadrées par l'armée américaine qui assure leur protection en Afghanistan puis en Irak, il est difficile pour des regards extérieurs de ne pas associer directement les ONG américaines à cette dernière. Pire, l'impartialité et la neutralité des autres ONG présentes dans ces pays vont à la suite être remises en cause par l'ensemble

mai 1993, et qui est la première opération de l'O.N.U., depuis sa fondation, à être basée sur le chapitre VII de sa charte autorisant l'utilisation de la force pour appliquer le mandat donné par la résolution 814. » Roland Marchal, « La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien », *Cultures & Conflits*, n° 11, automne 1993

[178] David Ambrosetti, « L'humanitaire comme norme du discours au Conseil de sécurité: une pratique légitimatrice socialement sanctionnée », *Cultures & Conflits*, n°60, hiver 2005

[179] Grégory Daho, *Une revanche des généraux. L'institutionnalisation de la coopération civilo-militaire en France*, thèse de doctorat en Science Politique, sous la direction de Michel Dobry, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013

[180] Samy Cohen, (dir.). *L'opinion, l'humanitaire et la guerre, une perspective comparative*. Paris, Fondation pour les Études de Défense, Coll. Perspectives stratégiques, 1996

[181] Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004

[182] Grégory Daho, *Une revanche des généraux. L'institutionnalisation de la coopération civilo-militaire en France*, thèse de doctorat en Science Politique, sous la direction de Michel Dobry, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013

de la population. Si de nombreux humanitaires ont dénoncé ces pratiques[183] et mis en garde contre le danger que pouvait représenter une alliance avec les forces armées, les divers entretiens que nous avons réalisés montrent que cette opinion est loin d'être partagée par tous les acteurs de l'humanitaire.

Les relations entre militaires et humanitaires ne sont cependant pas les seules à se développer de façon exponentielle : le secteur privé a lui aussi une importance croissante dans le domaine de l'humanitaire en fournissant un soutien croissant aux ONG en matière de sécurité.

B. L'expansion du marché de la sécurité et le recours aux compagnies privées

La privatisation de la sécurité s'inscrit dans un processus plus large de transformation de la gouvernance et de ré-articulation des relations entre domaine public et privé, entre local et global depuis la fin des années 1970[184]. Si nombreux sont les auteurs à voir dans ces transformations consécutives à la mondialisation un retrait voire une disparition de l'Etat[185], Saskia Sassen soutient la thèse inverse : proposant le terme de « *disassembling* » (démembrement) de l'Etat[186], elle montre que celui ci maintient un rôle actif dans le processus d'externalisation de ses services et de transfert de ses pouvoirs. Si il y a dépassement de l'Etat dans certains domaines, c'est un dépassement qui se fait à l'initiative des Etats eux-mêmes. En effet, les effets combinés des doctrines néo libéralistes et du New Public Management entrainent les autorités publiques à partir des années 1980 à réduire leurs dépenses publiques et à favoriser les privatisations, les sous-traitances et les collaborations avec le domaine privé. Béatrice Hibou[187], qui s'intéresse aux transformations de l'Etat sous l'impact du néolibéralisme montre ainsi comment celui-ci est amener à repenser ses modes de domination

[183] Ouvrage collectif, *Militaires – humanitaires, à chacun son role,* Publication du GRIP, 2002
[184] Abrahamsen Rita et Williams Michael C., « Security Beyond the State : Global Security Assemblages in International Politics », *International Political Sociology*, N°3, pp 1-17, 2009
[185] Susan Strange soutient par exemple que les multinationationales seraient aujourd'hui plus fortes que les Etats. Susan Strange, *The Retreat of the State. The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996
[186] Sassen Saskia, *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global Assemblages* , Princeton University Press, Princeton, 2006
[187] Béatrice Hibou, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Editions La Découverte, Paris, 2012

et à se décharger de ses fonctions régaliennes les centrales, telle que la sécurité, en les déléguant à des entreprises privées.

S'appuyant à leur tour sur la notion de « *disassembling* » de l'Etat développée par Saskia Sassen, Rita Abrahamsen et Michael Williams proposent celle de « *global security assemblages* » : la sécurité, comme d'autres domaines, n'est plus le monopole de l'Etat, elle s'est fragmentée et diversifiée pour donner lieu à des assemblages complexes où une multiplicité d'acteurs publics, privés, locaux et internationaux interagissent et coopèrent. Ces nouvelles fenêtres d'opportunités favorisent l'expansion rapide d'un marché de la sécurité où cette dernière devient une « *commodité* » parmi tant d'autres. Les années 1990 marquent alors le retour des « dogs of war » [188] avec des compagnies de sécurité privées telles que Blackwater, Triple Canopy, Erinys, Executive Outcomes qui vont être directement impliqués dans les conflits au Sierra Leone, en Afghanistan ou encore en Irak.

Deux types d'acteurs privés se développent alors à grande vitesse : les sociétés militaires privées (SMP) qui emploient des mercenaires aussi bien que des anciens soldats et les sociétés de sécurité privé (SPP). Si les premières ont beaucoup été traitées dans la littérature grise et académique, elles sont à ne pas confondre selon Rita Abrahamsen et Michael Williams avec les secondes, qui ont fait une entrée plus discrète dans le marché de la sécurité et qui aujourd'hui prolifèrent. Leurs activités sont diverses (installation d'alarmes, envoi de gardes sur le terrain pour protéger des personnes ou des installations, analyses de risques effectués dans des bureaux londoniens, parisiens ou new yorkais, gestion de crises et conseils etc.) et on compte autant d'anciens soldats que d'ingénieurs ou encore de diplômés en relations internationales parmi leurs employés. Si les sociétés de sécurité les plus connues sont américaines et anglaises (Aegis, ArmorGroup, Control Risks, Hart, MPRI, Vinnel Corporation etc.), les sociétés françaises, parmi lesquelles Risk and Co, Geos ou encore Amarante, connaissent une croissance exponentielle de leur chiffre d'affaire[189]. Ces sociétés de sécurité privé sont devenues de véritables multinationales et sont actives sur l'ensemble de la planète, de l'Asie à l'Amérique Latine, surpassant souvent en nombre les forces de sécurité publiques comme le rappellent Abrahamsen et Williams[190].

[188] Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004

[189] http://www.capital.fr/enquetes/hommes-et-affaires/beatrice-bacconnet-directrice-generale-de-risk-co-veille-sur-les-expat-du-cac-40-585259

[190] « *in the United Kingdom private security personnel now outnumber the public policy by a ratio of nearly two to one* », Abrahamsen Rita et Williams Michael C., « Security Beyond the State : Global Security Assemblages in International Politics », *International Political Sociology*, N°3, pp 1-17, 2009

Si ses sociétés interviennent principalement pour le compte d'Etats ou pour des entreprises, des relations contractuelles se développent également avec les ONG à qui elles proposent divers services : « *opérations de déminage, protection de sites, formations sécurité, gestion de risques ou de crises, revue des règles et procédures de sécurité existantes, et même, mise à disposition d'escortes armées* »[191]. CARE, Save the Children et World Vision ont ainsi toutes eu recours à ces sociétés de sécurité privées pour protéger leurs installations et leur personnel.[192] Les ONG anglo-saxonnes assument plus volontiers leur rapports avec ces compagnies privées mais elles sont loin d'être les seules à y avoir recours et la demande s'accroit comme en témoigne l'arrivée sur le marché de nouvelles compagnies telles qu'Armadillo Group, Other Solutions ou SaferAccess, qui offrent des services de gestion de la sécurité exclusivement limités aux acteurs humanitaires[193]

Pourtant les rapports entre ONG et compagnies privées sont encore un « grubby little secret » selon les termes de Michael Von Tangen[194] : l'opacité des contrats entoure ainsi les transactions entre organisations humanitaires et entreprise de sécurité d'un flou juridique qui les rend difficile à saisir[195] comme l'explique Jean Renouf:

> « Q :*Vous disiez qu'il y avait un flou juridique autour de ces compagnies (ndlr de sécurité privée), ce n'est plus le cas aujourd'hui ?*
>
> *Hum.. alors.. oui et non. En général elles sont plus régulées dans leur propre pays, c'est à dire aux Etats unis, en Angleterre.. ou même dans les pays où elles interviennent comme l'Afghanistan.. Mais il y a quand même certaines zones grises comme certaines régions d'Afrique ou du Moyen Orient où il n'y a pas vraiment de cadre légal existant et à ce moment là le flou juridique existe toujours.. Mais par exemple un employé d'une boite de sécurité privée au Darfour où en Syrie dans le cadre de ses activités, à tort ou à raison, tue quelqu'un .. Il sera extrêmement difficile de déterminer la cause, de faire une enquête et de dire sur qui va partir.. est ce que tu vas envoyer un policier de ton commissariat pour faire une enquête sur place ? et ce que se sont les familles des victimes qui vont mener l'enquête ? est ce que ça va etre la cour pénale internationale ? Qui va faire ça ?*
>
> *Q :Est ce qu'il y a eu des progrès pour améliorer la transparence ?*
>
> *Oui, d'une part de la part des entreprises elles mêmes qui ont compris qu'elles ont intérêt à protéger leur réputation et donc à envoyer un peu moins des cow-boys même si ce n'est pas toujours vrai.. et d'autre part de la part des Etats .. quand Blackwater a*

[191] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[192] http://www.counterpunch.org/2010/08/26/the-mercenaries-and-the-ngos/
[193] « Sécurité et protection : mission impossible ? » compte rendu des 5emes Universités d'Automne de l'Humanitaire, 27, 28 et 29 septembre 2007
[194] Michael Von Tangen, « Private Security Should Not Be a Grubby Little Secret », *Humanitarian Review,* Autumn 2004
[195] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

tué des civils en Irak c'est tout le contingent américain en Irak qui en a pâtit donc il y aussi une prise de conscience de la part des Etats de l'importance de légiférer.. Mais après on verra encore des coups d'Etats dans certains Etats qui seront organisés par ce type de boîtes.. c'est encore possible parce que le flou juridique existe toujours.. surtout dans ce que disait Clausewitz sur le « fog of war ».. dans les contextes très complexes on ne sait pas qui est qui, qui était où à quel moment.. c'est très difficile de déterminer les causes à effet des évènements donc il est facile à ce niveau là de profiter de ce brouillard pour faire avancer des intérêts.. »

Le rapprochement à l'œuvre entre les ONG et le secteur privé est moins visible que celui qui s'exerce avec le secteur militaire mais n'en est pas moins une réalité. L'opacité juridique entourant les transactions entre ONG et compagnies privées, de même que les méthodes et la vision de la sécurité développée par ces dernières sont bien souvent peu prises en compte par les organisations humanitaires. Ce rapprochement est d'autant plus étonnant que les organisations humanitaires ont peu en commun avec les organisations privées : les représentations du monde et les pratiques, le vocabulaire, les manières de se vêtir ou de se présenter diffèrent sensiblement des unes aux autres. Cependant l'utilisation du langage de la « gestion des risques » va permettre de dépasser ces barrières sectorielles.

C. La « gestion des risques » : un langage commun, des méthodes partagées

Comme le montre l'historien Bertrand Taithe, le langage du risque est historiquement lié au monde de l'entreprise[196]. La notion de « risque » dérive en effet du vocabulaire de l'assurance et du vocabulaire légal qui commencent à être adoptés en Occident au milieu du XIXe siècle. Les premiers bailleurs de fonds et responsables d'organisations humanitaires étant des banquiers et des avocats, ils vont utiliser et transposer le langage et les pratiques à l'œuvre dans leur milieu socio-professionnel :

« The humanitarians responsible for dispatching medical relief to France during the Franco-Prussian war in 1870_1871, the Ottoman Empire in 1878 and South Africa during the 1899-1902 Boer War adopted the same cautious approach as they would for their own investments »

On prend alors soin d'évaluer la situation, de faire bon usage des fonds investis et de ne prendre aucun risque qui pourrait nuire à l'image de l'organisation ou à la réputation des grand donateurs. La diffusion du néo libéralisme et de la doctrine du New Public Management

[196] Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016, p. 40

dans les années 1980 vont venir renforcer l'importance de l'évaluation et de la prise en compte des risques dans la détermination de l'action. La notion de « risque » achève ainsi sa mue pour devenir un concept universellement applicable selon Rita Abrahamsen and Michael Williams :

> *« Risk is not simply a synonym for danger ; it is a particular way of thinking about and responding to potential dangers. It is preventative not restorative. Primarily actuarial and calculative, it works by designing and controlling spaces, through the collection of statistics and the production of categories of dangers, and by surveillance. Risk is, therefore, a way of approaching security that can be deployed by private actors just as effectively as by public ones. It is also broadly universalizable – in principle applicable everywhere regardless of local conceptions of order and justice* »[197]

L'approche technocratique du risque présente un avantage certain pour ceux qui l'utilisent comme le rappelle Arnaud Dandoy : aborder le risque sous un angle technique est une façon de le dépolitiser, de contourner les difficultés que pourraient poser une définition qualitative en favorisant à la place une définition quantitative de ce dernier.[198] La notion de « risque » une fois débarrassée de son aspect politique peut alors être utilisée par un large éventail d'acteurs appartenant à des champs différents.

A partir des années 1990, les notions de « gestion » ou de « management » des risques achèvent de lier des univers sociaux différents : selon Michael Power[199], la prolifération de ces termes montre à quel point la vision « technique » du risque a réussi à s'imposer de manière transversale au sein des sociétés occidentales. En effet les compagnies privées ne sont désormais plus les seules à utiliser ces expressions ; ces dernières sont progressivement adoptées par un nombre croissant d'institutions et d'organisations :

> *« Risk management and risk "talk" are all around us. The risk based description of organisational life is conspicuous. Not only private sector companies, but hospitals, schools, universities and many other public organisations, including the very highest levels of central government, have all been invaded to varying degrees by ideas about risk and its management. »*

Le risque, comme la sécurité, ne relève plus de la défense, du danger, de l'immédiat. Il devient une technique de gouvernance, une manière d'organiser la vie publique. Il entraine la développement de systèmes de contrôle de la population et la création de nouvelles

[197] Abrahamsen Rita et Williams Michael C., « Security Beyond the State : Global Security Assemblages in International Politics », *International Political Sociology*, N°3, pp 1-17, 2009
[198] Arnaud Dandoy, « Insécurité et aide humanitaire en Haïti : l'impossible dialogue ? Décrypter les enjeux des politiques sécuritaires des organisations humanitaires dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince », *Publication du Groupe URD*, Septembre 2013
[199] Michael Power, *The Risk Management of Everything. Rethinking the politics of uncertainty cf msf*

professions, de nouvelles pratiques et de nouvelles routines organisationnelles. Le risque n'est pas le seul élément de langage qui traverse les champs : les notions « d'acceptation », de « protection » et de « dissuasion » utilisées par les acteurs humanitaires pour élaborer leurs stratégies de sécurité sont également présentes dans le monde de l'entreprise, par les multinationales qui ont des intérêts ou des succursales dans des pays « à risque » ou par les militaires. Déborah Avant montre par exemple que les stratégies de firmes transnationales, auparavant basées exclusivement sur des techniques de protection et de dissuasion sont réévaluées pour incorporer davantage des méthodes dites « d'acceptation [200]». Franck Amato, un ancien officier supérieur des Forces Spéciales françaises reconverti dans le conseil « en gestion des risques » préconise lui aux entreprises cherchant à s'implanter à l'étranger de s'inspirer à la fois des ONG et du monde militaire pour assurer leur sécurité :

> *« la sûreté ne doit pas se cantonner au déploiement de moyens cœrcitifs ou dissuasifs mais imaginer des solutions de gestion de risque fondées sur la maîtrise de l'environnement d'implantation, transposition civile des principes de la doctrine militaire de la contre-insurrection. »*[201]

Le « risque » donc permet de créer des passerelles entre différents champs, entre différents acteurs et entre différentes organisations. Il constitue un terrain d'entente et de rencontre pour des individus aux habitus et aux pratiques divergents. La gestion des risques en favorisant la connivence entre secteur de l'humanitaire, secteur militaire et secteur privé participe ainsi à entretenir une confusion des genres et une homogénéisation progressive des pratiques et des représentations. En créant un espace homogène, une communauté des expatriés partageant des manières de faire et des manières d'être, la gestion des risques finit également par créer une dichotomie entre un « nous » constitué de ces trois secteurs et un « eux », c'est-à-dire les populations locales.

[200] C'est le cas de Shell qui après avoir subi un certain nombre d'aggressions revoit ses strategies de sécurité au Nigeria. Déborah Avant, « NGOs, Corporations and Security Transformation in Africa », *International Relations*, 21.2, 2007

[201] Franck Amato, « L'humanitaire et le militaire : deux sources d'inspiration pour l'implantation internationale des entreprises », *Sécurité et stratégie*

Chapitre 8

La mise à distance du bénéficiaire

A. L'action conditionnée au risque

Les organisations humanitaires ne basent plus seulement leur action sur le besoin des populations ou sur des considérations matérielles, telles que leur budget : un autre paramètre occupe une place de première importance dans la détermination des programmes humanitaires et dans la décision d'agir dans un contexte bien précis. Le « risque » et son évaluation vont influencer les décisions des responsables des organisations jusqu'à en conditionner l'action. Il peut par exemple dicter le retrait de certaines zones, empêcher la mise en place de programmes ou encore amener l'ONG à employer davantage d'employés nationaux que « d'expatriés » comme le révèle Mego Terzian, président de MSF France :

> « *I am well aware that we are not always able to do better than others in meeting all the challenges involved in keeping our volunteers safe. We cannot deploy international staff to Syria or work in Somalia and we were probably overly cautious in our response to the Ebola epidemic* »[202].

Les organisations humanitaires développent ainsi selon Mark Duffield une « aversion au risque »[203] qui entre en confrontation avec le principe même d'aide humanitaire. Car comme le souligne Stéphane Vinhas,[204] c'est dans les zones les plus dangereuses, touchées par les catastrophes naturelles, les épidémies ou les conflits, qu'il y a les plus gros besoins humanitaires. En faisant passer le risque avant le besoin les organisations sont progressivement obligées de se détourner de leur raison d'être, c'est à dire venir en aide aux populations en danger, pour pouvoir s'assurer que leur personnel ne courre aucun danger dans l'exercice de ses fonctions. Le risque participe en somme à « déshumaniser » l'humanitaire, pour en faire un métier technique, détaché de ses « valeurs » et de ses principes humanistes.

Par ailleurs, même lorsque l'organisation par le biais de ses responsables de la sécurité décrète que la situation est assez stable pour pouvoir développer ses projets et mettre en place ses opérations, la sécurité continue de restreindre les missions. Le budget alloué à la sécurité

[202] Préface de Mego Terzian in Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016
[203] Mark Duffield 'Risk Management and the Fortified Aid Compound: Every-day life in Post-Interventionary Society', *Journal of Intervention and Statebuilding*, 4
[204] Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », *Humanitaire,* N° 37, 2014

prend une place de plus en plus importante qui pèse sur les ressources globales, et souvent limitées, de l'ONG. La tendance est renforcée par la technicisation de la sécurité qui poussent les organisations à investir dans un matériel coûteux, des caméras aux véhicules blindés. L'investissement est d'autant plus coûteux qu'il s'accompagne d'autres investissements, en terme de temps, de formation du personnel ou de création de postes supplémentaires, sans que cet investissement soit toujours très utile comme le rapporte Jean Renouf[205] :

> *« (..)il faut savoir pourquoi on veut une caméra.. est ce que c'est pour dissuader ou est ce que c'est pour reporter si il se passe quelque chose.. Si jamais tu veux dissuader il faut savoir que ça peut potentiellement dissuader mais si vraiment ils veulent attaquer ben ils ont qu'à mettre une capuche, la caméra dans ce cas là ne sert plus à rien.. Si tu veux te servir d'une caméra pour réagir, pour protéger le personnel, dans ce cas là il faut avoir les moyens de le faire. La caméra rassure, donne un sentiment de protection mais si derrière tu peux pas assurer.. ça sert à rien. »*

L'achat de matériel informatique, de téléphones et de radios ou encore le financement de murs de plusieurs mètres de haut et de fenêtres teintées est parfois même imposé par certains bailleurs de fonds : par exemple, l'agence américaine de développement, USAID, demande aux ONG qu'elle finance d'acheter des ordinateurs Dell[206]. Si l'Union Européenne n'a pour le moment pas les mêmes exigences que les autorités états-uniennes, il suffit de rappeler que les pratiques anglo-saxonnes influencent continuellement le champ humanitaire depuis ces quinze dernières années pour douter que cette situation ne puisse durer éternellement.

L'investissement dans la sécurité a en tout les cas un impact considérable sur les opérations des ONG : l'argent investi dans le matériel et les nouveaux postes d'experts en sécurité est une somme que l'on ne consacrera pas à de nouveaux projets humanitaires. Selon Pierre Gassmann[207], plus de 100 millions d'euros ont été consacrés à la sécurité depuis 2003. La somme semble dérisoire si on la compare par exemple au budget humanitaire de l'UE pour l'année 2016 qui s'élève à près de 1,1 milliards d'euros[208], mais elle ne fait qu'augmenter et occupe une place de plus en plus importante dans l'allocation des ressources sur le terrain. Pour ses plus fervents détracteurs, la sécurité devient ainsi une fin en soit plutôt qu'un moyen, celui pour les humanitaires de pouvoir atteindre les populations les plus vulnérables malgré les risques. Sans aller jusqu'à adopter une posture aussi déterministe, force est de constater

[205] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[206] Entretien avec François Pelcran, humanitaire et consultant indépendant en sécurité, réalisé le 11 février 2016
[207] Pierre Gassmann, « Rethinking humanitarian security », *Humanitarian Exchange*, n° 30, juin 2005, p. 32
[208] Communiqué de la Commission Européenne du 16 décembre 2015 : « Adoption d'un budget humanitaire record pour l'UE en 2016 »

que l'action n'a plus la priorité sur le risque pour un grand nombre d'acteurs du champ humanitaire.

B. Des contacts réduits avec les populations secourues

Le contrôle à distance des opérations ou « remote control » est une technique de plus en plus privilégiée par les organisations humanitaires comme le relève une ex employée d'Action Contre la Faim[209] :

> *« On a toujours fait du « remote control », du contrôle à distance.. C'est à dire qu'on pilote un programme de loin, par exemple depuis la capitale. Pour nos programmes en Somalie, on a beaucoup été basés à Nairobi. Aujourd'hui il y a de plus en plus de remote control.. On est plus frileux qu'avant »*

La méthode consiste à engager du personnel local plutôt que d'envoyer dans un contexte instable des expatriés qui pourraient se faire immédiatement repérés par des groupes armés. Et la technique ne manque pas de bon sens comme le relève Jean Renouf[210] :

> *« Et si je te dis je t'emmène faire un petit projet humanitaire dans le 9-3, est ce que tu serais à l'aise, est ce que tu saurais comment y aller, comment parler, avec qui travailler sur place.. est ce que tu connaitrais les codes locaux ? (..) Alors est ce que ce n'est pas plus judicieux d'employer quelqu'un qui connaît cette banlieue, qui vient de cette banlieue pour travailler là bas ? Alors oui tu l'exposes au risque mais en même temps le fait qu'il connaisse diminue le risque par rapport à toi.. c'est la même logique qui dit en fonction des risques il sera plus judicieux d'envoyer un homme qu'une femme.. ou un français qu'un américain. Donc ce qui justifie d'envoyer quelqu'un c'est la connaissance du local.. Un mec de Kinshasa ne connaitra strictement rien de l'Est du Congo donc il sera aussi étranger au contexte qu'un expatrié.. et dans ce cas là c'est un local du village où tu veux travailler qu'il faut employer. Parce qu'il est sur place il est le meilleur moyen de se protéger. »*

Cependant elle est aussi un copié collé des pratiques militaires, les armées occidentales sous-traitant de plus en plus leurs opérations[211] : pour ne pas « sacrifier » ses soldats, on arme et on forme directement sur place les populations locales. C'est le même schéma que l'on retrouve au sein du champ humanitaire selon François Pelcran[212] :

> *« C'est un peu comme des drones pour l'armée, on préfère les envoyer eux que les soldats. Là c'est pareil, on envoie les locaux au casse pipe. Ça contredit totalement les*

[209] Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016
[210] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016
[211] Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004
[212] Entretien avec François Pelcran

principes de l'humanitaire, voilà pourquoi il faut absolument en parler. Il y a certaines ONG qui demandent à leurs employés de prendre des risques incroyables.. Il y a des vies brisées à cause de ça, des familles entières qui doivent fuir.. Imaginez que vous bossez pour des occidentaux dans une région où ils sont détestés.. le jour ou ils s'en vont, le village se retourne contre vous et comment vous faites ? »

Au nom d'une connaissance du local qui garantirait leur propre sécurité, les organisations humanitaires embauchent donc de plus en plus des employés nationaux pour les missions les plus dangereuses. L'humanitaire deviens ainsi plus que jamais « une politique de la vie » telle que la décrivait Didier Fassin[213], avec des vies qui valent la peine d'être sauvées et d'autres qui peuvent être risquées.

Lorsque le contrôle à distance n'est pas jugé nécessaire et que les ONG décident d'envoyer des expatriés sur le terrain, la distance entre humanitaire et bénéficiaire de l'aide est tout aussi marquée. Arnaud Dandoy décrit par exemple à Haïti une « bunkerisation » des organisations humanitaires avec la construction de murs, le retranchement du personnel expatrié dans des résidences fortifiées et la définition de zones interdites d'accès. Elle conduit selon lui à une véritable ségrégation spatiale qui fausse la perception que les acteurs humanitaires ont des risques mais surtout qui limite les contacts des humanitaires avec les populations. La capacité de ces dernières d'influencer la conception des programmes, de participer à la prise de décision ou même simplement de faire entendre leur voix ne peut qu'en être réduite. La mise à distance des bénéficiaires de l'aide peut alors provoquer la colère de ces derniers et renforcer leur méfiance à l'égard des humanitaires expatriés. La « bunkerisation » amplifie paradoxalement les risques puisque les populations locales peuvent la percevoir comme une insulte ou une agression. En renforçant leur sécurité de cette manière, les humanitaires participent ainsi indirectement à renforcer également leur insécurité[214].

C. L'homogénéisation des contextes

Les guides pratiques de la sécurité humanitaire que nous avons étudié ont en commun de ne pas adapter leurs conseils en fonction d'un pays ou d'une zone déterminée, ni même en fonction d'un type d'urgence conditionnant l'action humanitaire (un conflit, une catastrophe

[213] Didier Fassin, « Humanitarianism as a Politics of Life », *Public Culture Fall,* 19(3), 2007

[214] Nous sommes tenter ici d'établir un parallèle avec le « dilemme de sécurité » développé par John Herz. Bien qu'il n'y ait pas dans cette situation précise de course à l'armement, nous ne pouvons nier que les mesures de renforcement de la sécurité des uns et des autres produisent une hausse de l'insécurité globale qui finit par déservir tous les acteurs impliqués. John H. Herz, *Political Realism and Political Idealism: A Study in. Theories and Realities*, Chicago, University of Chicago Press, *1951*

naturelle ou un accident industriel par exemple). Les conseils se veulent au contraire universels, autrement dit applicables dans n'importe quelle situation ou n'importe quel contexte, en Centrafrique comme en Ethiopie, au Honduras comme au Sri Lanka. Le guide de Van Brabant contient par exemple un schéma détaillant la procédure à suivre pour « manager la sécurité » du personnel en mission.[215] Le guide élaboré par Save the Children propose lui un tableau élaboré par le groupe InterAction et qui permet d'évaluer soi-même la probabilité des risques et leur impacts[216]. L'urgence de la situation est ainsi devenue en soit synonyme de danger et ce quelque soient les caractéristiques politico-sociales du pays concerné. Les guides qui se veulent généralistes et le plus complets possible contribue ainsi à gommer les traits particuliers de chaque société dans lesquelles interviennent les ONG.

De plus, le contrôle à distance et la bunkerisation des organisations amènent à un repli sur soi des agents humanitaires qui produit en retour ce que Mark Duffield nomme une « compound mentality » (mentalité cloisonnée)[217]. Il désigne par là la propension des travailleurs humanitaires à analyser leur environnement sans grande interaction avec des acteurs autres qu'humanitaires puisqu'ils se replient de plus en plus derrière de hauts murs, des véhicules blindés et des résidences fortifiées. En résulte une lecture biaisée de l'environnement et du contexte dans lequel ils évoluent[218]. Arnaud Dandoy illustre cette idée en prenant l'exemple d'Haïti où les humanitaires se sont repliés au sein d'espaces bien déterminés, en évitant certaines zones ou certains quartiers en raison d'une criminalité qui serait perçue comme croissante. Pourtant selon Dandoy, « on constate que, dans la réalité, on ne sait pas grand-chose sur le phénomène criminel en Haïti » : peu d'études ont été faites pour évaluer le taux de criminalité de même que pour comprendre les causes profondes de cette criminalité. Les risques seraient ainsi selon Dandoy largement surestimés par la communauté humanitaire.

La technique et la statistique remplaçant peu à peu l'analyse, les processus politiques, sociaux, économiques ou historiques et les particularismes attachés à chaque pays finissent par être effacés, ce qui produit en retour une méconnaissance du terrain de la part des acteurs et des organisations humanitaires. Les populations sont peu à peu homogénéisées et peu d'attention est donnée aux habitus, aux représentations et aux aspirations des différents

[215] Voir Annexe 5
[216] Voir Annexe 6
[217] Mark Duffield, « Risk-Management and the Fortified Aid Compound: Everyday Life in Post-Interventionary Society », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 2010
[218] Arnaud Dandoy, « Insécurité et aide humanitaire en Haïti : l'impossible dialogue ? Décrypter les enjeux des politiques sécuritaires des organisations humanitaires dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince », *Publication du Groupe URD*, Septembre 2013

groupes sociaux d'une société donnée. Réciproquement, les populations connaissent peu les différences entre diverses ONG voire entre les acteurs humanitaires et les acteurs militaires ou du monde de l'entreprise. Ils sont donc envisagés comme un « tout », une communauté unie et indifférenciée qui partage les mêmes intérêts et les mêmes pratiques.

Le repli des humanitaires sur eux-mêmes contribue ainsi à créer, ou plutôt à renforcer une hiérarchie entre d'un côté les acteurs humanitaires, souvent occidentaux, et de l'autre les bénéficiaires de l'aide. La séparation entre ces derniers et le manque d'informations et de connaissance qui en résulte conduit les premiers à envisager les seconds de manière caricaturale. Les populations locales sont vue soit des victimes absolues, soit des bourreaux, mais surtout elles sont anlysées dans un cas comme potentiellement synonyme de danger[219]. Cette approche réaffirme ainsi les divisions entre Nord et Sud avec un Sud perçue comme toujours plus menaçant et à la fois paradoxalement, plus fragile.

[219] Michel Agier*, Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire.* Paris, Flammarion, 2008

Chapitre 9

Du héros à l'expert, la troisième génération de l'humanitaire

A. Un professionnalisme revendiqué

Alors qu'il y a quelques années la professionnalisation du secteur humanitaire avait déclenché une vague de protestations et d'interminables débats entre ses partisans, qui y voyaient un gage d'amélioration de la qualité des programmes, et ses détracteurs, qui y voyaient plutôt une importatation malvenue de modèles anglo-saxons laissant peu de place au militantisme[220], celle-ci est aujourd'hui profondément ancrée dans les mentalités et acceptée par tous les acteurs du champ qu'ils soient positionnés au siège ou bien sur le terrain, qu'ils soient médecins, logisticiens ou encore responsables administratifs. Le fait que les travailleurs humanitaires mettent aujourd'hui en avant leur expertise plus que leurs motivations personnelles lors des entretiens d'embauche[221], montre à quel point la professionnalisation a été intériorisée pour devenir une norme du milieu humanitaire.

Le débat pourtant se perpétue, mais il s'est déplacé de la professionnalisation de l'humanitaire elle même à la professionnalisation de la sécurité. Les arguments de ses partisans et de ses détracteurs n'ont pas changé, avec d'un côté l'idée d'une amélioration de la qualité et de l'efficacité du travail humanitaire et de l'autre un rejet des normes anglo-saxonnes et la crainte d'une « déshumanisation » de l'humanitaire. Cependant, en associant la sécurisation de l'humanitaire à la professionnalisation de manière générale du milieu humanitaire, les nouveaux experts de la sécurité ont semble-t-il réussi à remporter le débat :

> *« Pour moi la réduction des risques c'est une garantie de professionnalisme. Une organisation qui fait attention à son personnel est une organisation qui fait attention à tout en général, tout se découle de là.. Une organisation qui n'est pas au clair sur ça c'est que le reste non plus ne va pas »*[222]

La professionnalisation de la sécurité est donc présentée comme s'incrivant dans le processus plus général de professionnalisation de l'humanitaire. Ce qui compte pour être responsable de

[220] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.
[221] Entretien avec Sandra Bernhardt, ex employée chez ACF, réalisé le 5 février 2016
[222] Entretien avec Emmanuelle Strub, référente sécurité chez Médecins du Monde, réalisé le 19 février 2016

la sécurité d'un ONG, ce n'est pas tant le partage de valeurs humanistes ou l'experience institutionnelle acquise au sein d'oganisation humanitaire : il faut d'abord montrer que l'on a une compétence technique dans le domaine de la sécurité. Pas besoin donc de faire partie du champ pour accéder à cette position comme le montre l'entrée des militaires dans le champ : la sécurité est définie comme une expertise et cette expertise peut-être acquise à l'extérieur du champ.

L'expertise sécuritaire est ainsi devenue une forme de capital[223] dont l'accumulation permet d'accéder à des positions dominantes au sein du champ. Mais au delà même du champ de l'humanitaire, le capital sécuritaire permet également d'accéder à des positions au sein d'autres champs : les responsables de sécurité sont, nous l'avons vu, des acteurs souvent multipositionnés ou qui peuvent facilement le devenir. Si les militaires peuvent aisémment occuper des positions dans le champ de l'humanitaire ou dans le champ économique, c'est également devenu le cas pour des responsables de sécurité qui seraient des humanitaires de carrière : François Pelcran occupe par exemple des positions dans ces trois champs (militaire, humanitaire, économique).

B. Vers une refonte des modèles d'organisation et de décision

Le fait que le responsable de la sécurité bénéficie d'une reconnaissance croissante au sein du champ de l'humanitaire et soit par là de plus en plus à même de prendre les décisions au sein de l'organisation humanitaire bouleverse les modèles de prises de décision existants. La prise de décision collective et le fonctionnement horizontal de certaines organisations peuvent alors être amenés à disparaître. Par exemple, le fonctionnement horizontal de la critique chez MSF France décrit par Elsa Rambaud[224] peut être peu à peu amené à perdre de sa valeur pour ne plus devenir qu'un élément de langage, une critique qui aurait perdu toute valeur performative. De même la marge de manœuvre du personnel humanitaire sur le terrain peut se réduire puisque l'initiative et l'appréciation personnelle ne sont plus valorisées mais au contraire considérées comme « dangereuses ». Il s'agit déjà pour les humanitaires envoyés en mission de suivre à la lettre les règles de sécurités décidées au siège des organisations plutôt

[224] Elsa Rambaud, « L'organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières », *Revue française de science politique,* Vol. 59, 4/2009

que de faire appel à leur propre jugement, comme le soulignent les membres du CRASH[225] de MSF.

Les individus sont donc de moins en moins responsables des négociations, des décisions et des interactions avec les différents groupes sociaux sur les terrains d'opérations. Mais ils sont aussi de moins en moins responsables des choix qui les concernent directement, c'est à dire de leur hexis corporel[226], de leur façon de se vêtir, de se mouvoir, de leur manières de parler, de boire, manger, consommer et même de leur relations physiques avec d'autres individus. Comme le relève Arnaud Dandoy, la sécurité permet d'établir une forme de contrôle sur les travailleurs humanitaires, en disant ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire. La sécurité est ainsi parfois avancée comme un prétexte pour réguler les comportements des travailleurs humanitaires, en leur imposant par exemple un couvre-feu ou en les empêchant de consommer de l'alcool comme le montre le guide de sécurité élaboré par CARE[227] :

> « *ALCOOL*
> *L'utilisation, la possession, la vente ou la distribution non autorisées d'alcool sur la propriété de CARE est interdite. Il est également interdit d 'être sous l'influence de l'alcool pendant les heures de travail pour le compte de CARE. Des restrictions additionnelles peuvent être imposées quand on travaille dans certaines zones.*
>
> *ABUS DE SUBSTANCES*
> *L'utilisation, la présence, la vente, la distribution, la fabrication ou la possession de médicaments illégaux ou de substances contrôlées sont interdites quand on se trouve sur une propriété de CARE (y compris un véhicule de CARE) ou quand on est en mission pour CARE. Dans plusieurs pays, la possession ou l'utilisation de substances illégales, même en quantités minimes, peuvent provoquer l'incarcération immédiate. Le système judiciaire dans plusieurs pays ne donne pas à l'accusé le droit de déposer une caution ou de communiquer avec qui que ce soit, et la détention préventive peut durer plusieurs mois. Tous les produits pharmaceutiques faisant l'objet d'une prescription devraient être gardés dans leurs contenants originaux avec le nom du patient et celui du médecin clairement identifiés* »

La sécurité permet ainsi l'exercice d'une forme de biopouvoir[228] sur les agents humanitaires : la sécurité est redistribuée par l'organisation pour garantir en retour son contrôle sur le personnel de l'ONG.

[225] Michaël Neuman et Fabrice Weissman (dir), *Secourir sans périr. La sécurité humanitaire à l'ère de la gestion des risques,* CNRS Editions, Paris, 2016
[226] Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Seuil, Paris, 1994
[227] Manuel de Sûreté et de Sécurité, Care International, p.24-25
[228] Michel Foucault, *La Volonté de savoir,* Gallimard, Paris, 1976

C. L'impartialité discutée ou le retour de la puissance publique

Certains acteurs ont avancé l'hypothèse d'une « fracture de la communauté humanitaire » déclenchée par la sécurisation massive des ONG et les choix d'alliance controversés de certaines d'entre elles avec le secteur militaire. Claude Bruderlein, professeur à l'Université d'Harvard et membre du Conseil stratégique du CICR[229] décrit la crise syrienne comme un point de rupture : une scission s'opèrerait alors au sein du champ humanitaire entre les acteurs qui continuent à revendiquer leur impartialité et ceux qui ne croient plus aux normes et au droit international humanitaire et cherchent d'autres manière d'intervenir, soit en mobilisant eux-mêmes la force soit en s'associant avec les autorités publiques. Selon Jean Renouf, cette fracture pourrait cependant avoir eu lieu bien avant 2012 : *« il commençait à poindre au Kosovo, en 1999.. on sentait déjà des différences sur la manière d'appréhender le conflit et sur les relations avec les différents acteurs ».* Les ONG appellent et légitiment par ailleurs plus franchement des interventions armées de la communauté internationale ou de leur gouvernements respectifs[230].

La remise en cause par certains humanitaires de leur impartialité favorise-t-elle un retour de la puissance publique ? Selon Sami Makki[231], le gouvernement américain a d'ores et déjà mis les ONG américaines qu'il finance au service de sa politique de défense. Pour d'autres ONG, la perte d'indépendance va se faire de façon plus subtile, à travers la mise en place de réunions entre différents acteurs « humanitaires » où l'on demande, au nom de la sécurité de tous, de communiquer le plus d'informations possibles sur ses mouvements et sur les acteurs avec qui l'on est en contact[232], ou avec encore l'obligation émise par les bailleurs de fonds de suivre certaines procédures et d'acheter un matériel particulier[233] :

> *« A partir du moment ou on reçoit des financements européens ou américains oui il y a des clauses qui conditionnent l'achat d'ordinateurs, de voitures, matériels de construction qui sont vendues par leurs entreprises. »*

[229] *Les tête-à-tête de l'OCCAH. Le défi humanitaire de 2014*. Entrevues effectuée avec Claude Bruderlein par l'Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaires (OCCAH) dans le cadre de la conférence humanitaire canadienne 2014, Février 2015

[230] Delphine Loupsans, Les ONG face à l'usage de la force militaire: le cas des opérations Artémis et Eufor, Grotius International, 29 septembre 2011 http://www.grotius.fr/les-ong-face-a-lusage-de-la-force-militaire-le-cas-des-operations-artemis-et-eufor/

[231] Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004

[232] Entretien avec François pelcran

[233] Entretien avec le Dr Jean Renouf, chercheur et humanitaire, réalisé le 15 mars 2016

De plus la sécurité va être de plus en plus mise en avant par les pouvoirs publics pour encadrer les travailleurs humanitaires et connaître à la fois leurs activités et leurs relations avec différents acteurs. Elle peut aussi permettre aux pouvoirs publics d'empêcher les organisations humanitaires d'aller dans certains endroits comme le montre l'exemple d'Israel qui prohibe l'accès à la Bande de Gaza par mesure de sécurité[234]. D'autres Etats exercent eux une pression sur les ONG pour qu'elles soient seules à assumer les coûts en cas d'incidents : c'est le cas de la France qui a adopté une loi enjoignant les ressortissants français à rembourser les frais déboursés par les pouvoirs publics en cas d'enlèvements. Si ces derniers ont été enlevés dans les « zones rouges » tracées par le Ministère des Affaires Etrangères, alors ils sont considérés comme responsables de ce qui leur est arrivé, car ils se sont exposé aux risques en toute conscience. Cette contrainte pèse sur les ONG et finit par conditionner leurs actions :

> *« Il y a de grandes régions du monde difficiles d'accès pour les humanitaires, ça s'étend. J'ai eu ce poste début 2012 avec les révolutions arabes, mais depuis les zones rouges du MAE se multiplient..*
>
> *Q : Vous vous basez sur les conseils du MAE ?*
>
> *C'est un des indicateurs. Ce qui nous contraint avec le MAE c'est la loi sur la sécurité extérieure qui avait été mise en place par Kouchner qui menace.. qui exige le remboursement des frais que l'Etat français aura déboursé pour des gens qui se seraient mis en danger dans des zones rouges. Et cette loi concerne aussi les humanitaires. Donc on suppose qu'ils ne feraient pas ça, qu'ils ne nous traineraient pas au tribunal.. On ne sait pas, peut-être. »*

Le retour de la puissance publique n'est pourtant pas considéré par tous comme un phénomène dangereux. Le dialogue avec les pouvoirs publics est vu par beaucoup d'acteurs humanitaires comme une opportunité de renforcer la réponse aux crises humanitaires et la cohérence entre différents acteurs pour améliorer l'assistance aux populations en danger. Ainsi alors que la « seconde génération » de l'humanitaire s'était construite en opposition aux autorités publiques, et alors que l'engagement en humanitaire s'inscrivait dans un engagement politique[235], le rapport au politique a radicalement changé pour cette troisième génération de l'humanitaire qui crée plus volontiers des passerelles entre différents secteurs et contribue par là à réduire son indépendance.

[234] Stéphane Vinhas, « La sécurité des humanitaires en question », *Humanitaire*, N° 37, 2014
[235] Pascal Dauvin et Johanna Siméant, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.

Cette nouvelle donne vient contredire une approche utopiste consistant à attribuer aux ONG le pouvoir de contraindre les Etats, d'infléchir leur diplomatie ou d'imposer leur agenda sur la scène mondiale. Le fait de partager une même définition de la sécurité, les mêmes représentations et les mêmes pratiques qui conditionnent eux-mêmes une distance égale par rapport aux populations « en crise » renforce le sentiment que les acteurs humanitaires tendent à reformer un « nous » avec les autorités politiques tandis que les bénéficiaires de l'aide redeviennent des « autres ».

Conclusion générale

La transformation de l'environnement international et la complexification des contextes d'intervention des ONG depuis les années 1990 est indéniable. De là s'est imposée l'idée au sein du champ humanitaire qu'il existerait une relation de cause à effet entre une complexification de l'environnement et une hausse de l'insécurité, comme si la multiplication des acteurs sur le terrain entrainait de manière quasi automatique une augmentation des violences de façon générale et une augmentation des attaques à l'encontre des humanitaires en particulier.

Non seulement l'augmentation des incidents est difficile à prouver quantitativement car on ne connaît pas le nombre total de travailleurs humanitaires sur le terrain, mais parler de hausse l'insécurité mène de plus à l'aporie puisque la question de la définition du concept de « sécurité » elle-même n'est pas résolue. La sécurité et l'insécurité sont en réalité davantage le produit de perceptions que l'expression d'une réalité tangible. Comme l'a montré l'école de Copenhague, elles sont des construits sociaux en perpétuelle redéfinition et ne peuvent donc être objectivement mesurées malgré les efforts des organisations humanitaires et des organismes spécialistes de la sécurité en ce sens depuis une quinzaine d'années.

Ce n'est donc pas une hausse de l'insécurité qui entraine une sécurisation de l'espace humanitaire, mais une transformation des perceptions de la sécurité, une hausse de l'incertitude qui entraine un besoin de se rassurer en développant des structures qui prétendent réduire cette incertitude. Derrière la notion de « gestion des risques », nouveau gage de professionnalisme et langage commun permettant de dépasser les frontières de champ, se cache aussi le besoin à la fois des organisations humanitaires mais également des bailleurs de fonds de se protéger légalement des incidents.

Ce nouveau marché de la sécurité a facilité le développement d'un nouveau groupe professionnel transnationalisé : celui des experts de la sécurité humanitaire. Formé à l'origine par des anciens militaires et des humanitaires de carrière il est rejoint par des chercheurs et praticiens anglo-saxons qui diffusent rapidement leur normes et leur savoirs et participent à la technicisation de la sécurité humanitaire. La reconnaissance mutuelle que s'accordent ces acteurs multipositionnés contribue à asseoir leur légitimité au sein du champ aussi bien qu'à accréditer leurs pratiques. La technicisation de la sécurité contribue également à la

vulgarisation de l'analyse des risques : puisque tout le monde est capable d'utiliser les bases de données, les outils technologiques et les guides pratiques, alors tout le monde est capable d'analyser les risques associé à un contexte spécifique. Le vocabulaire de la sécurité, et de plus en plus du risque, permet ainsi aux acteurs qui l'utilisent de passer d'un champ à l'autre sans difficulté et de nouer des alliances dans des univers sociaux antagonistes. L'expertise sécuritaire agissant comme une forme de capital[236] au sein du champ de l'humanitaire est donc aisémment convertible au sein d'autres champs.

Cet effort commun vers une technicisation et une professionnalisation de la sécurité transforme durablement l'organisation interne des ONG, refonde les règles d'interaction avec le militaire et le monde de l'entreprise et modifie le rapport des humanitaires avec les bénéficiaires de l'aide. La sécurisation entraine donc une révolution des règles et des principes du champ de l'humanitaire avec à la clé une reconfiguration de l'identité humanitaire. Surtout la sécurité est utilisée avec succès par les autorités publiques pour se réapproprier la diplomatie humanitaire et interférer dans les pratiques des ONG. Envisager la sécurité sous un angle technique n'est donc pas une manière de la dépolitiser : c'est au contraire laisser l'opportunité à différents acteurs de faire leur entrée dans le champ de l'humanitaire.

[236] Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Seuil, Paris, 1994

Liste des entretiens

Entretiens formels :

- **Entretien avec Sandra Bernhardt, le 5 février 2016**
 Après avoir obtenu son diplôme de psychologue, elle rejoint Action Contre la Faim Espagne en 2002 en tant que responsable des ressources humaines. A partir de 2004, elle occupe le poste de psychologue et part sur le terrain. Elle se rend au Soudan (Darfour), en Birmanie et au Niger. De 2006 à 2015, elle travaille au siège parisien d'Action Contre la Faim. Elle est en charge de la définition et de la mise en place de projet d'intervention en santé mentale dans plusieurs pays et s'occupe de la formation des équipes psychosociales.

- **Entretien avec François Pelcran, le 11 février 2016**
 Il obtient en 2003 un diplôme de « Logisticien de la Solidarité Internationale » à l'institut Bioforce puis travaille pour Médecins Sans Frontières, Aide Médicale Internationale, la Croix Rouge et le CICR et multiplie les missions sur le terrain (Sri Lanka, Angola, Afghanistan, Congo RDC, Burundi, Soudan..). En 2005 il reprend un Master Européen en Action Humanitaire qu'il obtient en 2006. Il rédige un mémoire sur la sécurité des travailleurs humanitaires.
 Il créé en 2008 le site Humanitarianprotection.org, sur lequel il partage des informations liées à la sécurité des ONG et propose ses services de consultant en sécurité. Il travaille comme formateur et consultant pour de nombreuses ONG (Triangle Génération Humanitaire, Handicap International, Médecins du Monde..) mais aussi pour des agences de développement (GIZ), des instituts de formation en action humanitaire (Bioforce, IFAID Aquitaine, école 3A/ILERI) et des entreprises privées (International SOS qui accompagne les entreprises internationales en cas de problèmes dans les pays où elles sont implantées)

- **Entretien avec Jean Renouf, le 15 mars 2016**
 Titulaire d'un Doctorat en Science politiques de la London School of Economics consacré au rapport à la sécurité des ONG, il a travaillé entre autres comme "program manager" pour Première Urgence Internationale, Norwegian Refugee Council et Oxfam. Il s'est rendu en Irak, en Corée du Nord, en République du Congo, en Afghanistan et en République Centrafricaine. Il a aussi été professeur à la London School of Economics et à Science po Lille ainsi que consultant chez Altai Consulting et Other Solutions, où il travaille aujourd'hui

- **Entretien avec Emmanuelle Strub, le 19 février 2016**
 Diplomée d'une école d'ingénieurs, elle abandonne son poste d'ingénieure pour faire de l'humanitaire. Elle obtient son Master 2 de « Coopération Internationale, Action Humanitaire et Politique de Développement » de l'Université Paris 1 en 2002 puis rejoint le CICR où elle travaille jusqu'en 2007 - en Irak en au Sri Lanka notamment. De 2007 à 2009 elle travaille au sein de l'école de commerce INSEAD ou elle tente d'établir des partenariats entre milieu économique et milieu humanitaire puis chez ARES SERVICES, une entreprise de réinsertion sociale. Puis elle revient vers l'humanitaire au sein de Médecins du Monde ou elle devient référente sécurité. Elle est également membre du European Interagency Security Forum (EISF).

Entretiens informels

- **Entretien avec André Jincq, le 18 février 2016**
 Responsable des programmes adjoint chez MSF France

- **Entretien avec Emma Smith, le 31 mars 2016**
 Responsable juridique au sein de MSF France

- **Entretien avec Michaël Neuman, le 8 avril 2016**
 Directeur d'études au Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH), Fondation Médecins Sans Frontières

- **Entretien avec M., le 8 février 2016**
 logisticien au sein de Médecins Sans Frontière France

Bibliographie

Ouvrages et articles de sociologie générale

- BAILEY Frederick, Georges, *Les règles du jeu politique*, 1969, PUF, Paris, 1971

- BAILLEAU Francis, ROBERT Philippe, « Normes, déviances, réactions sociales sous le regard de jeunes sociologues français. », *Déviance et Société* Vol. 29, 2/2005, p. 99-101

- BECKER Howard, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, 1963, Métailié, Paris, 1985

- BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, 1966, Armand Colin, Paris, 2003.

- BOLTANSKI Luc, « L'espace positionnel : multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe », *Revue française de sociologie*, Vol 14, 1973

- BOUDON Raymond, *Effets pervers et ordre social*, PUF, Quadrige, 1993

- BOURDIEU Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol 89 N°1, 1991 pp. 3-46

- BOURDIEU Pierre, « L'Opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, Paris, 1973

- BOURDIEU Pierre, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne», *Actes de la recherche en sciences sociales* (N° 200), 5/2013 p. 4-37

- BOURDIEU, Pierre *Raisons pratiques*, Seuil, Paris, 1994

- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, 1977, Seuil, Paris, 1981

- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, 1894, Flammarion, Paris, 1999.

- GAXIE Daniel, *Le cens caché: inégalités culturelles et ségrégation politique*, 1978

- GRANOVETTER Mark, "The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited." *Sociological Theory*, 1983

- BAVEREZ Nicolas, REYNAUD Bénédicte, SALAIS Robert, *L'invention du chômage, histoire et transformation d'une catégorie en France, des années 1890 aux années 1980*, PUF, Économie et Liberté, Paris, 1986

- FOUCAULT Michel, *La Volonté de savoir,* Gallimard, Paris, 1976

- GOFFMAN Erving, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, 1961, Editions de Minuit, Paris, 1968

- GOFFMAN Erving, *Les Rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, Paris, 1974

- HUGUES Everett Cherrington, *Men and their Work*, the Free Press of Glencoe, 1958

- MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, « Repères », 2011

- MALINOWSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, 1922, Gallimard, Paris, 1989

- MERTON Robert, *Social Theory and Social Structure : Toward the Codification of Theory and Research*, Free Press, 1949

- PASSERON Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 1990, 31-1 pp 3-22.

- SIMON Herbert, *Models of Man: Social and Rational. Mathematical Essays on Rational Behavior in a Social Setting*, Wiley, New York, 1957

- WEBER Max, *Économie et Société*, *Paris*, Plon, 1971.

Théorie des Relations Internationales

- ABRAHAMSEN Rita et WILLIAMS Michael C., « Security Beyond the State : Global Security Assemblages in International Politics », *International Political Sociology*, N°3, 2009, pp 1-17

- AMBROSETTI David, BUCHET DE NEUILLY Yves (dir.), « Crises et Organisations Internationales », dossier spécial *Cultures et Conflits*, n°75, 2009

- AMBROSETTI David, « Urgences et normalités de gestionnaires face aux violences « des autres », l'ONU et le Soudan », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 174, 4/2008, p. 80-99

- AVANT Déborah, « NGOs, Corporations and Security Transformation in Africa », *International Relations*, 21.2, 2007, p. 143-161

- CHOMSKY Noam, *Failed States: the Abuse of Power and the Assault on Democracy*, New York, Metropolitan Books/Henry Holt, 2006

- CLAUSEWITZ Carl Von, *De la guerre*, 1832, Minuit, Paris, 1988.

- DAHO Grégory, *Une revanche des généraux. L'institutionnalisation de la coopération civilo-militaire en France*, thèse de doctorat en Science Politique, sous la direction de Michel Dobry, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2013

- DAHO Grégory, « La socialisation entre groupes professionnels de la politique étrangère », *Cultures & Conflits*, N°98, 2015

- DAHO Grégory « Nouvelles menaces », « nouvelles guerres » : la construction des discours sur le désordre international », *Les Champs de Mars, La Documentation Française*, N°20, avril 2009

- GAULME François, « 'États faillis', 'États fragiles' : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *Politique étrangère* 1/2011 (Printemps)

- HELMAN Gerald B., RATNER Steven R., « Anarchy Rules : Saving Failed States », *Foreign Policy*, vol. 89, N° 3, hiver 1992

- HERZ John H., *Political Realism and Political Idealism: A Study in. Theories and Realities*, University of Chicago Press, Chicago, 1951

- HOFFMAN Peter et WEISS Thomas, *Sword & Salve: Confronting New Wars and Humanitarian Crises*, Rowman & Littlefield Publishers, 2006

- HIBOU Béatrice, *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Editions La Découverte, Paris, 2012

- JOXE Alain, *Les guerres de l'empire global. Spéculations financières, guerres robotiques, résistance démocratique*, La Découverte, 2012

- KALDOR Mary, *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era*. Stanford University Press, Stanford, 1999

- LEFRANC Sandrine, « Ce qui se joue à l'international. Les relations internationales à l'épreuve de la sociologie des crises politiques » in Myriam Aït-Aoudia, Antoine Roger (dir), *La logique du désordre : Relire la sociologie de Michel Dobry*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015

- NAY Olivier, "International Organisations and the Production of Hegemonic Knowledge: How the World Bank and the OECD helped invent the Fragile State Concept." *Third World Quarterly*, 35.2, 2014

- PETITEVILLE Franck, NAY Olivier, « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », Critique internationale, N°53, 2011/4

- SASSEN Saskia, *Territory, Authority, Rights : From Medieval to Global Assemblages*, Princeton University Press, Princeton, 2006

- SIMEANT Johanna, « 6. La transnationalisation de l'action collective », in Éric Agrikoliansky et al., *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010

- POWER Michael, « The Risk Management of Everything. Rethinking the politics of uncertainty *», The Journal of Risk Finance*, Vol. 5, 2004, pp.58 - 65

- VAN CREVELD Martin, *La transformation de la guerre*, Editions du Rocher, 1998

- WENDT Alexander, "Collective Identity Formation and the International State", *The American Political Science Review*, Vol. 88, N° 2, June1994

Critical Security Studies

- BIGO Didier, « La mondialisation de l'(in)sécurité ? », Cultures & Conflits, N° 58, été 2005

- BOOTH Ken, "Security and emancipation", Review of International Studies, 17(4), 1991

- BUZAN Barry, *People, States and Fear : The National Security Problem in International Relations*, International Relations,Vol.40, 1985

- BUZAN Barry, WÆVER Ole, and DE JAAP Wilde, *Security. A New Framework for Analyis*. Boulder, CO, Lynne Rienner Publisher, 1998

- CHANDLER David, « The security–development nexus and the rise of 'anti-foreign policy' », *Journal of International Relations and Development*, N°10, 2007

- DUFFIELD Mark, « Challenging Environments : Danger, Resilience and the Aid Industry » *Security Dialogue*, vol 43, N° 5, 2012, pp 475-492

- HUYSMANS Jef, « Dire et écrire la sécurité : le dilemme normatif des études de sécurité », *Cultures § Conflits*, n°31 et 32, printemps-été 1998

Humanitaire

- AGIER Michel, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*. Flammarion, Paris, 2008

- AMBROSETTI David, « L'humanitaire comme norme du discours au Conseil de sécurité: une pratique légitimatrice socialement sanctionnée », *Cultures & Conflits*, n°60, hiver 2005

- BRUNEL Sylvie, « Les Nations unies et l'humanitaire: un bilan mitigé. », *Politique étrangère,* 2/2005

- COHEN, Samy (dir.). *L'opinion, l'humanitaire et la guerre*, *une perspective comparative.* Fondation pour les Études de Défense, Coll. Perspectives stratégiques, Paris, 1996

- COLLOVALD Annie. « De la défense des « pauvres nécessiteux » à l'humanitaire expert. Reconversion et métamorphoses d'une cause politique » *Politix*. Vol. 14, N°56, 2001. pp. 135-161

- DANDOY Arnaud, « Insécurité et aide humanitaire en Haïti : l'impossible dialogue ? Décrypter les enjeux des politiques sécuritaires des organisations humanitaires dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince », *Publication du Groupe URD*, Septembre 2013

- DAUVIN Pascal et SIMEANT Johanna, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Académique, 2002.

- DUFFIELD Mark, « Risk Management and the Fortified Aid Compound: Every-day life in Post- Interventionary Society », *Journal of Intervention and Statebuilding*, 2010

- FASSIN Didier, « Humanitarianism as a Politics of Life », *Public Culture Fall*, 19(3), 2007

- FAST Larissa, *Aid in Danger. The Perils and Promise of Humanitarianism*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014

- LEFRANC Sandrine, « 14. Pacifier, scientifiquement. Les ONG spécialisées dans la résolution des conflits », in Marc Le Pape et al., *Crises extrêmes*, La Découverte « Recherches », 2006

- MAKKI Sami, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilomilitaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIP-ECHO, Bruxelles, novembre 2004

- MARCHAL Roland, « La militarisation de l'humanitaire : l'exemple somalien », *Cultures & Conflits*, n° 11, automne 1993

- RAMBAUD Elsa, « L'organisation sociale de la critique à Médecins sans frontières », Revue française de science politique, Vol. 59, 4/2009

- SIMEANT, Johanna, « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue Française de Science Politique*, n° 51, 2001

Littérature grise

- AMATO Franck, « L'humanitaire et le militaire : deux sources d'inspiration pour l'implantation internationale des entreprises », *Sécurité et stratégie,* 2014/1 (16)

- GASSMANN Pierre, « Rethinking humanitarian security », *Humanitarian Exchange*, n° 30, juin 2005, p. 32

- PORTER Toby, « The hardest call: why Save the Children withdrew from Darfur », *Humanitarian Exhange*, n°30, juin 2005

- STODDARD Abby, HARMER Adèle et DIDOMENICO Victoria, "The Use of Private Security Providers and Services in Humanitarian Operations*"*, Overseas Development Institute, Londres, 2008.

- STODDARD Abby « Humanitarian action and the global war on terror : a review of trends and issues », *Humanitarian Policy Group rapport 14*, Overseas Development Institute, Londres, Juillet 2003.

- VON TANGEN, « Private Security Should Not Be a Grubby Little Secret », *Humanitarian Review,* Autumn 2004

- VINHAS Stéphane, « La sécurité des humanitaires en question », *Humanitaire,* N° 37, 2014

Articles de périodique

- Megan Norbert, « Aid worker: I was drugged and raped by another humanitarian in South Sudan », *The Guardian*, 29 juillet 2015 http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/jul/29/aid-worker-rape-humanitarian-south-sudan-sexual-violence

- Ben Parker, « MSF se retire du Sommet humanitaire mondial », *IRIN News*, 5 mai 2016 https://www.irinnews.org/fr/actualit%C3%A9s/2016/05/04/msf-se-retire-du-sommet-humanitaire-mondial

- « NRC kidnap ruling is 'wake-up' call for aid industry », *IRIN News,* 25 novembre 2005 https://www.irinnews.org/fr/node/255755

Guides et manuels de sécurité

- *Guide générique de la sécurité pour les organisations humanitaires,* ECHO, 2004

- *Manuel de sureté et de sécurité*, Robert Macpherson, CARE International, 2004

- *Staying alive: safety and security guidelines for humanitarian volunteers in conflict areas*, David Lloyd Roberts, Comité International de la Croix Rouge, 2005

- *World Vision Security Manual : Safety Awareness for Aid Workers*, Charles Rogers and Brian Sytsma, World Vision, 1999

- *Sécurité du personnel en mission humanitaire entre compréhension, protection, dissuasion et acceptabilité quelques éléments de stratégie*, François Grunewald, Groupe URD, 1999

- *To Stay and Deliver. Good practice for humanitarians in complex security environments*. Jan Egeland, Adele Harmer and Abby Stoddard, OCHA-Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 2011

- *SAFETY FIRST. A safety and security handbook for aid workers*, Shaun Bickley, Save the Children, 2003

Annexe 1

« Mission Ready » - Module de Formation de l'institut RedR

USAID redr uk DIGITAL TRAINING SOLUTIONS UKaid

MISSION READY Interactive Online Security Training

www.missionready.org.uk



A PROPOS DE L'OUTIL

La formation : jusqu'à quel point peut-elle être réaliste? Mission Ready est une plateforme de formation en ligne qui repose sur la technologie des jeux vidéo, pour favoriser le processus d'apprentissage à travers des scenarios filmés, en temps réel. Les participants doivent répondre à des questions et prendre des décisions pour réagir aux scènes proposées. Des retours et conseils sont donnés au fur et à mesure pour expliquer les points importants et permettre aux participants d'apprendre de chaque étape et de chaque décision prise. L'utilisation de scenarios interactifs, en parallèle d'autres types de contenus, écrits ou filmés, crée une expérience de formation en ligne participative et réactive.

A PROPOS DE LA FORMATION:

Gestion de la sécurité sur le terrain

La formation « Gestion de la sécurité sur le terrain » a pour objectif l'intégration des protocoles établis et des comportements dans la vie quotidienne de tous les membres des équipes se trouvant sur le terrain, ou dans des contextes dangereux. Développé par un groupe d'experts en sécurité humanitaire, dont EISF, Save the Children et RedR UK, Mission Ready guidera chacun des membres de votre équipe dans une réflexion sur les protocoles de gestion de la sécurité ainsi que leur application, pour garder toute l'équipe en sécurité lors d'une mission.

Récapitulatif de la formation : le contenu de chaque module a été développé pour être accessible aux personnes découvrant pour la première fois la problématique de la sécurité sur le terrain. Les apprenants peuvent lire, imprimer, et revenir sur ce contenu à tout moment de la formation. Les 6 modules couvrent :

1. L'analyse de contexte
2. Les menaces, les vulnérabilités et les risques
3. Les stratégies de gestion de la sécurité
4. La gestion du risque sécuritaire
5. La gestion sécuritaire des équipes
6. Le rapport et la gestion d'incident

Documentaires : Un nouveau contenu théorique est introduit par le biais de mini-documentaires soulignant les points clés de l'apprentissage pour les 6 modules. Ces documentaires contiennent des interviews d'experts reconnus dans le domaine de la sécurité.

Scenarios interactifs : à la fin de la formation, des scenarios interactifs testeront la capacité de l'apprenant à appliquer les approches et les mesures détaillées dans chaque module. Les théories de base seront ainsi mises immédiatement en application dans des scenarios se déroulant dans la « vraie-vie ».

COMMENT ACCÉDER A MISSION READY?

Les licences d'utilisation peuvent être achetées individuellement ou par groupe. Les frais de licence contribuent à l'hébergement, la maintenance et la durabilité de l'outil, pour s'assurer que Mission Ready continue d'être un outil moderne et viable à long terme. Les tarifs sont organisés selon un système de bandes, permettant aux équipes terrain et aux ONG locales d'y accéder au prix le plus bas. Cette approche, en parallèle de la nature même de Mission Ready, disponible en ligne, favorise l'accès à une formation de qualité pour les salariés terrain, souvent confrontés à de réelles difficultés dans ce domaine.

Number of licenses	Band A	Band B	Band C	Band D
1	$5	$15	$30	$50
5	$23.75	$71.25	$142.50	$237.50
10	$45	$135	$270	$450
20	$85	$255	$510	$850
50	$200	$600	$1200	$2000

*Pour toute information complémentaire sur les bandes tarifaires, ainsi que sur les prix de licences groupées (jusqu'a 1000 licences), n'hésitez pas à consulter le site internet de RedR:

http://www.redr.org.uk/en/Training-and-more/mission-ready.cfm

RedR UK est une ONG spécialisée dans le renforcement global des capacités humanitaires.

Nous offrons des formations, des services de consultance et de l'expertise pour les ONG nationales et internationales travaillant dans les pays à risque de catastrophe.

Nous travaillons dans le monde entier en fournissant des programmes de renforcement de capacités qui sont pratiques, actualisés et délivrés par des humanitaires expérimentés.

RedR UK
250a Kennington Lane
London, SE11 5RD

Phone: +44 (0)20 7840 6000
Fax: +44 (0)20 7852 8669
Email: mission.ready@redr.org.uk

Registered Charity No 1079752. RedR UK is a company limited by guarantee. Company Number 3929653



LE PROJET EST BASE SUR UN PARTENARIAT ONG ENTRE REDR UK ET DIGITAL TRAINING SOLUTIONS (DTS).

La conception et la construction du système sont financées conjointement par DfID et OFDA. Ce produit est rendu possible grâce au soutien généreux de ces diverses agences. Le contenu relève de la responsabilité de RedR UK et ne reflète pas nécessairement les vues de USAID.

Annexe 2

Catalogue de formations en sécurité humanitaire, Other Solutions

Operating and Moving Around in Conflict Areas
(HEAT – Hostile Environement Awareness Training)



TARGET AUDIENCE

People operating in a high-risk zone.

CONTENT

- Conflict typology
- Raising awareness about the effects of weapons
- Using different communication methods
- First aid/ trauma (including scenarios)
- Orientation (map, compass, GPS).
- Traveling with a protection team (not necessarily armed)
- Specific threats (how to prevent them, how to react): kidnapping, shooting, bombing...
- Getting around in a bullet-proof vehicle

WHERE

Training area (Aix en Provence -South of France- or any other adequately equipped location). This training can be transferred abroad.

COMMENT

Practical, rustic training requiring physical fitness.

3 to 5 days[1]
(including simulations)

Prevention and Reaction in the Case of a Kidnapping
(How to avoid becoming a kidnapped victim and hostage survival)



TARGET AUDIENCE

People operating in an area where kidnapping is listed among the main identified threats.

CONTENT

- Understand the various elements involved in a kidnapping operation (be it political or criminal) and the possible motivations behind them
- How to avoid being a victim
- Mechanisms used to survive a hostage-taking event

WHERE

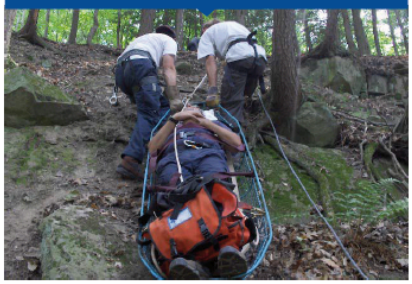
Customer's office or any training facility (hotel or conference center).

COMMENT

Training duration depends on the simulation level required by the customer. Specific customer policies can be incorporated into the training.

½ to 1 day

First Aid / First Person on the Spot / First Aid at Work



TARGET AUDIENCE

Experienced or beginner first aiders

CONTENT

- Primary and secondary examination, calling specialist rescue teams, ABC, sideways recovery position, CPR, burns, hemorrhages, immobilizing, basic rules ...
- Needs-oriented training sessions (snake bite, drowning ...).
- Training can also include how to use an automatic defibrillator

WHERE

Customer's office or any work place facility.

COMMENT

First aid certificates can be issued upon customer's request. Refreshment courses and advanced training sessions are regularly organized. Our course content meets all international standards regarding first aid trainings.

1 to 5 days
(Depending on the required qualification level)

Annexe 3

Offre de stage au sein du département sécurité de ACTED

Les termes surlignés en jaune dans les Annexes 3 et 4 soulignent les processus et les outils qui sont utilisés par les deux ONG

Département: Sécurité
Position: Stage Veille Sécurité Internationale – HQ Paris
Durée du contrat: 6 mois
Lieu: Paris, Siège
Date de démarrage: Décembre 2015 (flexible)

I. ACTED

ACTED est une association de solidarité internationale française qui a pour vocation de soutenir les populations vulnérables de par le monde et de les accompagner dans la construction d'un futur meilleur en apportant une réponse adaptée à des besoins précis depuis 1993. ACTED vient en aide aux populations touchées par les crises grâce à une approche à la fois globale et locale, multidisciplinaire et adaptée à chaque contexte. Ses équipes (3300 personnes) interviennent dans 34 pays afin de faire face aux situations d'urgence, pour soutenir les projets de réhabilitations et accompagner les dynamiques de développement.

Pour ce faire nos équipes sur le terrain interviennent sur plus de 340 projets dans les secteurs suivants : aide humanitaire d'urgence, sécurité alimentaire, promotion de la santé, éducation et formation, développement économique, microfinance, soutien institutionnel et dialogue régional, promotion culturelle.

Forte de son expérience au plus près des besoins et des situations auprès des communautés vulnérables à travers le monde, ACTED contribue aujourd'hui à l'agenda international en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement, avec des campagnes de plaidoyer en France et en Europe.

II. Profil pays

Le siège d'ACTED s'est installé à Paris en 2000 dans le but de coordonner les interventions de l'organisation à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui le siège est composé d'une cinquantaine de salariés dans les départements RH, Finance, Reporting, Audit, HUB logistique, Communication et Sécurité. Ces départements apportent leur soutien aux 34 Directions Pays ainsi qu'aux 3 Directions régionales, comprenant environ 300 expatriés et plus de 4000 salariés nationaux.

Le siège fait aussi office de point de convergence pour la Direction d'ACTED, à savoir la Directrice Générale, le Directeur du Développement et les seize membres du Conseil d'administration.

III. Profil de poste

Le/la stagiaire au département sécurité soutiendra le conseiller sécurité dans de nombreux aspects de ses fonctions, et plus particulièrement dans le suivi des processus et de la documentation. Ses tâches seront effectuées sous les directives et en relation étroite avec le conseiller en sécurité. Le travail sera effectué à partir du bureau de Paris. Aucun déplacement n'est à priori prévu.

Ces présents Termes de Références ont pour objectif de présenter les différentes tâches attendues de la part du stagiaire.

Le stage s'organise autour de 5 thèmes principaux :

1/ Suivi des processus
2/ Suivi des plans de sécurité pays et analyse contextuelle

3/ Suivi des contacts terrain
4/ Suivi des missions terrain
5/ Suivi de la sureté des bâtiments (bureaux, résidences et entrepôts)

1. **Suivi des processus**

1.1 Plan Sécurité Pays (PSP)

- Revue des dates de validité et suivi des envois des mises à jour
- Vérification de la présence des annexes des PSP (plan d'évacuation, liste de contacts d'urgence, …)
- Suivi du tableur du planning de mise à jour
- Préparation et suivi du planning de relances auprès des directeurs pays
- Vérification de la concordance du tableau de suivi global avec le statut des PSP (valide, complet …)
- Classement et archivage papier

1.2 Security Incident report (SIR)

- Suivi des SIR (relances)
- Classement et archivage papier

1.3 Manuel de sécurité global

- Relecture pour proposition de correctifs
- Extraction sous forme de fiches opérationnelles des « Gestion des Incidents de Sécurité »
- Diffusion auprès des pays de ces fiches opérationnelles
- Recherches sur la norme ISO 31000-2009 (31010-2009), analyse et évaluation des adaptations à effectuer du manuel de sécurité pour conformité

1.4 Livret de Sécurité

- Suivi des mises à jour
- Suivi et intégration des cartes REACH positionnant les bureaux d'ACTED

2. **Suivi des plans sécurité pays et analyse contextuelle**

- Vérification de la standardisation de l'ensemble des plans de sécurité pays
- Extraction des données fournies dans les rapports mensuels envoyés des directeurs pays
- Intégration pour mise à jour dans les plans sécurité pays
- Suivi de l'actualité
- Recherche de documentation pour élaboration des dossiers thématiques
- Classement et archivage

3. **Suivi des contacts terrain**

- Suivi et mise à jour des correspondants sécurité au niveau de l'ensemble des pays
- Suivi des phases de sécurité et mise à jour du tableau récapitulatif
- Suivi des zones interdites (par pays et détails par quartiers dans certaines villes)
- Suivi des dérogations aux règles générales d'ACTED pour les internationaux
- Suivi des autorisations de se rendre dans les zones interdites

- Suivi du livret de sécurité

4. **Suivi des missions terrain**

- Formalisation sous forme de tableaux prévisionnels des missions du département sécurité sur le terrain (conformité et respect des règles de sureté et de sécurité)
- Assistance à la préparation des missions terrains de sureté et sécurité
- Transmission des plannings et des informations préparatoires aux directeurs pays
- Point focal du conseiller sécurité des données et renseignements recueillis lors de ses missions terrains
- Aide à la rédaction des rapports de mission
- Classement et archivage des rapports de fin de mission

5. **Suivi de la sureté des bâtiments (bureaux, résidences, entrepôts)**

- Mise en place et suivi du tableau opérationnel synthétique des mises à jour des formulaires SEC 20 et 21
- Réception des formulaires de demandes
- Assistance à la consolidation des données en relation avec les baux
- Suivi des demandes de mise en conformité envoyées par le conseiller sécurité

6. **Autre**

- Traduction de documents internes
- Soutien au conseiller sécurité lors des missions d'urgence

IV. Qualifications

- Formation : Cursus universitaire en Relation ou politique internationale, Sciences Po ou similaire
- Niveau d'études requis : BAC+4/5
- Approche rigoureuse et méticuleuse du travail
- Dynamique, autonome et force de proposition
- Capacité de communication et de reporting
- Excellent niveau en anglais, écrit et parlé (contacts quotidiens avec les équipes locales)
- Intérêt pour les programmes d'aide d'urgence et de développement internationaux
- Intérêts pour les questions relatives à la sécurité et à la sureté

V. Conditions

Compensation mensuelle - Minimum légal en vigueur
Tickets restaurant
50% frais de transport remboursés.

VI. Pour postuler

Merci de nous faire parvenir votre candidature en français : CV, lettre de motivation et trois références à l'adresse suivante : jobs@acted.org

REF : SECU/HQ/SA

Annexe 4

Offre d'emploi « Expert sécurité et sûreté aux missions », ACF

2015 CDD Expert sécurité et sûreté aux missions (H/F) - Multi pays, All countries

Duration : 12 mois
Start date : ASAP

General description of the position ***The English version of the advert is attached***

Apporter un support dans la gestion de la sécurité et la sureté sur les missions.

Participer à la définition et à la mise en place des stratégies et politiques sécuritaires des biens et des personnes au sein des missions d'ACF

Main responsabilities

1) Missions et activités au siège (20% du temps)

Mission 1 : Participer à la réalisation du plan d'action du service Sécurité et Sûreté

- **Participer ou mettre en œuvre des projets du service Sécurité**
- **Participer à l'élaboration de nouveaux documents et à l'évolution des outils existants**

Mission 2 : Développer et mettre à jour les outils de gestion de la sécurité

- **Formaliser et conceptualiser des outils de gestion de la sécurité**
- **Rédiger et mettre à jour des documents de sécurité**

Mission 3 : Assurer la capitalisation thématique et géopolitique sur la sécurité en fonction de ses déplacements

2) Missions et activités sur le terrain (80% du temps)

Le *Support sécurité et sûreté aux missions* est mobilisable pour les missions suivantes :

1. **Support technique**
2. **Evaluation**
3. **Analyses de contextes**
4. **Renforcement des compétences ou formation**

Le contenu du poste est variable selon les situations d'intervention et reprend les objectifs des termes de référence fixés avant le départ sur le terrain.

Les missions et les activités du poste peuvent se définir comme suit :

Mission 1 : Renforcer la gestion de la sécurité sur le terrain

- **Participer à la collecte d'informations sécurité en collaboration avec les Coordinateurs Terrains, le Responsable du Département Logistique et le Directeur Pays**

- **Participer à l'analyse du contexte et l'analyse de risque en collaboration avec les CT, le RDD Log et le DP**
- **Développer les réseaux**
- **Participer à la définition des règles et mesures de réduction des risques en collaboration avec les CT, le RDD Log et le DP**
- **Participer à la mise en œuvre des plans de sécurité en collaboration avec les CT, le RDD Log et le DP**
- **Participer à la gestion des incidents de sécurité**

Mission 2 : Fournir un support technique pour la mise en place des outils de gestion de la sécurité

- **Appuyer les Coordinateurs terrain pour la rédaction / mise à jour des Plans Locaux de Sécurité**
- **Appuyer le RDD Log pour la supervision de la rédaction des Plans Locaux de Sécurité**
- **Appuyer le RDD Log pour la rédaction / mise à jour du Plan National de Sécurité**
- **Contrôler l'efficacité et la mise à jour des plans de sécurité**
- **Appuyer le Directeur Pays dans la validation des Plans de Sécurité**

Mission 3 : Réaliser des évaluations sécurité

- **Evaluer les outils de gestion de la sécurité des Bases / Missions**
- **Produire un rapport d'évaluation**
- **Faire des recommandations pour améliorer la gestion de la sécurité**
- **Accompagner la mission dans l'élaboration d'un plan d'action**

Mission 4 : Appuyer le management des équipes sécurité

- **Accompagner le recrutement et la formation de ressources humaines dédiées à la sécurité**
- **Concevoir et animer des formations sécurité à destination des équipes sécurité**
- **Renforcer les compétences des équipes sécurité sur les outils et les politiques de gestion de la sécurité**

Mission 5 : Promouvoir la culture de la sécurité auprès des équipes terrain

- **Concevoir et animer des formations sécurité à destination des équipes terrains**
- **Promouvoir l'intégration de la sécurité de la conception à la mise en place des activités auprès des Responsable Programmes et des Responsables de Départements techniques dans**
- **Apporter une assistance technique et des conseils pour la mise en place des activités dans des environnements sécuritaires difficiles**

Mission 6 : Représenter ACF auprès des partenaires lors des réunions sécurité sur demande du Directeur Pays

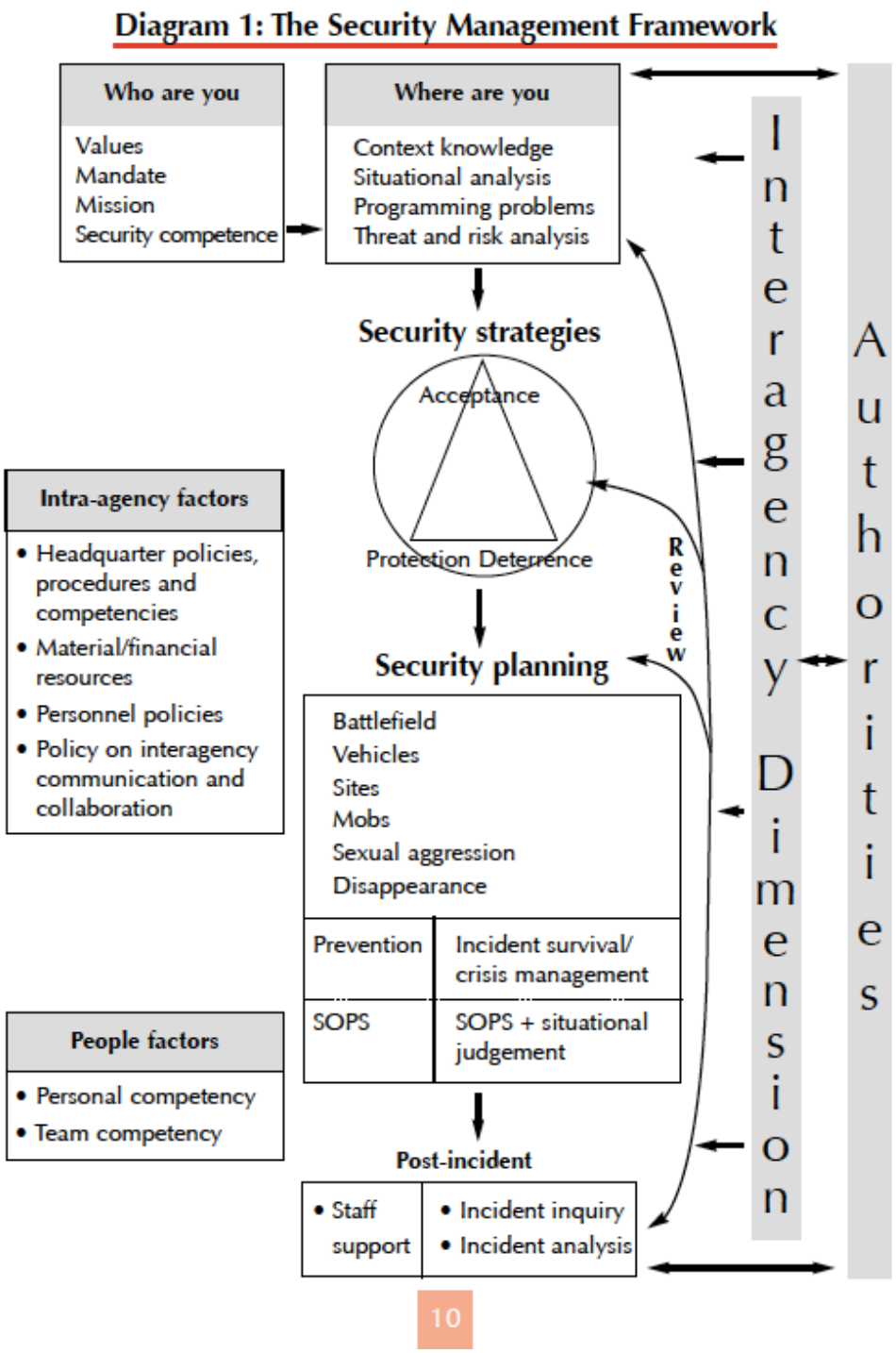
Do you fit the requested profile ?

De formation supérieure en Sciences Politiques, Relations internationales ou Action Humanitaire, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 4 ans en gestion de sécurité dans un contexte humanitaire vous conférant une connaissance approfondie des enjeux ainsi que des compétences en gestion de risques en particulier concernant la sécurité des personnes. Vous êtes reconnu pour votre capacité de travail en équipe multiculturelle, ainsi que pour votre aptitude à la gestion du stress. Bon communicant, vous saurez promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité et êtes doté de qualités rédactionnelles avérées.

Annexe 5

Schéma détaillant la procédure à suivre

pour « manager la sécurité » du personnel en mission



Source : Guide de Koenraad Van Brabant, *Operational Security Management in Violent Environments,* Overseas Development Institute, 2000

Annexe 6

Table « d'analyse de risques »

du guide de la sécurité de Save the Children

Risk analysis table

		IMPACT				
		Negligible	**Minor**	**Moderate**	**Severe**	**Critical**
LIKELIHOOD	**Very likely**	Petty theft				
	Likely			Harassment by security forces		
	Moderately likely			Armed robbery	Major road traffic accident	
	Unlikely					
	Very unlikely					Kidnapping

Very high risk	Immediate response and extreme measures required. Is the risk acceptable?
High risk	Implement specific safety and security measures and contingency plans
Medium risk	Significant safety and security measures required
Low risk	Requires heightened awareness and additional procedures
Very low risk	Managed by routine security and safety procedures

Table des matières

Remerciements **2**
Liste des abréviations **3**
Sommaire **4**
Avant Propos **8**
Introduction générale **9**
- « An increasingly hostile environment » : le consensus sur la hausse de l'insécurité dans le champ de l'humanitaire 10
- Construction de l'objet et éléments de problématique 13
- Méthodes et techniques d'enquêtes 15
- Limites méthodologiques 17
- Plan de recherche 19

PARTIE 1 **21**
LES GESTIONNAIRES DE LA SECURITE : ANCRAGE D'UN NOUVEAU GROUPE PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP DE L'HUMANITAIRE **21**
Chapitre 1 **23**
La genèse du poste de « security advisor » **23**
A. L'INITIATIVE DU CICR ET DES NATIONS UNIES ET LE SUCCES DES PREMIERS GUIDES PRATIQUES 23
B. L'ACCELERATION DE LA TENDANCE APRES LES ATTENTATS DE BAGDAD (2003) 26
C. UNE PROFESSIONNALISATION DE LA SECURITE AUJOURD'HUI GENERALISEE ? L'EXEMPLE DE MSF 28
Chapitre 2 **33**
Diversité des trajectoires et multipositionnement : un métier aux contours flous **33**
A. LE MODELE TYPIQUE ANGLO-SAXON : LA RECONVERSION D'ANCIENS MILITAIRES 34
B. LE MODELE TYPIQUE FRANÇAIS : LE REPOSITIONNEMENT APRES UNE EXPERIENCE SUR LE TERRAIN 37
C. LA CREATION DE FORMATIONS COMME ETAPE SUPERIEURE DE LA PROFESSIONNALISATION 41
Chapitre 3 **45**
Un déplacement des clivages au sein des organisations **45**
A. DE NOUVELLES TENSIONS ENTRE LE SIEGE ET LE TERRAIN 46
B. DES EFFETS SUR L'ORGANIGRAMME DECISIONNEL 48
C. LA PERCEPTION DE LA SECURITE, MIROIR DU CLIVAGE GENERATIONNEL` 49
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE 52
PARTIE 2 **53**
MANAGER LES RISQUES : LA DIFFUSION DES SAVOIRS ET DES NORMES ANGLOSAXONS AU SEIN DU CHAMP HUMANITAIRE **53**
Chapitre 4 **56**
Mesurer l'insécurité ? L'illusion de la neutralité scientifique **56**
A. L'ARBITRAIRE DE LA STATISTIQUE 56
B. LE CHOIX DES RESPONSABLES 58
C. LA TECHNIQUE PREFEREE A L'ANALYSE 60

Chapitre 5 **63**
La diffusion d'une nouvelle norme **63**
A. UNE EXIGENCE DES BAILLEURS DE FONDS 63
B. LA TRANSNATIONALISATION DES RESEAUX DE PROFESSIONNELS DE LA SECURITE ET L'APPARITION DE PLATEFORMES SPECIALISEES 66
C. « RENDRE DES COMPTES », LES AUTRES CAUSES DE LA SECURISATION 69
Chapitre 6 **72**
Une convergence des pratiques et des représentations **72**
A. DES CONCEPTIONS DIFFERENTES DE LA SECURITE ? RESISTANCES ET DIVERGENCES INTER-ONG 72
B. LE DEBAT AUTOUR DE LA SECURITE : UNE STRATEGIE DE DIFFERENCIATION PLUTOT QU'UNE REELLE PRISE DE POSITION 74
C. L'UNIFORMISATION DES PRATIQUES SUR LE TERRAIN 76
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE 78
PARTIE 3 **79**
QUELLES TRANSFORMATIONS DU CHAMP DE L'HUMANITAIRE ? **79**
Chapitre 7 **80**
Une confusion des genres **80**
A. L'AFFAISSEMENT DES BARRIERES ENTRE MILITAIRES ET HUMANITAIRES 80
B. L'EXPANSION DU MARCHE DE LA SECURITE ET LE RECOURS AUX COMPAGNIES PRIVEES 83
C. LA « GESTION DES RISQUES » : UN LANGAGE COMMUN, DES METHODES PARTAGEES 86
Chapitre 8 **89**
La mise à distance du bénéficiaire **89**
A. L'ACTION CONDITIONNEE AU RISQUE 89
B. DES CONTACTS REDUITS AVEC LES POPULATIONS SECOURUES 91
C. L'HOMOGENEISATION DES CONTEXTES 92
Chapitre 9 **95**
Du héros à l'expert, la troisième génération de l'humanitaire **95**
A. UN PROFESSIONNALISME REVENDIQUE 95
B. VERS UNE REFONTE DES MODELES D'ORGANISATION ET DE DECISION 96
C. L'IMPARTIALITE DISCUTEE OU LE RETOUR DE LA PUISSANCE PUBLIQUE 98
Conclusion générale **101**
Liste des entretiens **103**
Bibliographie **105**
.....
Annexe 1 **112**
« Mission Ready » - Module de Formation de l'institut RedR **112**
Annexe 2 **114**
Catalogue de formations en sécurité humanitaire, Other Solutions **114**
Annexe 3 **115**
Offre de stage au sein du département sécurité de ACTED **115**
Les termes surlignés en jaune dans les Annexes 3 et 4 soulignent les processus et les outils qui sont utilisés par les deux ONG **115**

Annexe 4 **118**
Offre d'emploi « Expert sécurité et sûreté aux missions », ACF **118**
Annexe 5 **120**
Schéma détaillant la procédure à suivre **120**
pour « manager la sécurité » du personnel en mission **120**
Source : Guide de Koenraad Van Brabant, *Operational Security Management in Violent Environments,* Overseas Development Institute, 2000 **120**
Annexe 6 **121**
Table « d'analyse de risques » **121**
du guide de la sécurité de Save the Children **121**
Table des matières **122**